REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE FERHAT ABBAS – SETIF -

MÉMOIRE

Présenté à la Faculté des Sciences
Département d'agronomie

Pour l'obtention du diplôme de
MAGISTER

Spécialité : Agriculture et Développement Durable
Option : Production Végétale

Par :
ZAGHIB Mohamed

THEME :

Évaluation et impacts des projets de proximité de développement rural (PPDR) sur l'agriculture et le développement rural local. Cas des zones de montagnes du Nord de la wilaya de Sétif

Soutenu le 25 novembre 2009

Devant le jury :

Président :	**Pr MADANI Toufik**	**Prof Université Ferhat Abbas Sétif**
Rapporteur :	**Pr DJENANE Abd el-Madjid**	**Prof Université Ferhat Abbas Sétif**
Examinateurs :	**Dr BERKANE Youcef**	**M.C Université Ferhat Abbas Sétif**
	Dr ABBAS Khaled	**M.R I.N.R.A Algérie**

REMERCIEMENTS

Je remercie le Professeur DJENANE Abd-el- Madjid, mon directeur de thèse pour m'avoir orienté, encouragé et surtout pour m'avoir laissé m'exprimer pleinement. Ma joie est de l'avoir rencontré puis connu et apprécié sa gentillesse, sa perspicacité et ses analyses sur tout ce qui touche au monde agricole et rural.

Mes remerciements vont aussi au Professeur MADANI Toufik pour avoir accepté de présider ce jury et auprès de qui j'ai appris à apprécier l'agriculture pour sa complexité.

Mes vifs remerciements au Docteur BERKANE Youcef Maître de conférence à l'institut d'économie de l'université FERHAT Abbes de Sétif pour avoir accepté de juger ce travail.

Je remercie également le Docteur ABBAS Khaled, enseignant chercheur à l'INRAA de l'honneur qu'il me fait en acceptant de faire partie de ce jury.

Au passage je remercie tous les ingénieurs, techniciens, facilitateurs des services de l'administration des forets et de l'agriculture, essentiellement ceux qui étaient la source de mes informations et avec qui les débats ont très souvent débouchés sur des échanges fructueux.

Les études d'évaluations sont appelées un jour à être une culture nationale, et la focalisation sur les échecs comme sur les succès doit en principe inciter les acteurs à se réorienter vers des pratiques porteuses d'avenir. « L'intelligence stationnée» doit impérativement être « une intelligence compétitive ».

Je tiens à exprimer mes remerciement aux braves montagnards pour la chaleur de l'accueil ; l'aide nécessaire, les renseignements indispensables et surtout pour avoir appris auprès d'eux que la « durabilité de l'Algérie » passe inexorablement par la qualité de la vie des espaces et le bien-être des ruraux.

Notre espoir est d'avoir fidèlement rapporté leurs vécus et leurs expériences durant cette phase PPDR et ce mémoire est la mémoire à cet objet.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE 1
CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE 5
1/ LE DEVELOPPEMENT DURABLE 5
2/ L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE 9
3/ L'AGRICULTURE DURABLE 12
4/ L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE [ADRD] 16
4.1/ LES PILIERS DE L'ADRD 19
4.2/ LES DEFIS ET LES ATOUTS DE L'ADRD 21
CHAPITRE II : LE CONTEXTE NATIONAL 24
1/ LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN ALGERIE 24
2/ L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL 26
2.1/ APERCU HISTORIQUE 26
2.2/ LA SITUATION DE L'AGRICULTURE 29
2.2.1/ la securite alimentaire 31
2.3/ SITUATION DU MILIEU RURAL 34
2.3.1/ Dynamique de la population 34
2.3.2/ L'emploi et le chomage 35
2.3.3/ L'exode agricole 37
2.3.4/ L'exode rural 37
2.3.5/ La pauvreté 38
2.4/ LES DOSSIERS DU BLOCAGE ET OBSTACLES A LA RELANCE 40
2.4.1/ L'acces aux ressources naturelles 41
2.4.2/ L'accès à la terre 41
2.4.3/ L'accès aux ressources financières 42
2.4.4/ Les organisations et les associtions rurales 43
3/ LES POLITIQUES ACTUELLES ET FUTURES 44
3.1/ LA POLITIQUE DU RENOUVEAU RURAL (PRR) 46
3.2/ LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE (SNDRD) 47
4/ PRESENTATION DES PROJETS DE PROXIMITE DE DEVELOPPEMENT RURAL 48
4.1/ POLITIQUE 49
4.2/ PROCESSUS 50
4.2.1/ le dispositif financier 51
4.2.2/ les mecanismes de renforcement des capacites 51
4.2.3/ Le Système d'Aide à la Décision pour le Développement Rural (saddr) 52
4.3/ INSTITUTIONS 53
4.3.1/ les acteurs intervenant dans les ppdr 55
a/ le service réceptacle 55
b/ le facilitateur (agent technique du PPDR) 55
c/ l'animateur du ppdr 55
d/ l'adhérant au ppdr 55
e/ le comite de daïra 55
F/ le comité technique de wilaya (CTW) 55
g/ les intervenants externes agrées 55
4.4/ LE CYCLE DE VIE DU PPDR 56
4.4.1/ LA PROGRAMMATION 56
4.4.2/ L'IDENTIFICATION OU L'INITIATION 57
4.4.3/ LA PREPARATION ET LA FORMULATION 57
4.4.4/ LA VALIDATION ET L'APPROBATION 58
4.4.5/ LA MISE EN OEUVRE DU PROJET 58

4.4.6/ LE SUIVI ET L'EVALUATION 58
4.4.7/ lE CONTROLE 58
CHAPITRE III LE CONTEXTE REGIONAL 60
1/ LE PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION 60
2/ LE PROCESSUS D'URBANISATION 60
3/ L'AGRICULTURE 61
4/ LE DEVELOPPEMENT RURAL LOCAL 66
4.1/ LES TERRITOIRES RURAUX 66
4.2/ LA TYPOLOGIE SELON LE SADDR 68
5 / L'EXPÉRIENCE PPDR DANS LA WILAYA DE SETIF 71
5.1/ LES PROJETS MIS EN PLACE 72
CHAPITRE IV ÉVALUATION ET IMPACTS DES PPDR 74
1/ INTRODUCTION: L'EVALUATION, CONCEPTS, APPROCHES OUTILS ET METHODES 74
1.1/ L'EVALUATION 74
1.2/ LE CONCEPT PROJET 76
1.3/ LA GESTION DE CYCLE DE PROJET 77
1.4/ L'APPROCHE CADRE LOGIQUE 79
1.5/ LE CADRE LOGIQUE 80
1.6/ LE LIEN ENTRE LA MATRICE DU CADRE LOGIQUE ET L'EVALUATION 82
2/ LES SPECIFICITES DE LA ZONE D'ETUDE « LA REGION DES MONTAGNES NORD SETIFIENNES ». 84
3/ METHODOLOGIE 87
3.1/ CONSIDERATIONS PRELIMINAIRES 87
3.2/ METHODE D'EVALUATION 88
3.3/ CHOIX DES SITES 91
3.4/ LES DIFFICULTES RENCONTREES 92
3.4.1/ la documentation officielle 92
3.4.2/ les enquêtes 92
3.4.3/ l ciblage 93
3.4.4/ le pilote du projet 94
3.4.5/ la contrainte du temps et la tension du calendrier 94
3.4.6/ de l'evaluabilite d'un PPDR 94
3.5/ LIMITE DE L'ETUDE 95
3.6/ REDEVEBALITE 96
4/ PREMIERE APPROCHE : ETUDE DE CAS 98
4.1/ PREMIER CAS : PPDR DOUAR BOUIMENE (AIT TIZI) 98
4.1.1/ La logique d'intervention du PPDR bouimene (AIT TIZI) 100
a/ les objectifs spécifiques 100
b/ les résultats et impacts attendus 100
c/ les intrants 100
d/ la matrice du cadre logique. 102
4.1.2/ Résultat de l'évaluation 102
a/ appréciation de la programmation 102
b/ appréciation de la formulation 102
c/ appréciation de la mise en oeuvre 104
4.1.3/ Avis de la population 104
4.2/ DEUXIEME CAS : PPDR DE IAOUTOUENE : 105
4.2.1/ ACTIONS PROGRAMMEES ET MONTAGE FINANCIER 106
4.2.2/ OBJECTIFS ET EFFETS ATTENDUS DU PROJET 107
4.2.3/ IMPERATIFS DU PROJET ET INDICATEURS A ATTEINDRE 107

4.2.4/ Résultats de l'évaluation 108
a/ Situation actuelle 108
b/ Observations évaluatives 108
4.2.5/ avis de la population 110
5/ SECONDE APPROCHE : APPROCHE MACROSCOPIQUE 112
5.1/ LA COHERENCE 112
5.1.1/ Coherence avec les poloitiques du developpement rurale 112
5.1.2/ Cohérence avec le développement durable 112
5.1.3/ Cohérence avec les objectifs de développement du millénaire 113
5.1.4/ Coherence avec l'adrd 113
5.2/ LA PERTINENCE 114
5.3/ L'EFFICACITE 117
5.4/ L'EFFICIENCE 120
5.5/ IMPACT DES PPDR 121
5.6/ IMPACT SUR L'AGRICULTURE 124
5.6.1/ Eau 126
5.6.2/ Terre 127
5.6.3 / La production vegetate 128
5.6.4/ Bétail 128
5.6.5/ Les petits élevages 128
5.6.6/ Equipement agricole 129
5.6.7/ Routes et pistes 129
5.7/ IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT RURAL 129
5.7.1/ À l'échelle individuelle et familiale 129
5.7.2 A l'échelle de la communauté 130
5.7.3 A l'échelle societale et nationale 132
5.8/ DURABILITE 132
5.9/ LEÇONS APPRISES, RAISONS DE L'ECHEC ET RECOMMANDATIONS 132
5.9.1/ Leçons apprises 133
a/ La décentralisation 133
b/ La formulation participative du projet 133
c/ La capacité de la communauté rurale 134
d/ L'appropriation des infrastructures rurales 134
e/ L'appropriation du projet 135
f/ La liste des intervenants 135
g/ Les compétences 136
h/ La transparence 136
i/ La communication 137
j/ L'organisation 138
5.9.2 Les raisons de l'échec 138
a/ Au niveau de la conception et de la peogrammation du projet : 138
b/ Au niveau de la mise en œuvre 139
5.9.3/ Recommandations 140
a/ Recommandations en terme politique 140
b/ Recommandations en termes de planifications et de stratégie 141
c/ Recommandations en termes d'opérationnalisation 142
5.10/ CONCLUSION 142
CONCLUSION GENERALE 144
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 147
ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Structure agraire en 1999. 33
Tableau II : Répartition des terres selon les étages bioclimatiques. 33
Tableau III: Évolution des populations (1950- 2010) Algérie 10 [3] 35
Tableau IV : Population vivant au dessous du seuil de pauvreté (rural-urbain (%)) 39
Tableau V: Taux de la population rurale ayant accès aux équipements sociaux 2000. 39
Tableau VI : Affectation des terres dans la wilaya de Sétif. 62
Tableau VII : Structure foncière des exploitations. 63
Tableau VIII : Analyse SWOT de l'agriculture à Sétif 65
Tableau IX: Dynamique de la population de la wilaya de Sétif. 67
Tableau X : Typologie selon le SADDR. 70
Tableau XI : Sites, cibles et fonds des 12 PPDR programmés sous l'instruction 353 72
Tableau XII : Population concernée, personnes ciblées et fonds programmés pour les PPDR . Instruction 306. 73
Tableau XIII: IDRS, classement et population du nord de la wilaya de Sétif. 85
Tableau XIV : Actions à usages individuels avec concours FDRMTVC. 101
Tableau XV : Action avec le concours du FNPAAT (Action artisanale). 101
Tableau XVI : Actions de consolidation. 101
Tableau XVII : Matrice du cadre logique du PPDR de BOUIMENE. 103
Tableau XVIII : Actions à usages collectifs. 106
Tableau XIX : Actions à usages individuels. 106
Tableau XX : Actions objectifs et effets attendus du PPDR D'IATTIOUENE 107
Tableau XXI : Situation des infrastructures entre la formulation et la réalisation. 109
Tableau XXII : Actions objectifs et effets attendus des PPDR à Sétif. 116
Tableau XXIII: Résultats des opérations programmées et réalisées pour 34 PPDR sous l'instruction 306. 118
Tableau XXIV : Résultats des opérations programmées et réalisées pour 12 PPDR sous l'instruction 353. 119
Tableau XXV : Synthèse de la revitalisation des espaces ruraux 125

LISTE DES FIGURES

Figure 1: L' ADRD comme objectif centré sur la population. 20
Figure 2: Répartition de la superficie totale de l'Algérie. 30
Figure 3: Formulation de la stratégie de développement rural en Algérie. 54
Figure 4 Cycle de vie d'un PPDR et acteurs directs. 59
Figure 5: Carte de répartition des communes de la wilaya de Sétif selon l'IDRD. 69
Figure 6: La boucle cognitive. 74
Figure 7: Triptyque d'un projet 77
Figure 8: Cycle de vie d'un projet selon la CE (2004) 78
Figure 9: Matrice du cadre logique ; logique verticale et logique horizontale. 81
Figure 10 : Lien entre critères d'évaluation et la logique horizontale. 83
Figure 11: Lien entre critères d'évaluation et la logique verticale. 83

Liste des encadrés

Encadré 1: Les fondements de l'agriculture durable d'après la déclaration de Rio 12
Encadré 2: Mondialisation et agriculture 17
Encadré 3 : Définition et composantes de la sécurité alimentaire: 31
Encadré 4 : Pauvreté et droit de l'homme 40
Encadré 5 : Impacts des services financiers sur la vie des gens 43
Encadré 6 : La stratégie nationale 45

LISTE DES ABREVIATIONS

ADRD Agriculture et développement rural durale

ADS Agence de développement social

AEP Assainissement et adduction d'eau potable

ANSEJ Agence national de soutien a l'emploi des jeunes

APC Assemblée populaire communale

BIT Bureau international du travail

BM Banque mondiale

C.A.E.C Coopératives agricoles d'exploitation en commun

C.A.P.R.A Coopératives agricoles de production de la révolution agraire

CDD Commission du développement durable

CF Conservation des forets

CNEAP Centre National d'Études et d'Analyse pour la planification

CNES Conseil national économique et social

COFEL **C**oopérative des fruits et légumes

CTW Comite technique de la wilaya

DECAAP Déclaration collective d'acceptation et d'adhésion au projet (PPDR)

DICREP Demande individuelle de crédit pour le projet de proximité

DPAT Direction de la planification et de l'aménagement du territoire

DSA Direction des services agricoles

EAC Exploitation agricole collective

EAI Exploitation agricole individuelle

FNRA Fond national de la révolution agraire

FAO Organisation mondiale de l'agriculture et l'alimentation

FDRMTVC Fond de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession

FMI Fond monétaire international

FNAPAAT Fond national pour la promotion des activités artisanales

FONAL Fond national d'aide au logement

GMV Groupements de mise en valeur

GCP Gestion du cycle de projet

HCEDD Haut comite d'état du développement durable

IFOAM International fédération of organic agricultural movements

IDRD Indicateur de développement rural durable

INPACT Initiative pour une agriculture citoyenne et territoirisé

MADR **M**inistère de l'agriculture et du développement rural

MATE Ministère de l'aménagement du territoire

MCL Matrice du cadre logique

MDDR Ministère délègue au développement rural

NEPAD Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

ODM Objectifs de développement du millénaire

ONG Organisation non gouvernemental

ONRA Office national de la révolution agraire

ONS Office national des statistiques

OMC Organisation mondiale du commerce

PAS Le programme du plan d'ajustement structurel

PCD Programme communale de développement

PDL Programme de développement local

PIB Produit intérieur brut

PIBA Produit intérieur brut de l'agriculture

PNAE- DD Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable

PNDA Plan national de développement agricole

PNDAR Plan national de développement agricole et rural

PPDR Projet de proximité de développement rural

PPDRI Projet de proximité de développement rural intégré

PRR Politique du renouveau rural

PSD Plan sectoriel de développement

PSRE Plan de soutien à la relance économique

SARD Sustainable agriculture and rural development

SNAE-DD Stratégie nationale d'action pour l'environnement et le développement durable

SNAT Stratégie nationale de l'aménagement du territoire

SNDRD Strategie national de développement rural durable

TUP HIMO Travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre

INTRODUCTION GENERALE

En dépit de toutes les bonnes et les mauvaises initiatives prises par les décideurs politiques, le parcours du secteur agricole demeure contrasté, mécompris, parsemé d'embûches, et à un moment où il n'est plus permis de douter de l'échec des reformes, plans et révolutions menés, l'agriculture en Algérie est déclarée handicapé et handicapante.

Elle est handicapée par la déstructuration, le déracinement et l'acculturation de toute la société dans son organisation et sa structure, opérés par la violente et agressive colonisation. Elle est aussi handicapée par les changements brusques et inopportuns des décideurs politiques et par les aléas du milieu.

L'agriculture est handicapante car elle n'arrive plus à jouer des rôles économiques, sociales et environnementales et elle n'assure ni la qualité de la vie à la campagne, ni le bien-être des ruraux, et plus grave encore elle n'assure même pas la sécurité alimentaire de la population.

La vulnérabilité du secteur agricole permet de projeter une vision apocalyptique de la fragilité de la nation entière, avec l'avènement de la mondialisation dans l'agriculture, du phénomène de réchauffement climatique, le croit démographique, la perte de la productivité des sols, l'augmentation de la pauvreté, la diminution des réserves pétrolières et les fluctuations des prix sur les marchés mondiaux. Ce ne sont là que quelques éléments d'une vicieuse dynamique pour une analyse prospective à prendre en main dans une stratégie de survie à entreprendre dans l'immédiat.

Depuis 2002, en Algérie, le PNDA est transformé en PNDAR, l'agriculture qui était exclusivement une activité économique est désormais associée au développement rural, sur la voie d'une agriculture durable pour une société durable.

Ce retour de l'État, tant espéré, dans la sphère rurale, est orienté par des politiques, affûté par des stratégies, boosté par des fonds financiers et opérationnalisé par des programmes et projets. L'ampleur des changements souhaités se veut de l'individu comme acteur de changement, au territoire comme scène de représentation. Ces changements se

veulent un défi aux phénomènes, aux pratiques, aux processus, aux aléas, aux incertitudes et aux imprévus déstabilisants ce monde rural.

Ce PNDAR est inscrit comme une réponse globale à des problèmes nationaux et une intervention chirurgicale à des problèmes locaux.

Pour ce travail, il nous a semblé essentiel d'admettre un ensemble de principes pour forger une logique. Ces principes sont soit dans l'air du temps, (développement durable), soit des sujets en débats (pauvreté, sécurité alimentaire), soit des politiques en construction, (démocratie, gouvernance, décentralisation, micro finance) et les admettre dans un contexte nationale c'est parfois voir l'équilibre à travers le chaos et extirper la logique à travers le floue.

C'est à travers un amalgame de théories et des principes d'école, des politiques nationales et internationales, des pratiques d'ici et d'ailleurs que ce travail tente de ramener tant de subjectivité littéraire à une objective réalité de terrain.

Ce travail s'éloigne de l'expertise, il est une prise de position militante, on l'a voulu didactiques, informationnel, formatif, et sommatif.

Il est didactique par son approche introspective et rétrospective des quelques concepts, plates-formes et politiques internationales, et nationales.

Il est informationnel sur les concepts du développement durable et plus particulièrement vers l'agriculture durable, il l'est aussi parce qu'il cherche à informer des preneurs de décisions sur des impacts de projets censées avoir été réalisés, il vise à orienter la SNDRD et la construction des projets de développement rural.

Il est formatif sur le management des projets de développement rural et sur leurs conceptions et les acquis de quelques expériences nationales et internationales.

Il est sommatif car il fournit une évaluation sur des projets réalisés et leurs résultats et impacts sur le terrain.

Ce travail est divisé en quatre chapitres :

Le premier chapitre retrace la naissance du concept de développement durable, qui n'est pas seulement un beau discours d'éthique sur notre avenir à tous, il est aussi un programme d'action contre l'insoutenable dans ce monde imprévu et incertain. Le concept est riche et foisonnant, pour l'agriculture, les erreurs d'interprétation ou de formulation sont lourdes de conséquences, les risques sont énormes pour la nation, les défis et les enjeux sont de taille à bouleverser la structure sociale, à détruire la base économique et à dilapider les ressources durables.

Nous présenterons également l'agriculture durable avec ses deux visions, l'une ultralibérale qui veut faire de l'aliment un produit de luxe, l'autre multifonctionnelle où l'homme est au centre des préoccupations. Ainsi que l'ADRD cette plate forme citoyenne et mondiale où le rôle de l'agriculture est capital, elle est un outil où se construisent des politiques qui marchent.

Dans le second chapitre le contexte national est abordé à travers une approche rétrospective et une approche introspective.

L'approche rétrospective est un aperçu historique et chronologique à travers des politiques sectorielles où l'agriculture et le développement rural étaient dissociés et les interventions se superposaient et se bousculaient, chaque intervenant voit dans cet espace un dépotoir de politique d'urgence et une soupape de crise, lui retraçant une trajectoire selon une vision révolutionnaire, communiste, socialiste, islamiste, libérale, disant à la convenance du maître du moment et des ressources du pétrole qui donnaient la tonalité et le rythme à ces politiques.

L'approche introspective où la politique du renouveau rural (PRR), et la SNDRD sont fidèlement présentées comme rupture avec les anciennes pratiques, l'outil de ces nouvelles visions pour des interventions dans la sphère agricole et le milieu rural, sont les projets de proximités de développement durables (PPDR).

Nous présenterons ce PPDR comme objet "qui fait changer" et "que va-t-il changer" et "comment va-t-il le changer. Nous fournirons les réponses à travers les politiques, les institutions, le processus et à travers le cycle de vie du PPDR aux questions suivantes :

Le PPDR c'est quoi ?

Le PPDR pour qui ?

Le PPDR comment ?

Le PPDR pourquoi ?

Dans le troisième chapitre, le contexte de la wilaya de Sétif est analysé, les défis et les enjeux locaux, sont résumés à travers une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et risques). Nous présenterons la typologie des territoires ruraux de la wilaya de sétif, telle que définie par le système d'aide à la décision pour le développement rural (SADDR) sur la base de l'indicateur de développement rural durable (IDRD). Puis l'expérience PPDR dans la wilaya des Sétif est sommairement présentée.

Le quatrième chapitre est un retour d'information, car il faut bien que, les paradigmes, les concepts, les théories, les politiques, les principes et les stratégies soient implémentés et il faut bien que les résultats et les pratiques soient évalués pour orienter une prise de décision, pour rendre compte d'un changement ou tout au moins signaler une intelligibilité.

C'est une rencontre entre l'invisible main et le visible projet de développement agricole et rural dans la brutale réalité de terrain à travers un complexe et difficile exercice d'évaluation des PPDR.

La phase de terrain a été consacrée à la visite des projets et à des rencontres menées le plus souvent sur la base d'entretiens et d'histoires collectives et individuelles avec les communautés bénéficiaires, les cibles, des animateurs et acteurs institutionnels.

On s'est focalisé sur une dizaine de PPDR implantés dans la région montagneuse du nord de la wilaya de Sétif, là où nous pensions cueillir les résultats, et les avantages qu'offriront en terme de performance managériale, d'impacts et qualité de vie que ces petits projets sont censés produire sur l'agriculture et le développement rural et où la revitalisation ne sera pas un vain mot.

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE

1/ LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Élevé au rang de concept, par la littérature académique et les sciences du développement, le développement durable a atteint une popularité, sur les plans socio-économiques et environnementales, au point où il touche à notre monde perceptif, influence les gouvernances et le fonctionnement politique, les activités commerciales et économiques, la conception des sciences et du progrès ; et affecte notre organisation, nos choix et notre mode de vie. « *Le développement durable conduit presque à tout revoir*. » (ESPUNY, 2004).

Actuellement, tout le monde s'accorde à dire que le développement durable est la solution la plus viable pour relever les défis complexes de l'ère moderne (AZAPAGIC *et al*, 2004; BARTLETT, 2006 ; HERVIEU 2002 ; BIT, 2000 ; FAO).

Les sociétés veulent que le développement soit durable et infini car on s'est rendu compte que les modèles de développement tels qu'ils ont été conçus au siècle dernier ont une fin et plus grave encore ont atteint leurs limites. Ainsi l'univers que l'on croyait maîtrisable, inépuisable et prévisible, des multiples constats récents le montrent en réalité complexe, incertain et fini (ESPUNY, 2004).

Des dualités comme surconsommation et manque, richesse et appauvrissement, puissance et punition, peur et vengeance, Nord et Sud, capitalisme et communisme, conduisent à repenser le développement et à repanser le monde.

Souvent croissance et développement ont été associés, et les grandeurs économiques interprétées, pour une folle course à la modernité, généralement beaucoup plus pour paraître que pour être, car si le développement implique la croissance la réciproque n'est pas vraie ; et comme le confirme CONTE (2001) le développement déborde du champ économique et du concept de croissance pour s'inscrire dans le cadre qualitatif, où les besoins humains seront satisfaits, il implique une hausse du bien-être, des changements

dans les structures et conduit finalement à une mutation souhaitée de la société toute entière.

Pour ceux qui s'approfondissent dans la philosophie du concept de développement durable, il y a confort et sécurité, harmonie et bien-être, coutumes et cultures, égalité et éthique, et plein de superlatifs humanistes ou « humanisantes », qui interpelle notre conscience individuellement et collectivement.

Si de nombreuses nations veulent s'approprier le concept, on s'accorde pour la pédagogie à voir les prémices de la naissance du concept de développement durable dans deux rapports fondamentaux et accablants, (1) le rapport du Club de ROME « Halte à la croissance» (Rapport MEADOWS), et (2) le rapport « Notre avenir à tous» (rapport de Gro Harlem BRUNTLAND) qui dénoncent les anomalies et les injustices.

En 1972, le rapport du Club de Rome « Halte à la croissance » dans un terrible message constate que les écarts entre pays développés et pays en voie de développement se creusent, et conteste le mythe de la croissance. Il souligne le caractère insupportable de la croissance indéfinie, de l'utilisation des ressources épuisables et de l'augmentation de la pollution (ESPUNY, 2004 ; STIGLITZ, 2006; FALL *et al.*, 2004).

En 1987, le rapport « Notre Avenir à Tous » fait date et surtout référence. Le développement durable est défini comme «*un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs*».

Ce rapport met en lumière la durabilité du développement et confirme qu'un développement à long terme n'est viable qu'en conciliant trois aspects indissociables (1) le respect de l'environnement (2) l'équité sociale (3) la rentabilité économique (ESPUNY, 2004). Ainsi l'économie et l'écologie se concilient et se combinent.

La dimension politique du concept de développement durable se concrétise en 1992 à Rio de Janeiro (sommet de la terre sur l'environnement et le développement) ; 178 pays dont 110 chefs d'États, 8000 journalistes et 15 000 représentants d' ONG y prennent part (LOURDEL, 2005).

Les résultats de la conférence ont été concrétisés en cinq documents approuvés par les participants:

Déclaration de Rio de Janeiro sur l'Environnement et le Développement ;
Déclaration sur les Forêts ;
Convention cadre sur les changements climatiques ;
Convention sur la Diversité biologique ;
Agenda 21.

L'agenda 21 communément appelé «Action 21» est le programme d'action de la « Conférence de Rio ». Ses quarante chapitres, appellent à 2500 actions spécifiques qui approfondissent le lien entre l'environnement et le développement.

Le programme «Action 21» donne aux Etats membres un point de repère leur permettant de contribuer au développement durable et comprend quatre grandes parties:

Les dimensions sociales et économiques du développement durable ;
La conservation et la gestion des ressources ;
Le renforcement du rôle des principaux groupes ;
Les moyens d'exécution.

Avec «l'Agenda 21» les nations sont arrivées à un point crucial de la définition historique de l'humanité. Le monde ne peut pas, par des politiques qui approfondissent les divisions économiques entre les riches et les pauvres, causer la dégradation des écosystèmes sur lesquels nous dépendons tous pour la vie sur terre; si les peuples du monde veulent éviter des catastrophes sur l'environnement ils doivent rendre effectives les politiques et les pratiques du développement durable (LOURDEL, 2005).

En 2002 (RIO + 10), se déroule à Johannesburg, le premier sommet mondial du développement durable, avec la participation de 110 chefs d'Etats et de gouvernements, 150 ministres, 30 prix Nobel, 1000 ONG, des centaines de chefs d'entreprise, et de très nombreuses institutions.

Les efforts depuis Rio de Janeiro ont été lents, inopérants et insatisfaisants. Et nombreux acteurs manifestent colères et indignations. Les Etats réaffirment que le développement durable est un élément central de l'agenda international, et se sont engagés individuellement et collectivement à travers des actions concrètes à une échelle locale et globale à atteindre dans les délais repartis, des objectifs planétaires ciblés, précis, et datés, qui se résument essentiellement à:

- Réduire de moitié, pour 2015, la proportion des personnes pauvres ;
- Encourager et promouvoir le développement dans des stratégies modèles sur 10 ans pour accélérer le changement vers une consommation et production durables ;
- Diversifier les apports d'énergie et augmenter substantiellement le partage global des énergies renouvelables afin d'augmenter sa contribution à l'apport énergétique total (ou global) ;
- Améliorer l'accès aux ressources et aux services sûrs, pas chers, économiquement viables, socialement acceptables et environnementalement sains ;
- Accélérer le développement et la dissémination de l'efficience énergétique et les technologies de conservation des énergies ;
- Développer l'aménagement intégré des ressources hydriques et les stratégies efficaces pour l'eau en 2005 et,
- Atteindre en 2010 une réduction significative dans les taux actuels de la perte de la diversité biologique.

Le sommet de Johannesburg pousse l'agenda de durabilité plus loin, il consolide et élargit la compréhension du développement durable, particulièrement les liens importants entre la pauvreté, l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles (AZAPAGIC *et al.*, 2004; ESPUNY, 2004).

Ces événements politiques ont amené le développement durable dans une aire publique et l'établissent comme un but largement accepté pour les décideurs politiques. Il leur est demandé gouvernance, transparence, flexibilité et gestion saine de la chose publique; et à la société civile il est sollicité organisation, participation, et totale implication dans la gestion des affaires de la nation.

Comme résultats il y a une prolifération des stratégies et politiques de développement durable, des innovations technologiques, des initiatives éducatives et scientifiques, des nouveaux régimes et institutions législatives.

Sur le plan académique, le développement durable s'impose comme un nouveau paradigme, et l'effervescence est telle que pratiquement toutes les sciences se mettent de la partie, et revoient leurs copies. La transversalité des approches va de l'heuristique, au holisme, en passant par la systémique, la philosophie, les sciences humaines, les sciences naturelles, les sciences économiques et les technologies, qui créent de nouvelles disciplines et un nouveau langage fédérateur s'établit, et s'impose autour de lois, théories, concepts et idées nouvelles dans un enchevêtrement indescriptible mais passionnant.

2/ L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le concept de développement durable a fait éruption dans le monde agricole au point de figurer dans les pratiques, les plans, les programmes et les orientations stratégiques de pratiquement tous les pays du monde, car nul autre secteur, que l'agriculture ne laisse de trace aussi profonde sur la société.

Le « trialogue » entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux, dans un monde où les ressources se font de plus en plus rares, la pauvreté et la faim, le croit démographique, les effets pervers de la mondialisation, la destruction des écosystèmes terrestres et marins, les catastrophes naturelles et tout ce qui est prévisible et imprévisible, font de l'agriculture l'étendard du concept de développement durable.

En agriculture les liens étroits entre comportement humain, ressources, consommation, société, culture, durabilité, croissance font du concept de développement, un océan d'idées. Le définir, serait présomptueux, farfelu, vague, spécifique et pourtant les définitions fusent de partout et elles continuent d'évoluer à différents rangs, contextes, fonctions et objectifs (PRETS, 1997 ; PRETTY, 2006 ; HARVEY, 2005).

Pour HERVIEU (2002) le développement durable pour l'agriculture est un impératif qui s'impose tout naturellement, parce que la question alimentaire est indissociable de la question agricole. Or celle-ci touche à tous les volets de la triptyque du développement durable :

- Son volet économique puisque, pour bon nombre de pays, le développement et, notamment, la lutte contre la pauvreté passent par le développement agricole ;
- Son volet social car, aujourd'hui, c'est près de la moitié de l'humanité qui vit - directement ou indirectement - de l'activité agricole ;
- Son volet environnemental, car, plus que toute autre activité, l'agriculture consomme ou modifie les ressources naturelles.

Ainsi aux fonctions naturelles de l'agriculture qui sont la production d'aliment et la contribution à la sécurité alimentaire, l'agriculture a de significatives fonctions économiques sociales et environnementales, le défi est d'obtenir un compromis entre la combinaison de ces trois fonctions en réduisant au maximum les effets négatifs.

Pour INPACT (2004), l'agriculture durable est celle qui respecte les 27 principes de ces fondements (voir encadré n°1) qui, rapportés aux domaines agricole et rural, peuvent se regrouper en quatre dimensions indissociables:

- L'efficience économique : systèmes de production économes et autonomes, revenus décents ;
- L'équité sociale : partage des richesses, des droits à produire et du pouvoir de décision ;
- La protection de l'environnement : préserver la fertilité des sols, la biodiversité, les paysages, la qualité de l'air et de l'eau ;
- La culture et l'éthique : respect des générations futures, des communautés rurales et paysannes. Gestion participative de l'espace et des modes de production d'aliments de qualité.

Au niveau institutionnel, en agriculture, des thèmes profondément délicats, et notamment la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la durabilité de l'environnement sont les trois objectifs qu'on s'accorde à reconnaître comme objectifs primordiaux et contribution inestimable de l'agriculture au développement durable (INPACT, 2004 ; BIT, 2000).

Car la pauvreté est le fléau qui inhibe tout effort de développement, c'est la source et la conséquence des destructions des écosystèmes; mais aussi le visage qui se cache mal derrière les inégalités, les injustices, les politiques instables et mal orientés, la gouvernance, le chômage et les revenus.

La sécurité alimentaire est une notion qui englobe et dépasse le caractère commercial et technologique de l'aliment (PRETTY, 2002), si sa perception change d'un État à un autre elle est éminemment politique (HERVIEU, 2002); car l'aliment est une arme et c'est ce qu'il y a de plus profond pour la reconquête de la dignité; de l'indépendance et le libre choix des décisions internationales dans le contexte de la mondialisation et du libre échange mais aussi la stabilité interne et la résistance aux chocs des marchés externes. En terme plus simple la sécurité alimentaire est la protection effective des populations.

La durabilité de l'environnement dans l'agriculture se perçoit aujourd'hui, à plusieurs niveaux, car d'une part, l'agriculture est une source de dégradation qui a conduit à des catastrophes irréversibles et à une dilapidation des ressources à des échelles incommensurables; et d'autre part, qui d'autre que l'agriculture peut régénérer l'environnement.

L'intégration des aspects écologiques dans l'agriculture est sans aucun doute le salut de l'humanité. La demande sociétale en qualité de vie, en bien-être, en normes d'hygiènes, de sécurité et de sécurisation, se précisent dans bon nombre de pays modèles et se généralise à travers des lois et des textes fondamentaux.

ENCADRE 1:: les fondements de l'agriculture durable d'après la déclaration de Rio

L'homme est au centre des préoccupations pour une vie saine et productive en harmonie avec la nature (1) dans le respect des générations présentes et futures (3).
Les Etats, qui doivent coopérer de bonne foi (27), ont le droit souverain d'employer leurs ressources sans nuire aux autres Etats (2) qu'ils doivent avertir rapidement de toute situation à risques (18) ou activités pouvant les affecter (19).
La protection de l'environnement est partie intégrante et indissociable du processus de développement durable (4) qui vise à protéger et rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème terrestre (7).
Le développement durable est conditionné par la lutte contre la pauvreté et la réduction des différences de niveau de vie (5) l'intérêt et les besoins de tous les pays (particulièrement les plus vulnérables) doivent être pris en compte (6).
Les modes de production et de consommation non viables (non durables) doivent être éliminés (8) au profit de ceux qui seraient viables dont la diffusion doit être favorisée (9).
Tous les citoyens doivent avoir accès à l'information et être impliqués dans les décisions (10) Le développement durable doit pouvoir bénéficier de la participation effective de tous les groupes sociaux et particulièrement des femmes (20), des jeunes (21), et des communautés locales et autochtones (22).
Mettre en œuvre des mesures efficaces, législatives (11) et économiques visant à internaliser les coûts (en vertu du principe pollueur payeur) (16), des études d'impact (17), et toutes mesures qui, sans constituer des barrières injustifiées au commerce, (12) assurent la responsabilité de ceux qui causent les dommages (13) et évitent le transfert d'activités polluantes (14).
L'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard la mise en œuvre du principe de précaution (15)
La paix et le développement durable (et donc la protection de l'environnement) sont interdépendants (25) les conflits ne doivent pas avoir d'incidence sur l'environnement (24) et les ressources naturelles des peuples doivent être protégées en toutes circonstances. (23). Les différents concernant l'environnement doivent être résolus pacifiquement (26)

Synthèse des 27 principes de la déclaration de Rio d'après www.agora21.org

3/ L'AGRICULTURE DURABLE

En agriculture, la durabilité est devenue un objectif largement accepté et fait consensus et unanimité (INPACT, 2004 ; BIT, 2000 ; GAFSI *et al*., 2006,) depuis que l'agriculture conventionnelle, dite aussi moderne, a montré ses limites dans le sens où ses performances ont été réalisées selon un processus de dégradation des écosystèmes, de dilapidation de la biodiversité et une impressionnante consommation d'intrants. Mais aussi depuis que les agriculteurs subissent la pauvreté et la malnutrition.

Le concept d'agriculture durable est très riche et la littérature foisonne au point où pratiquement tous les types d'agricultures se disent durables et prétendent être écologiquement saines, conservatrices de ressources, économiquement viables, socialement acceptables et commercialement compétitives (FERET, 2001 ;VORLEY, 2002 ; HARVEY, 2005).

Aussi il y a autant de définitions d'agriculture durable qu'il y a de groupes, d'institutions et d'écoles qui ont débattu de ces questions (INPACT, 2004 ; FERET, 2001); et

toutes les définitions couvrent la triptyque "environnemental, social et économique du développement durable". Cependant rares sont celles qui font l'unanimité.

Une des plus célèbres est celle de Gordon CONWAY in FERET (2001) : « *L'agriculture durable est celle qui est résistante aux crises et aux chocs, qui combine la productivité, la stabilité et l'équité.*»

Pour la FAO, «*l'agriculture durable aspire à favoriser le développement durable dans l'agriculture, la pêche et les secteurs de la sylviculture qui conservent la terre, l'eau, les plantes et les ressources génétiques animales, non dégradantes, techniquement appropriées, économiquement viables et socialement acceptables*.»

Mais en dehors de la formulation littéraire de la définition, dans la pratique le concept est fécond et il cache des sensibilités et des orientations lourdes de conséquences car deux tendances majeures et opposées se dégagent.

La première tendance fait référence à un ensemble de pratiques spécifiques des systèmes agricoles et culturaux en incluant la conservation des sols et de l'eau, les rotations des cultures, la conduite des élevages, la diminution des usages des herbicides, des pesticides, des engrais etc. (FERET, 2001). Ce groupe de chercheurs issu de l'école américaine LISA (Low Input Sustainable Agriculture) prétendant que les bonnes pratiques agricoles définissent l'agriculture durable et mettent beaucoup l'accent sur les aspects écologiques (VORLEY, 2002; HARVEY, 2005; GAFSI *et al*., 2006). Ce qui est frappant dans cette tendance est que les frontières de l'agriculture durable se limitent aux frontières de la ferme, de l'exploitation, voire de la parcelle (INPACT, 2004 ; FERET, 2001 ; PRETTY, 2002).

A travers l'agriculture durable, selon cette tendance, l'agriculture prend des dimensions pointues, que certains n'hésitent pas à qualifier d'agriculture de précision ; les pratiques, les processus, les normes, les qualités, les labels, les marques, la région, le territoire, la période et tout un amalgame savant de critères et d'indicateurs et que de puissants moyens, publicitaires, de lobbying, et de marketing font du produit agricole un produit d'étiquette, près d'un produit de luxe. Ainsi les conditions où la compétition peut fleurir et prendre plus de responsabilité dans la sphère publique (bien-être), la sphère

personnelle (aide personnelle), et dépolitise (rendre futile) l'accès aux ressources et au droit (GUTHMAN, 2006).

D'ailleurs c'est à travers ce type d'agriculture durable que s'engouffre la tendance ultra-libérale de l'agriculture orientée vers le marché. L'objectif économique reflète l'idée que les fermiers doivent être capables de se fixer et de vivre aussi bien d'une production suffisante de nourriture pour une population mondiale croissante. Par conséquent, les considérations économiques de rentabilité, efficacité, et productivité sont importantes pour la durabilité agricole. Le marché est censé produire la régularisation et maîtriser la production.

La seconde tendance, défendue par un autre groupe (Groupe des activistes, les ruralistes, les protectionnistes, les altermondialistes) met l'accent sur la compréhension des besoins humains et les impacts à long terme sur l'environnement et la biodiversité (INPACT, 2004). Pour ce groupe, le développement durable est un raisonnement global qui s'intéresse autant aux pratiques agricoles qu'à l'évolution des systèmes de production et leur articulation avec le développement rural local. La durabilité de l'agriculture doit se définir à l'échelle territoriale, dans des terres agricoles et des territoires qui restent productifs et habitables pour les communautés présentes et les générations futures (BIT, 2000 ; VORLEY, 2002; PRETTY, 2006; FERET, 2001).

Pour ce groupe l'agriculture crée des richesses qui ne sont pas nécessairement marchandes, elle ne se limite pas à la production et à la commercialisation, elle génère une série de retombées (aménités rurales) qui vont bien au delà de la production d'aliments ou de produits forestiers ou de la fibre. Ces retombées ont des incidences positives pour l'ensemble de la communauté qu'il importe de préserver. Il s'agit essentiellement (BIT, 2000 ; POTTER et BURNEY, 2002; AZAPAGIC *et al.*, 2004; BARTLETT, 2006; FAO):

- De la sécurité alimentaire même dans une échelle réduite d'autosuffisance locale, régionale ou nationale ;
- La contribution de l'agriculture dans la préservation, le recyclage, le captage et la protection des ressources naturelles (eau, forêts, sols, biodiversité, CO2, pollutions, paysages);

- La contribution au développement rural et le maintien de la viabilité des territoires, l'éradication de la pauvreté, la lutte contre l'exode rural et le développement du patrimoine culturel.

Ces thèmes sont d'ailleurs au cœur et à l'origine de la naissance du concept de la multifonctionnalité de l'agriculture et le porte drapeau de l'agriculture durable.

Actuellement le concept de multifonctionnalité de l'agriculture inspire les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations agricoles, de nombreux hommes politiques et les alter mondialistes. Il est accueilli avec enthousiasme et apprécié d'autant plus qu'il fait obstacle aux politiques prônées par l'OMC (BIT 2000, FALL *et al.,* 2004).

D'ailleurs, les pays qui soutiennent l'approche multifonctionnelle invoquent l'une ou l'autre des dimensions de la multifonctionnalité de l'agriculture pour justifier des rétributions directes à leurs producteurs; et les soutiens des Etats à l'agriculture ne se font pas uniquement en fonction de la production de denrées agricoles, mais en fonction de l'ensemble des contributions de l'agriculture à la société, et incitent les systèmes de productions vers des contrats sociaux plutôt que vers un règlement industriel et punitif (BIT, 2000 ; PETIT 2002; POTTER et BURNEY, 2002.)

Aujourd'hui, on estime l'agriculture durable comme un nouveau contrat social entre la société dans son ensemble et ses agriculteurs (GAFSI *et al.,* 2006). Elle est une révolution silencieuse qui aide à la construction d'un nouveau monde et fait son chemin, malgré de nombreuses politiques entravantes, malgré les nombreuses institutions qui n'écoutent pas les voix des populations locales particulièrement si elles sont pauvres et isolées; malgré les nombreuses entreprises qui continuent de penser à maximiser leur profit en offensant l'environnement (PRETTY, 2006).

4/ L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE [ADRD]

Partant du constat que le développement durable est un raisonnement global et que l'agriculture ne peut être dissociée ni de ses territoires et encore moins de ces ruraux, le concept de l'ADRD, a pris naissance au début des années 80 avec la prise de conscience croissante entre la nécessité de répondre aux besoins fondamentaux, en matière de nourriture, de logement, d'habillement et plus généralement de qualité de vie et la nécessite de préserver des ressources physiques et biologiques précieuses (FAO,).

Les idées fondamentales de l'ADRD sont dans le rapport « notre avenir à tous » qui d'ailleurs prédisait que la nourriture pour une population croissante pour 2025 serait incertaine[1], (CNUCED, 1997, DOROTA et DONALD, 1994) et que la pauvreté, la faim, la malnutrition et un ensemble de tendances économiques et environnementales alarmantes touchent une proportion importante de l'humanité. Ainsi les politiques et les programmes nationaux et internationaux concernant l'agriculture devaient couvrir un vaste éventail de questions économiques, environnementales et socioculturelles allant au-delà des domaines traditionnels de la productivité agricole, et de la sécurité alimentaire (BIT,2000; RASMUS, 2006.)

Le concept a été exposé pour la première fois dans le cadre d'Action 21 chapitre 14, adopté par le Sommet «Planète terre» à Rio de Janeiro en 1992 et examiné à la huitième session de la commission du développement durable (CDD 8) en avril-mai 2000.

Ainsi, le concept d'ADRD est un objectif spécifique de « l'action 21 » (Chapitre 14), qui englobe les principes du développement durable (viabilité économique, appropriation culturelle, justice sociale, pertinence environnementale et productivité à long terme) et intègre les considérations d'un développement durable, dans les politiques agricoles (en particulier pour les pays en voie de développement) pour promouvoir durablement la production vivrière, la sécurité alimentaire, l'emploi, la création de revenus et l'équité (FAO, BIT, 2000).

[1]. En 2025, 83% des 8,5 milliards de la population mondiale vivront dans des pays en voie de développement.

Encadré 2: Mondialisation et agriculture

La mondialisation peut être effrayante, stimulante, écrasante, destructrice ou créatrice, selon le point de vue de chacun . Elle a apporté toute une série de changements de grande ampleur auxquels personne n'échappe ((HALONEN ET MKAPA, 2004). Elle a été déclenchée par l'évolution des idéologies libérales qui consiste à confier aux marchés les fonctions jusqu'à là détenues par les Etats à travers la libéralisation de l'économie et le développement sans précédant des nouvelles technologies de l'information (NTIC), Qui ont donné naissance à un monde interconnecté dans les relations économiques mais aussi dans les relations sociales et politiques entre États, organisations et individus du monde entier, le monde est désormais un village.

Les résultats sur le progrès et le développement des systèmes libéraux par rapport aux autres modèles sont incomparables. Dans les pays intégrés à l'OCDE, au cours des 30 dernières années, l'espérance de vie a augmenté de vingt ans, la mortalité infantile a été divisée par 2, le taux de scolarisation a doublé, la production alimentaire et la consommation ont évolué de 20 % dépassant le taux de natalité (CLAYTON et BASS, 2002) et les échanges commerciaux sont passés de 25% en 1965 à 75 % pour la dernière décade (HERTEL et WINTER, 2005).

En Asie de l'Est, la croissance a permis à plus de 200 millions de personnes de sortir de la pauvreté en une seule décennie. (HALONEN et MKAPA, 2004). La réduction considérable des coûts de la communication et les frais de transports et de stockages, l'accélération des transferts des capitaux et des savoirs transfrontaliers et l'élimination des barrières douanières devraient ouvrir la voie à un rattrapage rapide du retard, à une forte croissance économique et à une nette amélioration des conditions de vie.

Il n'en demeure pas moins que les pièges supposés ou proposés créent la confrontation entre alter et pro mondialistes. La croissance a été dopée par les demandes financières et les produits manufacturés.

La hantise de la mondialisation dans le secteur agricole et la vulnérabilité des petites exploitations qui pourraient être les premières victimes de ce processus.

Pour beaucoup, la mondialisation a mis à mal les moyens d'existence traditionnels et porté atteinte aux communautés locales, et elle représente une menace pour l'environnement et pour la diversité culturelle. Leurs capacités de résistances devant la puissance des investissements, le niveau technologique et managérial, l'accès aux marchés, les exigences qualitatives et quantitatives seront réduites à néant et concourra irrémédiablement à leurs pertes.

Le déclin de la petite paysannerie entraîne inexorablement la perte des savoirs et des savoirs faire locaux, l'érosion des structures sociales, la création du chômage et l'entrée dans la sphère de la pauvreté d'une masse importante de la paysannerie. Les dangers de la mondialisation dans l'agriculture et aussi le gaspillage des ressources non renouvelables. L'externalisation des nuisances et la non identification des responsables et des responsabilités Certaines pratiques à travers un transfert de technologies dépassées et inadaptées ont fait des pays en voie de développement des recycleurs de la poubelle des technologies et d'industries qui non plus cours dans les pays développés. Plus grave encore, la sécurité alimentaire est entre la main de cinq nations qui nourrissent 80% de la population mondiales (Usa, FRANCE, Canada, BELGIQUE et ROYAUME UNI).

Toujours dans le contexte de la mondialisation où le niveau d'abondance n'a jamais été égalé et pourtant des famines ont disséminé des peuples entiers ce qui fait que la mondialisation n'a pas réussi le test de légitimité sociale

Comparativement à de nombreux pays dans le monde la mondialisation en Algérie est menée par les pouvoirs politiques "tambour bâtant", ni les syndicats, ni la classe politique et encore moins la société civile ne sont invités à débattre d'un aussi épineux sujet.

Dans le monde la mondialisation est souvent un sujet qui divise à l'échelle national ou international et fait l'objet de dialogue de sourd.

L'ADRD reconnaît l'agriculture comme un élément fondamental, tout en incluant le développement rural, qui englobe aussi une large gamme d'actions hors production agricole et notamment :

- Les secteurs productifs non agricoles, comme l'industrie non agricole, l'exploitation minière, le tourisme, les ressources naturelles, la gestion de l'environnement;
- Les secteurs de services comme la santé, l'éducation, la formation, la recherche et la vulgarisation, le crédit, l'environnement, les transports ;
- Le système de gouvernance au niveau local, municipal et provincial, s'agissant notamment des liens avec le secteur privé, la société civile et les agences gouvernementales concernées;

Les infrastructures rurales comme les routes, l'électrification, les télécommunications, le logement, l'eau potable, l'assainissement, etc. (FAO, 2007).

Le lancement effectif de l'Initiative pour une Agriculture et un Développement Rural Durable (ADRD)[2] a eu lieu en marge du Sommet Mondial du Développement Durable (Johannesburg) le 30 août 2002, lors d'un événement officiel des représentants de gouvernements, des agences des nations unis, des organisations de la société civile[3,] et des ONG.

Depuis, l'ADRD est une plateforme mondiale, dont le maître d'œuvre est la FAO, menée par la société civile et soutenue par les gouvernements (FAO,).

Si l'agriculture durable est une pratique, l'ADRD est un processus de changement intégral et dynamique, planifié et exécuté par les communautés rurales et les ménages eux-mêmes, avec le soutien d'autres acteurs au niveau régional, local, national et international.

Selon la FAO ce processus doit veiller à :

---

2. D'autres plateformes mondiales 'ADRD s'intéressent aux régions de montagnes et aux prairie SARD-M SARD-P

3 Les travailleurs, les syndicats, le monde des affaires, de l'industrie, les femmes, la jeunesse les medias et les associations des consommateurs.

- Satisfaire les besoins nutritionnels de base des générations présentes et futures, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif, tout en fournissant un certain nombre d'autres produits agricoles ;
- Offrir un emploi durable, des revenus suffisants, et des conditions de vie et de travail décentes à tous ceux qui s'occupent de production agricole ;
- Maintenir et, lorsque les circonstances le permettent, accroître la capacité de production de la base des ressources naturelles dans son ensemble, et la capacité régénératrice des ressources renouvelables, sans perturber le fonctionnement des cycles écologiques de base et les équilibres naturels, et sans détruire les caractéristiques socioculturelles des communautés rurales, ni polluer l'environnement ;
- Réduire la vulnérabilité du secteur agricole face aux facteurs naturels et socio-économiques préjudiciables et autres risques, et renforcer l'autonomie.

L'ADRD vise les moyens d'existence et de bien-être, des ruraux pauvres en :

1) Facilitant l'accès des populations aux ressources génétiques, technologiques, à l'eau, à la terre, aux marchés et à l'information ;
2) Encourageant des conditions équitables d'emploi dans l'agriculture et le développement rural ;
3) Promouvant les bonnes pratiques agricoles.

4.1/ LES PILIERS DE L'ADRD

L'ADRD est un développement centré sur la population et sur le maintien d'un équilibre entre les diverses priorités du développement rural, son principal axe est de renforcer les capacités dans les communautés rurales afin de contribuer à un développement agricole et rural, écologiquement sain, économiquement viable, socialement juste, culturellement approprié, holistique et scientifique.(PRETTY et KOOHAFKAN, 2003).

Au-delà des trois piliers (social, environnemental et économique) pour définir le Développement durable, la plate forme ADRD ajoute le pilier culturel qu'elle juge tout aussi important.

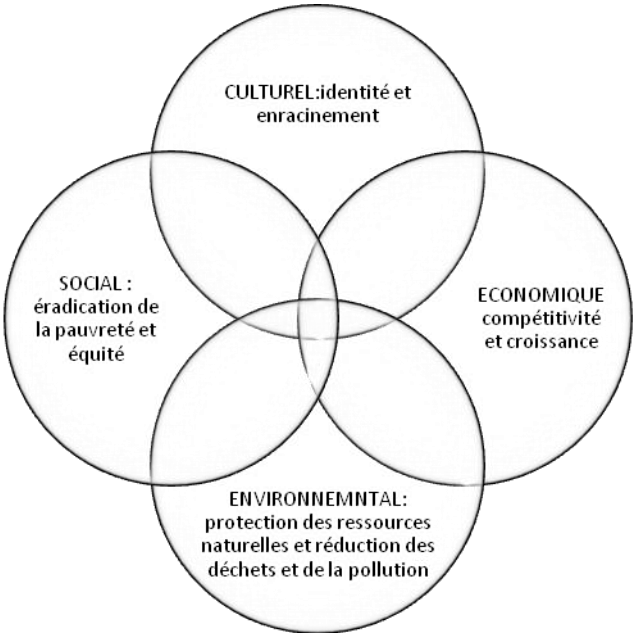

Figure 1: L' ADRD comme objectif centré sur la population.

Le pilier culturel s'exprime à travers la promotion des valeurs culturelles et artistiques locales, les croyances religieuses; les traditions et coutumes ancestrales, le savoir faire, les pratiques alimentaires et tout ce que la population considère comme précieux. Ces valeurs sont le gage d'une cohabitation entre individus dans le respect et la cohésion.

Le pilier social s'intéresse essentiellement à la réduction de la pauvreté, la sécurité physique et financière de l'alimentation et l'équité entre tous les citoyens, sans considération de genre, de religion, de race avec une attention particulière sur les groupes vulnérables, dans la société rurale.

Le pilier économique: Pour être viables, la compétitivité, la croissance, la diversification économique des agriculteurs et des producteurs doivent être mises en avant ; il leur faut donc une exploitation efficace des ressources et des moyens et une organisation afin de minimiser les coûts, les risques et optimiser les revenus.

Le pilier environnemental est déterminant, la protection des ressources naturelles (l'eau, la terre, l'air, les forêts, la biodiversité) et la préservation des écosystèmes par tous

les moyens (financiers, techniques, politiques, éducatifs, etc.) sont les clés du développement durable.

4.2/ LES DEFIS ET LES ATOUTS DE L'ADRD

L'ADRD est un processus difficile car il n'existe pas de modèle unique, il passe nécessairement par une série d'étapes méthodiques, dont l'initiative revient principalement aux pouvoirs publics, en vue d'identifier les domaines d'action clés et des objectifs stratégiques précis (INPACT, 2004 ; PRETTY et KOOHAFKAN, 2003). Il implique la mise en œuvres d'initiatives éducatives, des motivations économiques et de développement de technologies appropriées, qui assurent une stable provision alimentaire et nutritive, accessibles aux groupes vulnérables et arrivant sur le marché pour générer de l'emploi et des revenus (DOROTA et DONALD, 1994)

Depuis sa formulation la FAO estime que la situation a évolué à tous les niveaux, et un regain d'intérêt est constaté au niveau mondial pour l'ADRD malgré la nature dynamique et complexe des défis auxquels les communautés rurales sont confrontées. Des milliers de projets, des nouvelles idées et perspectives sont apparus, des expériences ont été acquises et des leçons ont été tirées.

Actuellement, le concept d'ADRD évolue dans un paradigme avec thèmes et problèmes pour un développement holistique et un but central qui comprennent des principes et de bonnes pratiques pour la durabilité, qui nécessitent, décisions politiques, mobilisations scientifiques et des révolutions économiques. Il implique pratiques et résultats.

Les atouts de l'ADRD peuvent mener aux améliorations de la vie rurale. Les ruraux vivent mieux organisés, sécurisés alimentairement, avec plus d'accès aux services, et beaucoup de choix dans leurs décisions (PRETTY et KOOHAFKAN, 2003).

Ceux qui œuvrent actuellement en faveur de L'ADRD, perçoivent des améliorations de la vie rurale, avec plus d'accès aux services (FAO, 2007). Les perspectives des nouvelles technologies de l'information sont incommensurables notamment l'enseignement et le commerce à distance (E-learning et E-commerce).

De nombreux travaux de prestigieuses institutions publiques et privées (IIED, ACDI, GTZ, FIDA, FAO, CIHEAM etc.) et même les institutions transversales comme l'OMC, FMI, et la BM, perçoivent l'ADRD comme un processus qui améliore la vie des ruraux et les rend acteurs actifs pour le développement, et y voient la réponse aux inquiétudes des gouvernements et des ONG aux problèmes néfastes de la mondialisation et de la libération des marchés (BIT, 2000).

L'ADRD a impulsé des politiques et des théories et qui marchent 4comme :

La proximité institutionnelle (l'assistance technique, la recherche, la finance, la bonne gouvernance, la décentralisation,), la proximité géographique (aux marchés, aux centres de décisions, aux institutions éducatives et administratives),

L'application de ces politiques a permis des avancées constatées :

a) Sur des aspects sociaux:

- La réduction de la pauvreté et de l'exode rural;
- Instauration de l'équité, la justice, le partage, la cohésion sociale, et la démocratie participative ;
- Plusieurs choix dans la prise de décision et l'autonomie des ruraux et des agriculteurs (Empowerment) ;
- Rehaussement du bien-être et de la qualité de la vie (welfare et wellbeing).

b) Sur des aspects économiques :

- Une augmentation des revenus des ruraux ;
- Une économie agricole, assurant les besoins locaux, et organisés autour d'associations coopératives et orientée vers le marché local, national et international ;
- Un rehaussement de la sécurité alimentaire et de la disponibilité de l'aliment depuis l'échelle individuelle jusqu'à l'échelle locale ;
- Des pratiques moins consommatrices en intrants ;
- Des innovations techniques simples et accessibles.

[4]POLICY THAT WORK (PTW°) = les politiques qui marchent sont une série de nombreux travaux de L'IIED, sous la conduite de Conrad WORLEY

c) Sur des aspects environnementaux :

- Une importante contribution pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité ;
- Une diminution des pratiques polluantes ;
- Une gestion rationnelle des ressources naturelles.

d) Sur des aspects culturels:

- Une fierté, une cohésion sociale, une expression culturelle et artistique, développement de l'écotourisme.

Le BIT (2000) estime qu'aucune modernisation sérieuse du secteur agricole ni un développement économique global n'est possible sans ADRD.

Le PNUD, voit l'ADRD comme un des plus grands contributeurs au développement humain durable (SHD), qu'il définit comme le développement qui ne génère pas que la croissance économique, mais qui distribue ces bénéfices équitablement, qui protège l'environnement plutôt que de le détruire, qui crée de l'emploi plutôt que de marginaliser la population, le développement qui donne la priorité aux pauvres, en élargissant leurs choix et en leurs offrant des opportunités et des services, par la participation dans les décisions qui affectent leurs modes de vie, le développement qui est pour la population, pour la nature, pour l'emploi et pour les femmes.

Le NEPAD a fait de l'ADRD un de ces objectifs stratégiques et vitaux envers le développement de l'économie rurale.

CHAPITRE II : LE CONTEXTE NATIONAL

1/ LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN ALGERIE

A l'instar de tous les Etats du monde, l'Algérie s'est résolument engagée, depuis le sommet de Rio, et plus encore depuis le sommet de Johannesburg, dans la voie du développement durable. De ce fait elle est signataire de plusieurs initiatives, conventions et traités internationaux. Elle s'est engagée dans des réformes internes par la mise en place de structures institutionnelles, de mécanismes politiques, juridiques et financiers.

Des stratégies, pour le court et le long terme, sont adoptées dans de nombreux secteurs principalement pour la mise en œuvre de l'agenda 21 et pour atteindre les objectifs de développement du millénaire (ODM) dans les délais répartis (2015).

Cette démarche s'est traduite d'abord par la création du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MATE) et l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'environnement (SNE), d'une stratégie nationale d'aménagement du territoire (SNAT) et d'un plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD) qui implique autant les départements ministériels sectoriels (agriculture, énergie, industrie, transports, tourisme, santé, culture, ressources en eau) que les deux ministères à responsabilité transversale que sont le ministère des finances et le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MATE).

Des institutions au plus haut sommet de l'État tels le haut comité d'État au développement durable (HCEDD) et des institutions consultatives (Observatoires, Gouvernance et Prospective) sont ainsi mises en place. Des nouveaux textes de lois, des taxes, des amendes, et des rétributions qui affectent directement notre mode de vie et nos comportements sont régulièrement adoptés.

Toutefois, si partout ailleurs le concept de développement durable suscite des houleux débats et des controverses à travers tous les acteurs de la société, en Algérie l'engagement sur la voie du développement durable est tatillonne, sans rythme et floue ; mais c'est une réalité politique menée par une approche descendante qu'on appréhende à travers les discours et les changements du langage politique.

Ainsi le lexique du langage politique s'enrichit de mots lourds de sens, d'où on peut tirer quelques orientations et des tendances, au profit des politiques orientées vers la démocratie participative, l'auto construction de la société, l'auto organisation, l'auto développement des régions, les choix raisonnés, les stratégies d'acteurs, la responsabilité et la responsabilisation, et la disponibilité de l'information et cela pour la bonne gouvernance, la transparence, l'équité, l'égalité, la décentralisation, la sécurité, le bien-être, la lutte contre la pauvreté, la protection et la préservation des ressources et de l'environnement etc.

Sur un autre tableau les politiciens veulent coûte que coûte l'adhésion à l'OMC, l'intégration au marché de l'union européenne, l'ouverture des frontières à l'investissement étranger, autant dire l'Algérie est pour l'orientation vers l'économie de marché, pour la mondialisation, et pour le libéralisme.

Ainsi l'équation s'avère compliquée, imprécise et ardue d'autant plus que l'Algérie est dans une phase douloureuse et chaotique de transition politico-économique et heureusement que les indicateurs financiers n'ont jamais été aussi florissants grâce à la hausse inespérée du prix du pétrole.

Dans le secteur de l'agriculture, les grandes orientations vers un développement durable sont:

- La création d'un secrétariat d'État au développement rural annexé au Ministère de l'agriculture qui s'appellera désormais le MADR (Ministère de l'agriculture et du développement rural) ;
- La transformation du plan national de développement agricole (PNDA) en plan national de développement agricole et rural (PNDAR), donnant des nouvelles orientations à l'agriculture ;
- Les subventions et les aides multiformes aux agriculteurs ;
- La stratégie nationale de développement rural durable (SNDRD) et la politique du renouveau rural (PRR) sont élaborées et constituent le cadre des futures politiques en matière d'agriculture et de développement rural durable ;
- Les projets de proximité de développement rural sont l'opérationnalisation des principes du développement durable.

2/ L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL

2.1/ APERCU HISTORIQUE

Sommairement et pour l'histoire l'agriculture algérienne et le milieu rural ont été malmenés et ballottés pendant quarante années entre des politiques utopistes socialisantes et des politiques inhumaines libérales.

Les politiques socialisantes en agriculture ont été construites dès les premiers mois de l'indépendance dans la précipitation après le départ massif et précipité des colons. Elles ont commencé en étouffant la spontanéité de l'action paysanne fière de retrouver l'indépendance, et de s'autogérer. L'État s'est accaparé des terres des colons pour en faire des instruments de politiques où les riches ont cédé la place aux pauvres, les fermiers aux paysans, les propriétaires aux sans terres, et en peu de temps, les slogans creux et les inextricables corollaires du système socialiste, -le centralisme, la bureaucratie, le dirigisme, le radicalisme, les plans - ont vidé l'agriculture de sa substance, et l'attachement à la terre, à la propriété individuelle ou familiale s'est dissipé, les aspects sociaux d'entraides et d'appartenance à une communauté dont le travail de la terre est vénéré a été anéanti. Déjà en ce temps René DUMONT était offusqué de voir du fumier jeté pour ne pas avoir à "prendre la peine" de l'enfouir.

Les fermes deviennent des domaines collectifs, on instaure le salariat, et on mécanise à outrance, puis le modèle évolue en contrôle total de la gestion quotidienne et des finances des exploitations, à tel point que les exploitations ignorent leurs recettes et leurs dépenses[5] (GUILLERM et BOURDET, 1977).

Quelques années plus tard, les ouvriers agricoles des domaines autogérés gagnés par la lassitude et écrasés par le poids des bureaucrates comprennent que l'autonomie n'est qu'une politique de façade. Ils déclarent malgré la frustration qu'ils étaient quand même heureux qu'ils ne soient pas battus et fiers qu'un gouvernement central soit algérien et qu'après tout ils sont là pour travailler et un point c'est tout.

5 A la dissolution de l'O.N.R.A en 1967 qui était devenu un empire dans un État il semble qu'à peine un cinquième des domaines autogérés soient bénéficiaires (GADILLE, 1972).

Après la nationalisation des hydrocarbures, et dans un pari technocratique l'État voit grand et lance "l'industrie industrialisante" et ouvre l'ère de la planification économique sur la base financière de la rente pétrolière. La « dépaysannisation » de la société prend une ampleur telle que le rêve de chaque paysan est d'habiter la ville, malgré le fait qu'au même moment l'État lance "la révolution agraire" et nationalise les terres des gros propriétaires 6et des absentéistes, et regroupe les paysans pauvres dans des villages socialistes autour de ces terres.

La sphère privée marginalisée et dépouillée ne s'équipera même pas, on relève 18 acquisitions de tracteurs en 1973, insignifiantes devant celles de 1967 qui étaient de 1830 tracteurs. De 1974 à 1976 on ne relève pratiquement aucune (GUILLERMOU, 1994).

Avec ce système socialiste, L'État s'est arrogé la compétence d'administrateur suprême. Il a passé tout le temps à solutionner les problèmes engendrés par ces mauvaises stratégies. En cherchant à tout prix à motoriser l'agriculture il a affaibli le muscle. L'accumulation des preuves de la contre productivité de ce système a fini par éclater en plein jour. Le secteur industriel ne pouvant jouer son rôle ses contre performances l'ont ruiné et coulé le secteur agricole avec lui. Le mécontentement de l'opposition politique, les pénuries des produits alimentaires pour la population, comme de la pièce détachée pour l'industrie, ont engendré des situations ubuesques ce qui d'ailleurs signera l'imminence de sa fin.

Cependant l'histoire retiendra la générosité sur les aspects sociaux de la révolution agraire7, qui a permis au monde rural de profiter pleinement. Le niveau de vie des ruraux a augmenté rapidement et d'importants programmes dans l'habitat, l'électrification, la santé et l'éducation ont amélioré notablement la qualité de la vie dans les campagnes algériennes et effacé soit peu les séquelles d'une colonisation inhumaine.

A partir de 1980 et jusqu'à 2000 ce sont les reformes libérales, menés dans l'hésitation, l'affairisme et le flou juridique. La première reforme dite "restructuration 1980-1991" se

6 On estime à 17 000 propriétés "nationalisées" et récupérées selon diverses sources entre 1.5 millions et 2 millions d'hectares par le Fond national de la révolution agraire (F.N.R.A); ce qui a permis de constituer 3600 coopératives agricoles de production de la révolution agraire (C.A.P.R.A), 800 groupements de mise en valeur (G.M.V) et 1200 coopératives agricoles d'exploitation en commun (C.A.E.C) et 610 C.A.P.C.S et 34 villages socialistes sur un programme qui visé 1000 villages (GALLISOT, 1978).

7 Durant la guerre de libération 8000 villages et hameaux ont été effacés par les bombardements et sur le programme de 1000 villages agricoles, de la révolution agraire on a à peine construit 400 villages.

focalisera sur les DAS considérées comme des structures inadaptées génératrices de contraintes internes et externes qui freinent lourdement la productivité du système (DJENANE, 1997(b).). Certains domaines avaient des superficies de 5000 hectares d'autres avaient à peine 75 hectares (CNES, 2003). Cette restructuration a abouti à un désengagement de l'État de la gestion interne des exploitations puis à un éclatement des 2000 domaines autogérés en 3400 domaines socialistes (DAS), dont la taille moyenne va passer de plus de 1 000 hectares à 350 hectares, la dissolution des CAPCS et des COFEL a donné aux exploitations étatiques la liberté de négociation sur le prix et la commercialisation en dehors des circuits étatiques. La dépolitisation de l'acte agricole, et libéralisation du commerce du gros et des intrants agricoles a permis aux privés d'investir dans les services agricoles.

En 1987, malgré le fait que pour la première fois depuis l'indépendance, les DAS réalisent une solde positive, une nouvelle réforme, dite "réorganisation" qui relève du champ d'analyse politique [8] (DJENANE,.1997 (b).), vient faire éclater les DAS, entre des petits groupes ou des individus formant ainsi des exploitations agricoles collectives (EAC.) et des exploitations agricoles individuelles (EAI).

L'État s'est contenté de 165 fermes pilotes (BESSAOUD, 2004). Cette réforme aussi dans une période où l'argent du pétrole ne nourrit plus la population mais sert plutôt à rembourser les dettes. L'État, dos au mur, rejoint le programme du FMI et de la banque mondiale, et adopte le modèle du Plan d'ajustement structurel (PAS).[9] Les affaires du pays sont désormais édictées par les banques et institutions financières internationales.

Et pourtant DJENANE (1997 (b)) prédisait que" *la mise sous ajustement structurel de l'économie conjuguée au paiement de la dette extérieure et à la déstructuration continuelle du secteur public ne peuvent conduire qu'à l'aggravation de la situation actuelle. A terme, le peu de performance de l'économie nationale se soldera par l'arrêt de la production, la fermeture en série des unités de production publiques et privées, la baisse du revenu national, en un mot*

8 Elle fut d'ailleurs lancée sur la base d'une simple circulaire interministérielle, en Août 1987, qui prendra la forme d'un projet de loi voté hâtivement en décembre 1987 (BACI,1999).

9 Selon FALL *et al*. « L''ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale peut se résumer de la façon suivante: 1) maximiser l'insertion des pays du Sud sur le marché mondial, c'est-à-dire une ouverture forcée des économies sur l'extérieur; 2) privatiser les entreprises de caractère public et libéraliser les prix ; 3) réduire les dépenses sociales (éducation, santé, habitation, etc.). »

par le rétrécissement du marché."Avant même que STIGLITZ (2006) [10] n'implosa la politique du FMI et les actions néfastes du PAS sur le surendettement des Pays qui ont, pour une raison ou une autre, été subjugués par le modèle de développement préconisé.

Le processus de privatisation s'amorce dans le secteur de l'agriculture par l'anéantissement de tout le secteur de la révolution agraire. Les terres sont remises à leurs propriétaires et les frontières s'ouvrent à tous les produits.

La démocratie se décrète, et pis encore à partir de 1991/1992 l'Algérie entre dans un processus de violence qui a détruit les bases sociales et économiques du pays , anéanti tous les efforts entrepris depuis l'indépendance faisant payer le plus lourd tribu aux ruraux.

Depuis 2000, l'Algérie trouvant un semblant de stabilité, et une évolution des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, l'État revient sur la scène agricole et rurale par des actions politiques et des mécanismes financiers en engageant deux plans de soutien à la relance économique (PSRE I et PSRE II [11]) où le secteur agricole à travers le PNDA puis le PNDAR ouvrent des perspectives pour encourager la sécurité alimentaire, augmenter la production, protéger l'environnement et vitaliser le monde rural.

2.2/ LA SITUATION DE L'AGRICULTURE

« *L'Algérie, vivant dans le mythe d'un développement autocentré et d'une rente pétrolière pouvant couvrir l'ensemble des dépenses à l'extérieur dont les dépenses alimentaires, a accordé peu d'intérêt à la compétitivité de son agriculture, voire au développement de celle-ci. C'est aujourd'hui l'agriculture méditerranéenne la moins développée* », dix années après cette citation de DJENANE (1997), l'handicap se confirme et s'incruste profondément dans la gestion sécuritaire de la nation, car pour combler le déficit alimentaire quatre à cinq milliards de dollars sont nécessaires chaque année et selon certains scénarios optimistes ce chiffre dépassera les 10 milliards vers 2030.

10 Joseph STIGLITZ : « Le problème n'est pas la mondialisation, c'est la façon dont elle est gérée. L'Occident a organisé sa mise en place de façon à recevoir une part disproportionnée de ses bénéfices.
11 Le PSRE I est d'une enveloppe de 7 milliards de dollars, et le PSRE II est d'une enveloppe de 55 milliards de dollars (B.M, 2005)

Longtemps nourrie par la langue de bois pour des ambitions démesurées dans des visions étroites l'agriculture algérienne a été longtemps perçue exclusivement comme activité économique, et son image est souvent associée à ces gigantesques exploitations dénommées EAC et fermes pilotes bercées dans le communautarisme, bernées dans le socialisme et qu'on élève pour le libéralisme.

A côté, plus d'un million d'exploitations privées ou familiales que des politiques hasardeuses ont marginalisé, des années durant, sont actuellement mal structurées, pas organisées et sans capacités compétitives pour une approche mondialisée.

Néanmoins, en dépit de sa dimension territoriale, l'Algérie agricole ne représente qu'une petite fraction dans un immense désert et l'essentiel du potentiel de production est situé dans des zones à climat aride et/ou semi-aride, et qu'à peine 3 % de la SAU est irriguée. D'ailleurs à cause du croit démographique, des pertes de terres dues à l'érosion, et à l'urbanisation sauvage, la SAU par habitant est en réduction continuelle, elle est passée de 0,75 hectare en 1962 à 0,25 hectare actuellement[12]. (BESSAOUD,2004 ;CNES, 2003; MADR,).

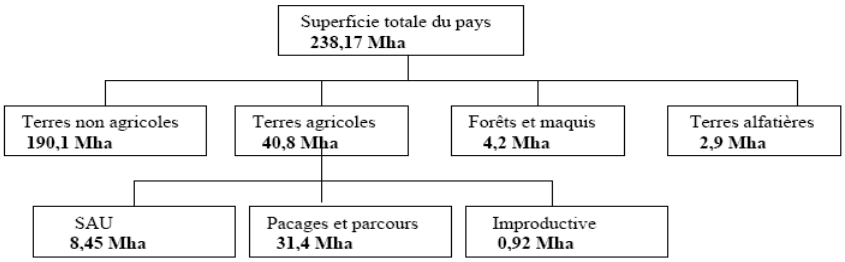

Figure 2: Répartition de la superficie totale de l'Algérie (MADR, 2002).

Pour nous, il serait présomptueux de pouvoir cerner toutes les causes, les conséquences, les aléas, les handicaps, et les risques d'une agriculture en mal de démarrage qu'une multitude d'experts, ont tenté d'expliquer sans convaincre des raisons de ces échecs. L'enchevêtrement des situations, des cas et des modèles a d'ailleurs fait de l'agriculture algérienne un cas d'école ou peu de théories trouvent des pratiques.

12 Par tête d'habitant la SAU est de 0,25 ha après avoir était de 0,7 ha en 1959, 0,5 ha en 1968, 0,4 ha en 1978, 0,3 ha en 1988; 0,28 ha en 1998, elle atteindra 0,16 ha en 2010, cependant si on considère que 60% de la population vit sur le littoral la SAU/hab. serait insignifiante.

Certaines réalités de terrain font que l'agriculture algérienne évolue dans des milieux hostiles, contraignants et sous menaces permanentes. Les risques de catastrophes naturelles – subies ou causées-, la somme de vulnérabilités (structurelles, agro climatiques, technologiques, sociales, naturelles, institutionnelles commerciales, et politiques) et plus grave encore la dégradation des conditions de vie des ruraux ont fait de l'agriculture algérienne un secteur malade et plagiant de piètres modèles de développement d'agriculture occidentale et de pays riches et développés considérés comme des producteurs naturelles.

Au delà des chiffres, des courbes de production, des milliards investis, des infrastructures réalisées, des subventions allouées et de l'effort déployé, l'Algérie n'arrive pas à nourrir dans des conditions normales de paix et de stabilité sa population, et cela donne l'impression de vivre dans un pays hautement vulnérable.

2.2.1/ LA SECURITE ALIMENTAIRE

Un pays dont la dépendance alimentaire, compte sur plus de 40% de l'importation, il y a là de quoi mesurer la vulnérabilité du pays et se poser les questions sur la gestion sécuritaire de la nation, Sous cette angle l'agriculture devient une affaire personnelle, familiale, régionale, et nationale et comme le souligne COULOMB (1999) la politique agricole doit se superposée sur la politique tout court.

Depuis l'indépendance des débats de 'leadershiping' du genre qui de l'agriculture ou de l'industrie devrait être le moteur de l'économie ont nui énormément au secteur agricole, et aux agriculteurs, et où le produit alimentaire est comparé à un vulgaire produit de basse manufacture.

Pour rappel il n'y a pas si longtemps des politiciens technocrates algériens sont arrivés au point de ne pouvoir payer une cargaison de blé, et cela aurait dû être une leçon pour la méditation.

Aujourd'hui, la manne financière aidant et taxé de pays riche, on constate encore la hausse de la facture alimentaire d'une année à l'autre dans des proportions alarmantes. L'agrobusiness à l'échelle nationale et internationale trouve un champ de prédilection dans

l'importation au dépend la production[13].; la consommation algérienne affole les bourses et les places financières, et met dans l'embarras de nombreux pays pauvres.

Et pourtant actuellement dans le monde, la sécurité alimentaire prend des dimensions prioritaires, voire de survie, elle est une menace sérieuse pour les pays non producteurs. Car des pressions énormes pèsent sur la productivité de l'agriculture à l'échelle mondiale et la disponibilité de l'alimentation est incertaine, la demande va s'accentuer et l'offre va se réduire à cause de :

- La diminution du potentiel agricole (dégradation et pollutions des ressources) ;
- Les demandes sociétales, (qualités du produit, mode de productions et qualité de l'environnement) ;
- Les sérieuses menaces du réchauffement climatique (changements globaux) ;
- Le croit démographique et l'amélioration des conditions de vie de pays émergeants (la Chine et l'Inde en particulier) ;
- Et de la fin annoncée du pétrole (diminution des réserves, progrès des nouvelles formes d'énergie comme les biocarburants, le solaire, l'éolien, géothermie), d'un autre côté.

Loin du pessimisme et du catastrophisme, il y a là pour un pays mono exportateur de pétrole de quoi construire des nouvelles politiques, car souvent quand c'est urgent il est déjà trop tard.

D'autres aspects qui méritent plus de commentaire et d'attention, notamment la ration dans la sécurité alimentaire et le côté sanitaire de l'aliment, qu'il soit pour les êtres humains ou pour les animaux (OGM, botulisme, encéphalopathie spongiforme bovine, la grippe aviaire, fièvre aphteuse, etc.) qui sont encore des sujets qu'on soulève rarement en Algérie.

13 Pour la seule année 2007, "quand l'importation s'est grippée" il y'a eu pénurie et augmentation des prix sur la semoule, l'huile, les produits laitiers et la pomme de terre.

ENCADRE 3 définition et composantes de la sécurité alimentaire:

1. Définition proposée par le Sommet mondial de l'alimentation

Reconnaissant l'importance de la sécurité alimentaire, la FAO a organisé un sommet en 1996 dans le but d'obtenir une sécurité alimentaire durable. Le Sommet mondial de l'alimentation adopta un plan d'action qui lance un appel à la coopération internationale. Ce plan propose la définition suivante de la sécurité alimentaire: "*La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active*".

2. Les composantes de la sécurité alimentaire

✓ La disponibilité de produits alimentaires: il s'agit de garantir la disponibilité durable d'une alimentation suffisante, afin de répondre à la croissance démographique et à l'évolution des comportements alimentaires.

✓ L'accès aux produits alimentaires: La sécurité alimentaire n'est assurée que si l'accès aux produits alimentaires est garanti sur les plans physique et économique.

✓ La stabilité de l'approvisionnement: Les produits alimentaires doivent être disponibles à des prix raisonnables

✓ Sécurité/Qualité/Préférences alimentaires: la nécessité de mettre à disposition des produits alimentaires ne présentant aucun risque, de bonne qualité et aptes à satisfaire les préférences du consommateur.

Source: FAO

Tableau I : Structure agraire en 1999.

Statut juridique	Effectif	Superficie totale (ha)	Superficie Moyenne (ha)
Propriétés privées	903 000	4 700 000	5,20
Attribution APFA	70 593	119 477	1,96
S /total privé	975 593	4 819 477	4, 95
EAC	29 556	1 839 165	62 ,23
EAI	22 206	220 285	9,92
S :T EAI EAC	51 762	2 059 448	39 ,79
Fermes pilotes	165	138 500	839, 40
Autres statuts	38 876	513 328	13, 25
S /T domaine public	90 806	2 713 276	29, 90
Total général	1 064 396	7 527 753	7, 08

Source : CNES in BESSAOUD (2004).

Tableau II : Répartition des terres selon les étages bioclimatiques.

Etage bioclimatique	Quantité de pluie (mm /an)	Superficie en ha	% de Superficie
Per humide	1200 – 1800	185 275	0,08
Humide	900 – 1200	773 433	0,32
Sub humide	600 – 900	3 401 128	1,43
Semi aride	300 – 600	9 814 985	4,12
Aride	100 – 300	11 232 270	4,72
Saharien	< 100	212 766 944	89,3

Source : MADR

2.3/ SITUATION DU MILIEU RURAL

Les fréquents changements dans les orientations politiques, l'absence de l'État au côté de la sphère rurale, pendant des périodes relativement importantes, ont été à l'origine de l'émergence de phénomènes graves, incontrôlables et déstructurant pour la société en général et pour les ruraux en particulier.

Des fastes années de la révolution agraire aux années noires du terrorisme aveugle, l'ampleur de la décadence a mis à mal des territoires, des populations, des activités, des ressources, et tout sur quoi se construit un mode de vie d'une société qui aspire à la paix et au bien-être.

Actuellement, État, institutions et société civile s'accordent à reconnaître le poids disproportionné que porte les espaces ruraux, où les baromètres de la qualité de la vie, du bien-être, du développement humain, de la santé des écosystèmes sont au plus bas, et fait des espaces ruraux des milieux de mal vie d'ou émergent, exodes, pauvreté, dégradations des milieux, délinquance et violence.

2.3.1/ DYNAMIQUE DE LA POPULATION

Face à l'attractivité de la ville la population algérienne a cessé d'être majoritairement rurale en 1987 et la population nomade compte désormais pour moins de 1 % de la population totale. La part des populations éparses sur la population totale est passée de 44% en 1966 [41,5% (1977), à 29,2%(1987)] à 19,2%, en 1998.

En 2004, l'Algérie comptait 32,3 millions d'habitants[14], la population rurale comptait environ 13 millions de personnes dont 6,5 millions (50%) vivant en habitations isolées et éparses (principalement hameaux, mechta, douars, ksours). et 6,5 millions (50 %) vivent en milieu agglomérés.

14 Selon L'ONS au 1er janvier 2007 la Population de l'Algérie est estimée à : 33 800 000 habitants repartis selon l'âge comme suit : 0 - 14 ans: 28,1 % ; 15 - 64 ans : 67,1 % ; + 65 ans : 4,8 %.
Du 5eme RGPH (2008) la population totale est estimée a 34.8 millions dont 71,3% résident en agglomération chef-lieu (ACL), 15,7% en agglomération secondaire (AS) et 13% en zone éparse (ZE).

En terme de découpage administratif, sur les 1541 communes algériennes, 979 sont des communes rurales. Et sur 4055 agglomérations 3476 sont rurales, ce qui représente quelque 1 850 000 ménages (CENEAP, 2004).

Les estimations de la FAO pour 2010 prédisent la stabilisation du tiers de la population dans le milieu rural (tableau N°III) mais la tendance à l'agglomération est prévisible.

Tableau III: Évolution des populations (1950- 2010) Algérie 10 [3]

	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010
Pop. totale	8 753	10 800	13 746	18 740	24 855	30 291	35 635
Pop. rurale	6 805	7 512	8 316	10 580	12 079	12 980	13 312
Pop. agricole	7 188	7 628	7 542	6 628	6 396	7 257	7 463
Pop. rurale/totale	78%	70%	60%	56%	49%	43%	37%
Pop. agricole/rurale	106%	102%	91%	63%	53%	56%	56%

Source : database FAO,.

2.3.2/ L'EMPLOI ET LE CHOMAGE

Le chômage est à l'origine du délabrement de la vie socio économique et politique de la société algérienne, il continue à hanter jusqu'à ce jour la quiétude de la nation. Et met dans l'embarras toutes les décisions de l'État. C'est pourquoi il reste la préoccupation essentielle de toutes les politiques de développement actuelles et futures.

Le nombre des chômeurs atteint des proportions alarmantes, et la bataille autour des chiffres officieux et officiels se font et se défont au rythme de la couleur politique, des plans et programmes. De plus, le secteur informel laisse peu de chance aux statistiques, et à l'objectivité de l'information.

Cependant, il est admis que le milieu rural algérien offre assez peu de possibilités d'emploi et l'activité agricole encore moins. Cette forte tendance à la baisse de l'emploi peut s'expliquer par le manque de structures, l'étroitesse des opportunités, et la faible profitabilité de l'activité agricole pour une large part de petites exploitations, pour qui les moyens de productions sont de plus en plus inaccessibles. D'un autre côté, les grandes exploitations sont fortement mécanisées et s'orientent vers la spécialisation, consommant beaucoup d'espace et cependant peu de main d'œuvre.

Le milieu rural qui offrait l'emploi aux urbains avant l'indépendance, emploie, près de 25 % de la population active totale[15] et selon les statistiques de L'ONS et de la FAO, l'emploi agricole sur l'emploi total est passé de 57% en 1966 à 29,6% en 1977, puis à 17,5% en 1987.

Le taux de chômage est évalué à 17,7% en 2004, contre près de 29% en 2000 (CNES,). Les derniers chiffres officiels donnent 12,4 %[16.], 62,6% de ces chômeurs se trouvent en zone urbaine et 37,4% en zone rurale. Ce chômage est essentiellement d'insertion (46% des primo-demandeurs d'emploi) et qui concerne surtout les jeunes de moins de 25 ans (49,3%) (CNEAP, 2004).

Un exemple de la fuite en avant, des pouvoirs publics est le programme type TUP-HIMO, et "emploi de jeunes", où le gaspillage de la ressource humaine, est tel que contre salaire de misère, des ruraux sont surpayés pour les travaux qu'ils font et sous payés pour vivre dignement.

Actuellement l'émergence des secteurs autres qu'agricoles font occuper 39%, des emplois dans le milieu rural (MOHAMMEDI, 2006), toutefois ces activités extra agricoles sont beaucoup plus orientées vers le marché urbain en expansion (équipement urbain en particulier) que vers les industries agro-alimentaires (IAA) et les industries agro rurales (AIR).

Ces nouvelles formes d'emploi ont le mérite, de jouer un important rôle dans le processus de la pluriactivité des ruraux, et par conséquent dans l'offre d'emploi, et dans la réduction de la pauvreté.

Désormais pour vivre ou survivre, c'est dans la mobilité quotidienne entre la ville et la campagne qu'une fraction importante des ruraux en quête d'emploi trouve le dénouement. Cette pluriactivité, diffuse l'étroitesse des opportunités dans les campagnes et dans le secteur agricole, le CNEAP estime que 15,9 % des ménages ruraux perçoivent des revenus extra agricoles.

15 12,5 actives dans l'agriculture pour 100 emplois, ce chiffre est de 1,6% aux Etats-Unis, 4% en France.
16 Confirmation du ministre de la solidarité national à la télévision décembre2007.

2.3.3/ L'EXODE AGRICOLE

L'attrait du gain rapide dans le secteur non agricole a entraîné des mutations graves et importantes affectant le milieu rural ces dernières années. L'exode agricole dont les causes sont essentiellement dans le manque de profitabilité de la profession, les énormes risques économiques de l'activité agricole, l'absence de soutien pour une large part d'agriculteurs, mais encore par l'absence de ressources naturelles (terres et eaux essentiellement) et financières pour la majorité des ruraux.

Les coopératives immobilières et les lotissements de maisons individuelles ont favorisé la densification même à travers les communes agricoles au détriment de terres agricoles.

Le nombre d'exploitation agricole subit des chutes excessives, suite à l'extension imprudente et impudente des villes, et pratiquement toutes les villes d'Algérie ont été démultipliées au dépend d'une dilapidation inconsidérée des terres agricoles qui autrefois les desservaient et étaient en quelque sorte leurs garde manger.

2.3.4/ L'EXODE RURAL

L'exode rural est à l'origine de la "depaysanisation"et de la "déagrarianisation"[17] de la société ; il est toujours rythmé par l'emploi, le salaire, la qualité de la vie et le bien-être, entre milieu rural et milieu urbain.

Quoique ce phénomène ait toujours existé en Algérie, les bureaux de main d'œuvre - officiellement institués depuis l'indépendance jusqu'à l'année 1973- permettaient l'exportation vers l'Europe de travailleurs et particulièrement les ruraux sans emplois, puis la révolution industrielle a offert l'opportunité aux ruraux de se débarrasser définitivement de leur mode de vie, mode de consommation, coutumes et cultures contre «un salaire tranquille» et un logement même de taule à la périphérie de la ville.

La tragédie nationale de la décennie noire et l'émergence du terrorisme a contraint la population rurale à un exode massif, au point où des territoires entiers sont vides et sans population. Au delà des traces indélébiles des pertes humaines, certaines sources estiment les pertes financières pour cette période à plus de vingt milliards de dollars, en infrastructures et

17 Expression empruntée à BRYCESON (1996)

équipements, autant dire un recul de plusieurs années d'un effort de développement qu'un jeune État a entrepris depuis son indépendance pour tenter d'effacer la souffrance d'une colonisation inhumaine.

Aujourd'hui, l'apparition des néo-ruraux dans la campagne et des néo-urbains dans la ville, dans des stratégies différentes de comportement économique et social, crée de vrais clivages et affecte non seulement l'agriculture, les espaces ruraux mais aussi la culture et les traditions de la société toute entière.

2.3.5/ LA PAUVRETE

La pauvreté est souvent sujet et matière pour la politique, la théologie et la morale. En Algérie, le sujet offre des carrières aux politiciens et les pauvres offrent un terreau à l'opposition politique. Tout un monde conçu sur le paternalisme, où se mêlent fatalisme et destinée et où le droit se conjugue en promesses intenables qui donnent naissance à l'incompréhension, aux émeutes, à la violence et à la non-participation.

Les pauvres emmurés derrière un traitement bureaucratique de leurs destinées ont fini par être appelés "les bénéficiaires", de politiques, de programmes, d'indemnités et quelques avantages discriminatoires et temporaires.

Malgré toutes les bonnes volontés de l'État, les politiques sociales n'ont jamais pu être en mesure de réduire durablement la pauvreté, car elles sont souvent imprégnées de lourdeurs bureaucratiques, de manques d'informations, de transparence et de lisibilité ; ainsi les cibles sont rarement touchées et les programmes de l'État continuellement renouvelés.

La pauvreté touche de plus en plus de personnes même si les ruraux sont en proportion les plus vulnérables (CNES, BM,). La première et unique conférence sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en Algérie en octobre 2000, a considéré la pauvreté comme multidimensionnelle et de ce fait il est indispensable de tenir compte, en sus du niveau de satisfaction, des besoins matériels (accès à l'eau potable et à l'assainissement, l'éducation, l'habitat..), des dimensions non matérielles de la pauvreté comme : l'exclusion, la marginalisation, la fragilisation sociale (AGENDA 21- PROFIL ALGÉRIE) mais il existe une étroite corrélation entre le chômage et la pauvreté (BM, CNES, ONS, 1995).

Dans le monde rural, les estimations de l' ONS (1988 et 1995) montrent que 30,3% de la population rurale est pauvre ceci équivaut à 70% des pauvres d'Algérie, 20% des ruraux vivent au dessous du seuil de pauvreté [18] (équivalent à un total de 2.7 millions de personnes) (tableau V).

Tableau IV : Population vivant au dessous du seuil de pauvreté (rural-urbain (%))

	année	% rural	% urbain
Algérie	1995	30,3	14,7
	1998	16,6	7,3

Source: B M World development indicators (2004).

La pauvreté humaine touche près de 8 millions de pauvres essentiellement des ruraux et une population considérée comme marginalisée de 1.500.000 habitants (soit environ 200.000 ménages).

En 2004 l'étude du CNEAP, révèle que les pauvres ruraux en Algérie sont exposés à la malnutrition, à la faible durée de vie et à une forte mortalité infantile.

L'analphabétisme touche surtout les zones éparses (51,5%) et les zones agglomérées secondaires (34,9%) et selon le rapport remis par le PNUD sur les ODM la malnutrition est plus élevée en milieu rural (7,8%) qu'en milieu urbain (4,8%), et nettement au dessus de la moyenne nationale dans le Sud, où elle atteint 15,2%.

80% des ruraux possèdent leur propre logement, cependant à peine 25 % possèdent des exploitations (FERROUKHI *et al*., 2004), ces exploitations sont en général de faibles dimensions.

Tableau V: Taux de la population rurale ayant accès aux équipements sociaux 2000.

Pays	Accès à l'eau potable	Accès à l'électricité	Accès aux soins
Algérie	82 %	98 %	81 %

Source: Banque Mondiale (2004).

18 La Extrême pauvreté : Une personne vit dans l'extrême pauvreté si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels, habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux (Souvent appelée pauvreté absolue.)
La Pauvreté générale : Une personne vit dans la pauvreté générale si elle n'a pas les revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires, concernant par exemple l'habillement, l'énergie et le logement, ainsi que ses besoins alimentaires. (Souvent appelée pauvreté relative.)
La Pauvreté humaine Absence des capacités humaines de base : Analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, fait d'être atteint d'une maladie pouvant être évitée. Les mesures indirectes sont le non accès aux biens, services et infrastructures, l'énergie, l'assainissement, l'éducation, la communication, l'eau potable, qui sont nécessaires pour maintenir les capacités humaines de base.

Selon le rapport remis au PNUD sur les ODM auxquels l'Algérie a souscrit il existait avant 2000 quelque 2 millions de personnes qui vivent avec moins de un dollar par jour et pratiquement onze millions d'algériens qui vivent avec moins de deux dollars par jour. Depuis le nombre de personnes vivant de moins de un dollar a été réduit de moitié et pour les personnes vivant avec moins de deux dollars l'objectif ne peut être atteint avant 2015.

Vue du ciel la pauvreté en Algérie semble se confiner dans des territoires profonds, isolés, inaccessibles et sans ressources, où les terres fertiles sont rares, les rendements agricoles sont bas et exposés aux menaces (sécheresses, vents violents, gelées, érosions, inondations) et où l'accès des populations aux besoins basiques (tels que l'école, la santé, le marché, l'électrification, les routes) est difficile et limité. Ce sont des territoires fragiles et vulnérables, principalement dans des régions montagneuses, des régions steppiques et sahariennes, que les programmes de développement ont ignorés.

ENCADRE 4 : Pauvreté et droit de l'homme

Au cours de ces dernières années les normes internationales en matière de légitimités des droits de l'homme ont connu des succès retentissant, cependant il a fallu attendre longtemps pour combler le vide entre le discours et la théorie sur la pauvreté et le droit de l'homme.
Si on admet actuellement implicitement ou explicitement que les conditions de vie des pauvres est dans la plupart des cas une violation volontaire ou involontaire de leurs droits on admet ainsi que la pauvreté est la non réalisation d'un droit humain et donc un déni de liberté (ASSELIN et DAUPHIN, 2004)
Aujourd'hui, le concept de capacité (capability) D'AMARTYA SEN offre le meilleur cadre de mise en œuvre de stratégies de lutte contre la pauvreté dans un cadre de droit et de dignité
Le concept de capacité D'AMARTYA SEN qui définit la pauvreté comme la non jouissance ou une jouissance insuffisante de certaines libertés fondamentales, telles que la liberté d'éviter la faim, la maladie, l'analphabétisme.» offre ainsi un cadre pour que tout ce qui était du domaine de la sociologie et de l'économie s'oriente vers le domaine de droit, La lutte contre la pauvreté et la défense des droits de l'homme sont deux approches qui s'unissent pour un projet commun car les droits de l'homme sont indéniablement liés aux « respect de la dignité et la valeur de la personne humaine ».

Sources :
Stewart MACPHERSON et Richard SILBURN
*L*ouis-Marie ASSELIN et Anyck DAUPHIN

2.4/ LES DOSSIERS DU BLOCAGE ET OBSTACLES A LA RELANCE

Il y a des blocages et des obstacles de natures diverses à différents niveaux et nous pouvons retenir ceux ayant trait à l'accès et à l'organisation ; qui au delà d'un courage politique, nécessite un débat sincère, loin de la langue de bois et de l'appropriation politicienne.

2.4.1/ L'ACCES AUX RESSOURCES NATURELLES

En Algérie, les ressources naturelles sont de l'avis de tous les experts rares, mais cette rareté est à notre sens essentiellement due à un gaspillage incommensurable de la chose publique, plus proche de la dilapidation que de la mauvaise gestion. Le cas de l'eau qu'aucune politique n'a à ce jour relevé le défi et amélioré soit peu la situation, quant on constate que l'eau des barrages -dont la durée de vie est insignifiante par rapport à l'investissement - censé être orienté vers l'agriculture, arrive à peine à étancher la soif des citadins, il n'y a pas de quoi construire l'avenir de l'agriculture.

Un second cas reste celui de la steppe, cet immense territoire qui sans responsables ni propriétaires, et mis sous intense mécanisation et surpâturage qui l'ont durablement affecté. La hantise est que dans peu de temps le Sahara rejoindra les côtes méditerranéennes.

Le cas des forêts, ces immenses espaces ou la vie prend ces ressources, qu'une administration pléthorique, gère à la manière coloniale comme un tas de bois attendant d'être consommé par les incendies et ou les arbres meurent de sénescence, et pourtant aménagement et réaménagement, engloutissent des sommes considérables.

L'éthno-foresterie cette science mal connue en Algérie fournira un jour des éclaircissements sur les relations de l'algérien avec cet espace au cours des siècles et que l'appauvrissement et parfois l'anéantissement des espèces, dont le lion de l'Atlas, la panthère, l'ours et de nombreuses autres, qui auraient dû donné à la forêt, et à la ruralité des consonances plus écologiques et à la biodiversité plus d'expression.

2.4.2/ L'ACCES A LA TERRE

La terre est probablement la ressource que tout paysan désire et chérit ; vivre à la campagne sans terre c'est comme être nu. La complexité du foncier en Algérie est probablement une des plus inextricables au monde, des millions d'hectares, depuis la colonisation turque jusqu'à ce jour ont donné naissance à des statuts à la terre (bled rabbi, bled beylik, bled communal, terre domaniale, terre arch, terre privée, terre publique, terre habous, terre de la révolution agraire, terre dans l'indivision etc.) où peu d'experts osent s'aventurer et

peuvent identifier les frontières. Cette situation a fait que des grands espaces ne soient actuellement à personne et à tout le monde. [19]

Est-il normal qu'un bien aussi précieux, qui se transforme facilement en liquidité, en garantie, ou encore en situation normale en richesse, se trouve être à l'origine de blocages des investissements que ce soit dans l'agriculture ou dans l'industrie ?

Dans un autre registre, il est normal qu'un État soit propriétaire de terres, imaginons qu'elle sera la liberté sans propriété d'État , mais de là à ce que l'État soit propriétaire de la plus grande proportion parmi les terres les plus fertiles du pays, -les terres utiles -, il y a de quoi méditer ; malgré l'innovation juridique de la loi 87 19, qui sépare le droit de propriété et le droit d'exploitation des EAC et EAI, combien de ces exploitations investissent pour la durée quand on sait que les lois changent périodiquement, et que les conflits internes minent l'organisation aux sein des exploitations.

2.4.3/ L'ACCES AUX RESSOURCES FINANCIERES

Le secteur bancaire et financier, en Algérie donne souvent l'impression d'être le nid, des privilèges inconsidérés, du gaspillage et du détournement impuni des ressources, et aussi du clientélisme et des abus d'autorités. Partout ailleurs les banques et les sociétés financières sont créatrices de richesse, en Algérie, on a l'impression qu'ils sont à la solde d'une classe qui use et abuse. Des scandales, rapportés dans la presse, en milliers de milliards, secouent quotidiennement les citoyens, au point de se demander si le travail a une valeur.

Etre non bancarisé démuni et pauvre, et trouver des financements pour un projet d'investissement ou un emprunt relève du parcours des combattants, les obstacles sont mis de sorte que sans recommandations et solides contacts, rares sont ceux qui échappent aux filets des tracasseries contraignantes. Aucun des très nombreux programmes (ADS, ANSEJ, FNRDA), pour la création d'entreprises et la relance de l'emploi, ou le traitement de la pauvreté n'est orienté vers une large base, et encore moins vers les pauvres. Les prospectus et les tapages médiatiques autour de ces mécanismes désorientent, puis désenchantent plus d'un.

---

[19] Selon le CNES sur 32 000 000 hectares de parcours 7 000 000 d'hectares ont rejoint le désert, seulement 3 à 4 millions sont des parcours en bon état et le reste est dans une situation de dégradation avancée.

ENCADRE 5 : Impacts des services financiers sur la vie des gens

La micro finance est désormais beaucoup plus du domaine de la paix que de l'économie. Le prix Nobel Muhammad YUNUS en est la parfaite illustration, qui donna naissance au micro-crédit en 1976.

Les banques pionnières Grameen Bank au Bangladesh et Bank Rakayat Indonesia (BRI), ACCION international en Amérique latine sont des modèles de réussite sur des aspects sociaux, humains et financiers, ils ont fait des bénéfices de 12.9 % comparés à des banques classiques qui ont réalisé à peine 3%, en plus les clients de ces banques sont en constante augmentation.

La Micro finance aujourd'hui a accompli des réalisations étonnantes sur les 30 années passées. Les plus grandes institutions financières publiques ou privées s'accordent à reconnaître que les gens pauvres sont des clients viables, et il a été démontré que plus le système financier est profond, c'est à dire dirigé vers les plus pauvres -plus le capital est productif et la rentabilité financière des emprunteurs est meilleure que d'emprunter à des riches et concentre la fortune dans les mains d'une seule personne qui ne garantit pas la réduction de la pauvreté.

La Banque mondiale reconnaît qu'un système financier plus profond et au bénéfice des gens pauvres participe indirectement à l'augmentation de la croissance du pays et à la réduction de la pauvreté, et 2005 était nommée année internationale du micro crédit par l'ONU.

On estime approximativement à 100 millions le nombre de micro entrepreneurs, qui se sont pris en main et à travailler pour sortir de la pauvreté.

La naissance du micro crédit au début des années 1970 pour les pauvres souvent connus sous le nom de micro finance a permis à des millions de gens de se prendre en main.

La micro finance s'est incrustée profondément dans le développement durable. Des défis majeurs définissent la frontière de services financiers pour le pauvre :

1. Augmenter la qualité des services financiers pour servir des grands nombres de gens (échelle);
2. Arriver à des gens de plus en plus pauvres et plus éloignés (profondeur); et
3. Baisser des coûts aux clients et les fournisseurs du service financiers (coût).

Sources: Helms B. Access for all, consultative group to assist the poor. Building Inclusive Financial System www.cgap.org

2.4.4/ LES ORGANISATIONS ET LES ASSOCIATIONS RURALES

La société algérienne et le monde rural en particulier ont un besoin urgent de structure organisationnelle, d'un engagement volontariste et sans à priori, de participation effective et active de chercheurs, d'entrepreneurs, de sociétés privées et étatiques, loin de la récupération et des méandres bureaucratiques.

GADER (Groupement d'animation de développement rural) et les cellules d'animation rurale (CAR) seront t-ils capables de relever les défis à l'image du programme LEADER (Lien entre action et développent de l'économie rurale), des GAL (groupes d'action local) en Europe, et de ceux de l'Amérique latine, de l'Inde et des nombreuses organisations en Afrique.

3/ LES POLITIQUES ACTUELLES ET FUTURES

A l'instar de tout les pays du monde depuis l'avènement du développement durable la politique algérienne se rend à l'évidence et aux réalités du terrain; ainsi à travers le PNDAR (voir encadré 6), l'État vient encore d'affûter les outils avec la PRR et la SNDRD où l'agriculture est non seulement conçue comme une force économique à mettre sur des bonnes voies mais aussi comme un outil d'équilibre écologique et sociétal à manipuler avec précaution.

Ces politiques orientées vers la construction d'un futur désirable et souhaitable cherchent à remplacer le cercle vicieux, (chômage, pauvreté, mal-être, exode, dégradation, insécurité) par un cercle vertueux (profitabilité emploi, rentabilité, bien-être, paysage, culture, sécurité).

Les PRR et la SNDRD s'inspirent des grands principes du développement durable et s'inscrivent en droite ligne pour l'opérationnalisation de « l'Agenda 21». Elles visent aussi à répondre aux exigences des objectifs de développement du millénaire (ODM) ; mais aussi aux exigences à l'intégration à l' OMC et aux marchés de l'Union européenne. Sur le plan interne elles sont des axes prioritaires de la stratégie nationale de l'aménagement des territoires et du développement durable (SNAT-DD).

D'un côté elles visent à rassurer et à protéger la population principalement la plus vulnérable que les effets pervers du PAS, les contrecoups de la mondialisation et les instabilités du marché ont défavorisé et d'un autre côté à mettre l'agriculture dans un contexte plus large qui dépasse les aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Ces outils d'orientation de politique aussi importante, bénéficiant d'une mauvaise promotion en dehors des brainstormings, des études prospectives, des constructions stratégiques, des panels, des grenelles, des séminaires, des groupes de travail et des journées d'études, risquent de s'évanouir dans un intellectualisme loin des débats académiques, des théories, principes et règles d'usages.

ENCADRÉ 6 : STRATEGIE NATIONALE

Afin de stimuler le secteur rural et le secteur agricole, le gouvernement a préparé et lancé en 2000, le PNDA converti en PNDAR qui s'articule autour des deux composantes suivantes :

- **La mise à niveau des exploitations agricoles et des filières de production** par le biais de plans de développement d'exploitations agricoles, soutenus par le Fonds National de Reconversion et de Développement Agricole (FNRDA).

- **La revitalisation des espaces ruraux**, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la promotion de l'artisanat et des métiers ruraux par la mise en œuvre de projets de mise en valeur des terres par la concession, objet d'un dispositif spécifique et de Projets de Proximité de Développement Rural (PPDR) qui sont menés dans le cadre de dispositifs organisationnels spécifiques, et dont le maître d'œuvre est le ministère délégué au développement rural (MDDR).

Les objectifs de la stratégie nationale sont :

(i) sécurité alimentaire (plutôt que l'autosuffisance); (ii) exploitation des ressources fondée sur le potentiel défini (l'eau en particulier) et (iii) protection de l'environnement.
Pour la durabilité des interventions, et la réduction des coûts le PNDAR se base davantage sur des processus décentralisés et la participation des bénéficiaires.

Le PNDAR est composé de quatre programmes :

(i) le programme d'adaptation des systèmes de production aux conditions climatiques appelé reconversion ; vise à diversifier la production agricole dans les zones arides, semi-arides et subhumides en réduisant la jachère et en remplaçant les céréales de faible productivité par d'autres cultures et activités;

(ii) le programme de modernisation des exploitations agricoles, appelé programme filière, cible les produits de plus grande consommation tels que le blé et le lait. Il s'agit de programmes de développement destinés à encourager l'accroissement de la production et de la productivité au moyen de diverses incitations (financement des intrants, prix à la production des blés et du lait, subventions au taux d'intérêt et à l'investissement);

(iii) le programme de mise en valeur des terres par les concessions ; encourage des projets spécifiques de développement à des fins diverses. Les projets doivent être économiquement viables, socialement acceptables et durables sur le plan de l'environnement. Il y a un élément de participation dans le financement des coûts de chaque projet. Si le projet continue à être une réussite après cinq ans, tous les actifs, dont la terre, sont supposés être cédés aux bénéficiaires;

(iv) le programme national de reboisement cible l'érosion des sols, la restauration de la surface forestière, par un reboisement sur des terres publiques et l'expansion d'arbres fruitiers sur des terres privées. L'objectif d'atteindre un taux de boisement dans le nord de 13 % est fixé pour les plus courts termes (2015). Un effort majeur vise à établir des activités de défense des forêts et de plantation d'arbres fruitiers (reboisement, réfection des banquettes, etc.) pour lutter contre l'érosion des sols.

Un autre programme, dit nouvelles initiatives pour les steppes, qui concernent 440 communes pastorales et agropastorales fragiles et sujettes au pâturage et à l'empiètement, causant des dommages aux nappes alfatières qui sont essentielles à la stabilisation de la population et la lutte contre la désertification.

Le PNDAR réaffirme que le développement agricole et rural est une priorité nationale. C'est un engagement vers un développement durable de l'agriculture et des territoires orienté essentiellement vers la population locale et particulièrement vers les plus vulnérables. C'est une innovation vers plus de décentralisation car désormais c'est à un niveau wilayal que les décisions sont prises notamment à travers des projets de proximité de développement rural (PPDR).

Les programmes du PNDAR sont financés par le Fonds national de la Régulation et du Développement agricole (FNRDA), le Fonds de Développement Rural et de Mise en Valeur des Terres par Concessions (FDRMVTC). La Caisse nationale de Mutualité agricole (CNMA), par le biais de ses caisses régionaux de la CRMA, et la Banque algérienne de Développement agricole (BADR) par les biais de ses agences.

SOURCE: BM MADR.

3.1/ LA POLITIQUE DU RENOUVEAU RURAL (PRR)

Selon ces concepteurs, la politique du renouveau rural a un profil durable, elle se veut vivable, viable et équitable pour les territoires et les ruraux, son ambition centrale est de participer au renforcement de la cohésion sociale, à la solidarité nationale et au développement équilibré des territoires ; elle prend en compte les zones à forte potentialité économique et celles qui sont défavorisées (ressources naturelles, infrastructures, localisation par rapport au marché). Elle se veut une politique de concertation et de participation.

Les principes directeurs de la PRR sont les suivants :

- Le renforcement des conditions d'un développement harmonieux et équilibré ;
- Le renforcement de la cohésion sociale et lutte contre la marginalisation et l'exclusion ;
- Le renforcement de la complémentarité entre les espaces urbains et ruraux ;
- L'organisation de la synergie entre les projets et les programmes et mutualisation des efforts ;
- L'implication de la société civile et renforcement de la politique participative ;
- La construction de projets de manière ascendante ;
- Le renforcement des opérations de décentralisation qui ne doivent en aucun cas pénaliser les plus vulnérables et notamment dans les zones rurales les plus enclavées ;
- Le renforcement de l'équité et l'égalité pour l'accès aux ressources (informations, financement, ressources naturelles).

Ces principes reposent sur une articulation entre une démarche ascendante initiée par les acteurs locaux capables de déceler les opportunités de valorisation de leur territoire et une démarche descendante, celle de l'État offrant le cadre de référence, les orientations, les mesures et les moyens appropriés (MADR).

Ces objectifs se situent dans la logique de la mise en œuvre des programmes de l'éradication de la pauvreté et la concrétisation des ODM, ils s'inscrivent dans le contexte de l'autosuffisance alimentaire à l'échelle individuelle comme à l'échelle nationale, mais aussi dans une dynamisation de l'action économique agricole et non agricole.

La PRR vise à :

- Combattre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion ;
- Stimuler l'emploi et l'égalité des chances par la diversification des activités économiques et inverser l'exode rural ;
- Renforcer les actions de préservation de l'environnement ;
- Répondre aux exigences croissantes en matière de qualité, de santé, de sûreté, de développement personnel, de loisirs et d'amélioration du bien-être dans les zones rurales ;
- Participer de manière active aux politiques d'aménagement des territoires, à réduire les inégalités et à promouvoir une meilleure gouvernance locale.

3.2/ LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE (SNDRD)

Née d'une étude prospective et testée entre 2003- 2005 dans 45 wilayas, la SNDRD est relancée depuis 2007 jusqu'à 2013. Elle est devenue une réalité politique adoptée par le conseil du gouvernement le 14 février 2006 et consolidée le 15 mars 2006 par la mise en place de la commission nationale du développement rural (CNDR) intégrant la représentation de 18 secteurs ministériels et de 3 institutions nationales.

C'est une vision orientée vers un futur à construire et désirable, avec des objectifs pour les courts, moyens et longs termes, c'est l'apanage des territoires et populations rurales.

Elle fournit le cadre et les modalités d'une revitalisation progressive des zones rurales par le biais d'une valorisation des activités économiques et des patrimoines naturels et humains, sur la base de nouvelles relations entre acteurs publics et privés, visant une responsabilisation des partenaires impliqués et s'inscrivant dans un processus ascendant et décentralisé et dans une dynamique de développement intégré et participatif (MADR,).

Ces quatre axes principaux sont :

- Etablissement du partenariat local et de l'intégration multisectorielle au sein des territoires ruraux ;

- Appui à la promotion de la pluriactivité et de la mise en œuvre d'activités économiques innovantes ;
- Valorisation équilibrée et gestion durable des ressources et des patrimoines des territoires ruraux ;
- Synergie économique et sociale et coordination des actions.

Et ces objectifs prioritaires étroitement liés s'articulent autour de :

- La sécurité alimentaire des ménages ruraux ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations rurales ;
- L'amélioration et diversification des activités économiques ;
- Renforcement de la cohésion sociale et territoriale ;
- Le rétablissement des équilibres écologiques et valorisation des patrimoines ruraux.

L'instrument stratégique et opérationnel de la SNDRD est le projet de proximité de développement rural.

4/ PRESENTATION DES PROJETS DE PROXIMITE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Les projets de proximité de développement rural (PPDR) sont les outils opérationnels privilégiés et prioritaires de la SNDRD, ce sont aussi les outils du changement souhaité dans le milieu rural, ils guident, nourrissent et orientent la SNDRD, par un retour d'information (feed back) aux décideurs politiques.

Ils sont basés sur une planification orientée vers des objectifs stratégiques nationaux et régionaux et des objectifs spécifiques locaux.

Les PPDR sont destinés à promouvoir un développement rural et agricole durable à travers une approche par projet, décentralisée, participative et ascendante.

Les PPDR fournissent un certain nombre de similitudes, depuis la programmation jusqu'à la mise en œuvre, cependant ils diffèrent par l'emplacement géographique, les choix et les

priorités des communautés rurales et la capacité des institutions locales, ainsi le facteur humain et le territoire sont prépondérants pour la promotion de l'agriculture et le développement rural durable.

Les PPDR ciblent des individus, des communautés et des institutions :

- Les individus sont ciblés à travers des aides et des bonifications pour rehausser leurs capacités, à travers la création d'une micro-activité ou une possibilité d'un emploi ;
- Les communautés rurales sont ciblées à travers des utilités dans le cadre des équilibres socio-économiques entre territoires pour un développement harmonieux ;
- Les institutions sont ciblées à travers un changement vers la décentralisation des politiques, la prise de décision collective, les capacités managériales, les résultats et la responsabilité.

Le PPDR est ouvrable à tous les territoires handicapés et à toutes les communautés organisées.

Les lignes maîtresses respectent l'adhésion, la participation, la responsabilisation, l'engagement et l'appropriation ; et engage de nouvelles formes de politique de proximité à travers l'accompagnement, la décentralisation et la bonne gouvernance.

4.1/ POLITIQUE

Cette initiative par projet est considérée comme l'un des instruments les plus performants pour un endo-développement dans les zones rurales, c'est une démarche novatrice en matière d'élaboration des politiques régionales, elle est orientée vers le monde rural aux fins de :

- La préservation et de la valorisation des différents patrimoines ;
- La promotion des petites et moyennes entreprises de production de biens et services ainsi que de la pluriactivité ;
- La promotion d'infrastructures et équipements socio-économiques et culturels à usage collectif ;
- L'exploitation rationnelle et de la meilleure valorisation des ressources naturelles.

Les PPDR sont des outils d'implémentation de stratégie, ils ont pour objectif principal la revitalisation des zones rurales et en particulier les plus défavorisées d'entre-elles par la consolidation des activités économiques des communautés rurales concernées, la promotion de nouvelles activités, ainsi que la promotion de la gestion durable des ressources naturelles.

Les PPDR ont pour finalité, l'amélioration des niveaux et des conditions de vie des communautés rurales dans le cadre du développement humain ainsi que de leur stabilisation.

Ils consistent, sur un territoire déterminé, à définir un programme d'actions dans une démarche d'accompagnement par l'administration décentralisée des communautés rurales qui ont l'initiative de l'identification et de la mise en œuvre d'actions de développement devant leur permettre, à travers la promotion d'activités économiques génératrices de revenus, pérennes, d'assurer une meilleure sécurité alimentaire ainsi que des conditions de vie plus favorables.

Ainsi le PPDR concerne les domaines suivants :

- L'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ;
- La consolidation et le renforcement des activités économiques de base (activités agro-sylvo-pastorales notamment) ainsi que la promotion des métiers ruraux et traditionnels, de la micro entreprise en milieu rural et des atouts naturels et des patrimoines en milieu rural ;
- La gestion durable des ressources naturelles.

4.2/ PROCESSUS

Les projets de proximité de développement rural (PPDR) s'appuient sur une approche méthodologique destinée à fédérer au sein du territoire les acteurs, les connaissances et les financements.

La construction d'un PPDR repose sur les principes de base suivants:

- Approche localisée ; problématiques locales (lutte contre la désertification, développement de la pluriactivité, promotion des patrimoines et des savoirs faire locaux…).
- Participation et admissibilité à toutes les communautés rurales; (priorité aux populations les plus enclavées).

- Mécanisme ascendant, communautés (proposition et acceptation du projet formulé), daïras (confirmation du projet), administrations de wilayas (validation du projet), wali (approbation du projet).
- Programme intégré et synergie entre les investissements et les réalisations à usage collectif et à usage individuel.

4.2.1/ LE DISPOSITIF FINANCIER

Il consacre le partenariat public/privé à travers l'apport personnel et les ressources provenant des programmes et les fonds sectoriels.

La réalisation d'ouvrages à usage collectif (routes, électrification rurale, AEP, infrastructures scolaires et sanitaires…) sont financés sur des ressources publiques, les ouvrages à destination individuelle (puits, ateliers de valorisation de la production, unités d'élevage, micro entreprises de production de biens et services…) sont soutenus sur des fonds publics.

Les différents programmes et fonds mis à contribution sont :

- Les ressources financières mobilisées sur les programmes PDL, PSD et PCD ;
- Le fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession (FDRMVTC) ;
- Le Fonds de lutte contre la désertification, de développement du pastoralisme et de la steppe (FLDPPS) ;
- Les fonds d'aides sociales (ADS) ;
- Les agences de développement de la micro activité (ANSEJ, CNAN, ANGEM) ;
- Le fonds de promotion des activités de l'artisanat traditionnel (FNAPAAT) ;
- Le fonds national du logement (FONAL).

4.2.2/ LES MECANISMES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Des mécanismes de renforcement des capacités sous forme de formation aux approches participatives (focus groupe, enquêtes de ménages, diagnostics des territoires, suivi des projets) sont donnés aux agents de l'administration, mais aussi des outils d'aide à l'apprentissage et l'auto apprentissage pour de nouveaux réflexes des acteurs, notamment une mutation de l'administration, pour l'organisation, la collecte et l'interprétation de

l'information, le suivi et l'évaluation, la responsabilité et dont les principaux documents d'encadrement sont :

- Politique de Renouveau Rural.
- La stratégie nationale de développement rural durable.
- Le système d'aide à la décision pour le développement rural.
- Conception et mise en œuvre d'un projet de proximité de développement rural - guide des procédures.
- Diagnostic exhaustif du milieu rural.
- Encadrement législatif et réglementaire de développement des territoires ruraux.
- Les modes d'intervention et d'action dans le milieu rural (le guide des procédures pour la conception et la mise en œuvre d'un projet.
- Le plan d'action de la stratégie (programmes de développement par objectifs, plans d'actions locaux, programmes et projets pilotes.
- L'appui institutionnel à la mise en oeuvre de la stratégie (organisation professionnelle, formation, recherche, vulgarisation, etc.).
- Le financement du développement en milieu rural.
- Le plan de soutien à la relance rurale PSRR.
- http://www.mddr.gov.dz/ppdriStatic/index.htm
- www.gredaal.com/librairies/rapports_nationaux.htm.
- www.sgiiar.org site du système d'idée à la gestion de l'information agricole.
- www.inraa.dz site de l'INRA Algérie.

4.2.3/ LE SYSTEME D'AIDE A LA DECISION POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (SADDR)

C'est un tableau de bord très utile pour les instances nationales, enrichi continuellement par l'information émanant des PPDR, il permet la prise en charge, le suivi, l'évaluation et la prise de décision à plusieurs niveaux, il permet d'orienter la politique, les ressources et de contrôler les dépenses de l'État ; il permet de comparer le niveau de développement de chaque région du pays.

Il est basé sur une typologie des territoires élaborée à partir d'un indice composite, l'indice de développement rural durable[20] (IDRD), qui permet d'identifier les situations de développement, les besoins et les priorités de chaque commune rurale.

4.3/ INSTITUTIONS

Les principales institutions responsables des PPDR sont :

- Responsabilités transversales:

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, et Ministère des finances.

- Responsabilité directe :

  MADR : pour le pilotage, le suivi, l'évaluation et la collecte d'information à l'échelle nationale et la gestion du SADDR.

- Responsabilité locale :

- La wilaya et la Daïra pour le pilotage, le suivi et l'évaluation à travers les services administratifs, techniques et financiers. Et d'émettre des avis d'opportunité sur le PPDR, et ses composantes.
- Les élus locaux pour assistance et programmation des besoins avec leur communauté.
- Les banques désignées par convention avec le MADR qui abritent les ressources des fonds (FDRMVTC, FONAL, FNAPAAT) ainsi que les comptes ouverts pour les PPDR
- Les agences (ANSEJ, ADS, CNL).
- Les services agricoles (subdivision) et forestiers (circonscription et district) sont les services réceptacles, désignés par le wali, en contact direct avec les cibles et la population concernée pour la formulation, pour les enquêtes de terrain, les focus groupes, le suivi des réalisations.
- Les centres de recherche et les universités.

20 L'Indice de développement rural durable (L'IDRD) est construit à partir de 150 données statistiques de base par commune (24 indicateurs ou indices simples, 9 indices spécifiques, 3 indices composites, 44 cartes thématiques et 9 cartes de localisation).

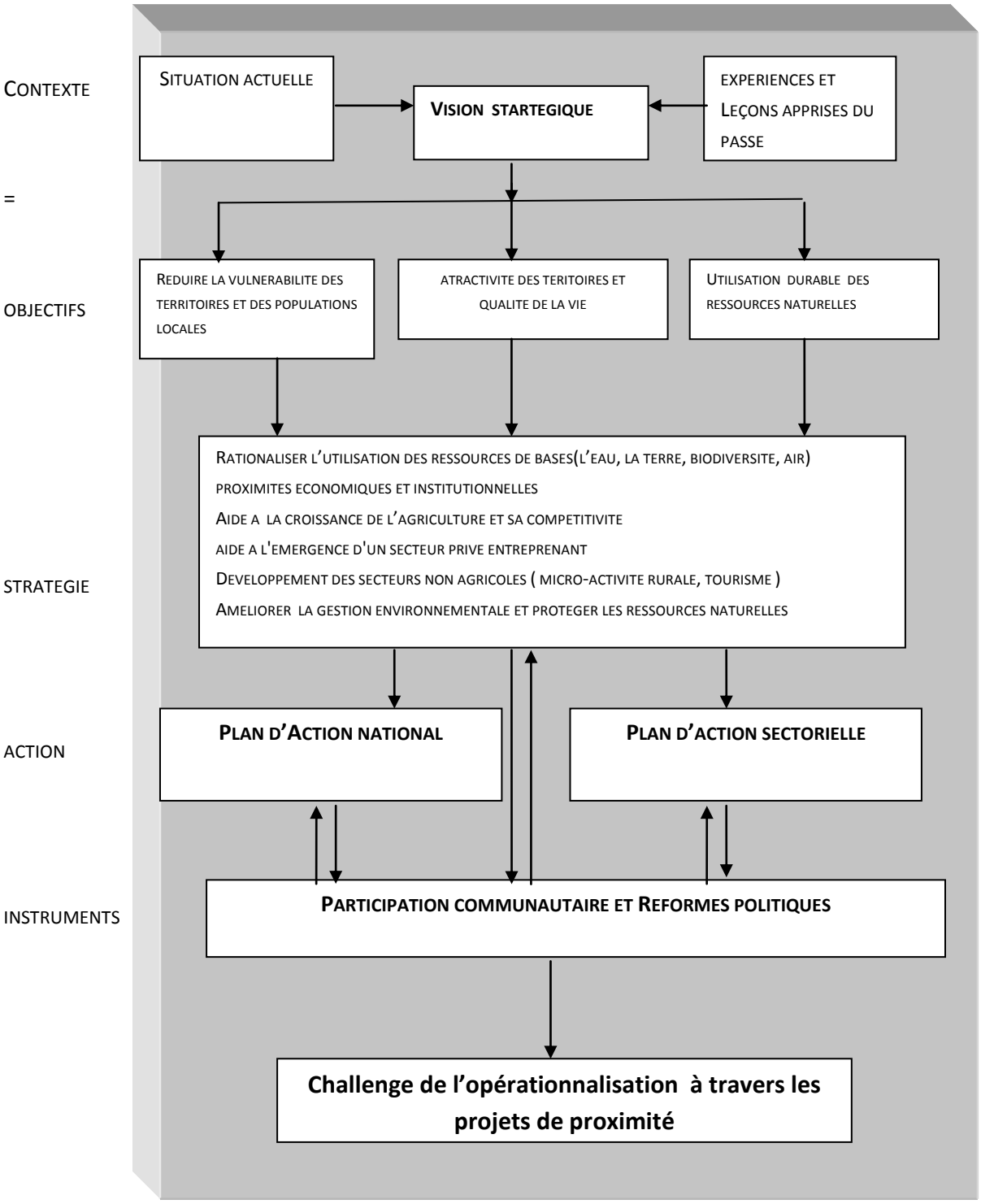

Figure 3: Formulation de la stratégie de développement rural en Algérie.

4.3.1/ LES ACTEURS INTERVENANT DANS LES PPDR

A/ LE SERVICE RÉCEPTACLE

Le wali désigne pour chaque commune, le service réceptacle du PPDR qui peut être la subdivision agricole, la circonscription forestière ou exceptionnellement un autre service administratif, auprès duquel toute initiative de projet pourra être présentée et exprimée.

Ce service suivra le PPDR pendant toutes les phases de sa préparation et de sa réalisation. Les communautés rurales et autres promoteurs de projets trouveront appui auprès du service réceptacle tout au long du processus de formulation et de mise en œuvre du PPDR.

B/ LE FACILITATEUR (AGENT TECHNIQUE DU PPDR)

Le chef de la subdivision agricole ou le chef de la circonscription des forêts désigne un agent technique qui sera l'interlocuteur des communautés rurales. Il aura pour tâche de suivre le PPDR dans toutes ses phases.

C/ L'ANIMATEUR DU PPDR

La communauté rurale choisit parmi ses membres une personne, qui exercera la fonction d'animateur de projet et dont le rôle est de porter à la connaissance de celle-ci, les différentes démarches administratives et techniques nécessaires à l'aboutissement du projet.

D/ L'ADHÉRANT AU PPDR

L'adhérant au PPDR est tout membre de la communauté qui adhère au projet, il est acteur et bénéficiaire des actions du PPDR.

E/ LE COMITE DE DAÏRA

Il lui est dévolu d'émettre un avis d'opportunité sur le PPDR.

F/ LE COMITE TECHNIQUE DE WILAYA CTW)

Pour la validation des projets de développement agricole et rural.

G/ LES INTERVENANTS EXTERNES AGRÉES

Il s'agit de bureaux conseils, de consultants, de chercheurs ou d'universitaires chargés d'appuyer l'administration ou les adhérents.

4.4/ LE CYCLE DE VIE DU PPDR

La manière dont les PPDR sont planifiés et réalisés suit l'enchaînement connu sous le nom cycle de vie d'un projet (Figure 4). Le cycle de vie des PPDR comporte 7 phases qui sont

1. Programmation ;
2. Identification (ou initiation) ;
3. Préparation et formulation du projet ;
4. Validation et approbation du projet ;
5. Mise en œuvre du projet ;
6. Suivi et évaluation ;
7. Contrôle.

4.4.1/ LA PROGRAMMATION

C'est la tête pensante des orientations de la politique générale en matière de développement et dessine la structure et le fonctionnement du projet. Les impératifs d'un PPDR sont :

- Montage ascendant des projets de proximité intégrés ;
- Organisation et codification de la participation des populations concernées ;
- Promotion des fonctions d'animation, de facilitation, de coordination et de mise en réseau ;
- Niveaux d'arbitrage: communautés (proposition et acceptation du projet formulé), daïras (confirmation du projet), administrations de wilayas (validation du projet), wali (approbation du projet) ;
- Traitement des problématiques locales ;
- Priorité aux populations les plus enclavées ;
- Intégration de la dynamique du projet à celle de son territoire ;
- Synergie entre les investissements à usage collectif et à usage individuel ;
- Intégration à la base entre les dispositifs d'appui au développement économique et social;
- Système de suivi, d'évaluation et de contrôle par impacts.

4.4.2/ L'IDENTIFICATION OU L'INITIATION

Ce sont les bénéficiaires (communautés) et les parties prenantes (élus locaux ou administrations) qui doivent identifier à travers une approche participative (concertation) les problèmes et les solutions adéquates pour la revitalisation de leurs territoires.

Après enquête ménage, un diagnostic du territoire et un focus groupe[21] selon la vocation de la région, les capacités des adhérents, les atouts et les contraintes du territoire, les problèmes sont identifiés et les solutions adoptées.

Une série d'actions à intérêt et usage collectif (désenclavement, électrification, santé, éducation, habitat rural) qui sont à la charge de l'État, du plan communal de développement ou bénéficiant d'un fonds de soutien spécifiques (FDRMVTC).

Une série d'actions à usages individuels pour la consolidation d'activités économiques ou la création de micro activités à travers une participation financière et soutien avec des fonds de soutien (ANSEJ, FONAL).

4.4.3/ LA PRÉPARATION ET LA FORMULATION

Au niveau du service réceptacle une fois saisi d'une intention ou d'une demande, l'idée est formulée sous la forme d'un projet.

Le dossier de présentation du projet contient :

- Les impacts par actions, par objectifs et les effets attendus sont identifiés ;
- Le chronogramme des actions du PPDR ;
- Le montage financier est réalisé pour chaque action (collective et individuelle) ;
- Le montage financier global ;
- Une DECAAP (déclaration collective d'acceptation et d'adhésion au projet) est signée par le collectif des adhérents, le facilitateur, l'animateur et le représentant du service réceptacle ;

[21] Cette méthode de GTZ on peut la trouver sous différentes dénominations et variantes les plus courantes sont à ZOPP : Ziel Orientierte Project Planung, ACL : Approche ou (analyse cadre logique), PPO: Planification des Projets par Objectifs, PPOO: Planification des Projets Orientés Objectifs, PPPO: Planification Participative de Projet par Objectifs.

- Une DICREP (demande individuel de crédit pour le projet de proximité) est signée par le demandeur du crédit, son activité, son apport, les mensualités de remboursement sont scrupuleusement mentionnées.

4.4.4/ LA VALIDATION ET L'APPROBATION

Le comité technique de la wilaya, présidé par le secrétaire du wali et le comité exécutif de la wilaya à travers les études présentées par le service réceptacle, la DECAAP et la DICREP évaluent la faisabilité du projet à travers le montage financier le coût du projet, les subventions, les actions proposées, le délai de réalisation. Le wali donne son approbation après avis de la CTW.

4.4.5/ LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

Le maître d'œuvre est la conservation des forêts ou la direction des services agricoles (DSA) selon la vocation du projet.

Ces mêmes services avec le facilitateur et l'animateur suivent et contrôlent les actions et les réalisations sur terrain.

4.4.6/ LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

Le comité de daïra, un comité de la wilaya et le département de l'aménagement du territoire (DPAT), s'attacheront à la mise à jour des informations qui nourrissent le SADDR, ainsi qu'au suivi de l'état physique et financier du projet.

4.4.7/ LE CONTRÔLE

L'objet du contrôle est de s'assurer de la bonne dépense publique, des respects des règles d'attribution de l'aide publique et de la réalisation et l'usage conforme par les bénéficiaires de l'action subventionnée. Il peut être mené par une commission nationale, un comité de daïra ou un comité de la wilaya.

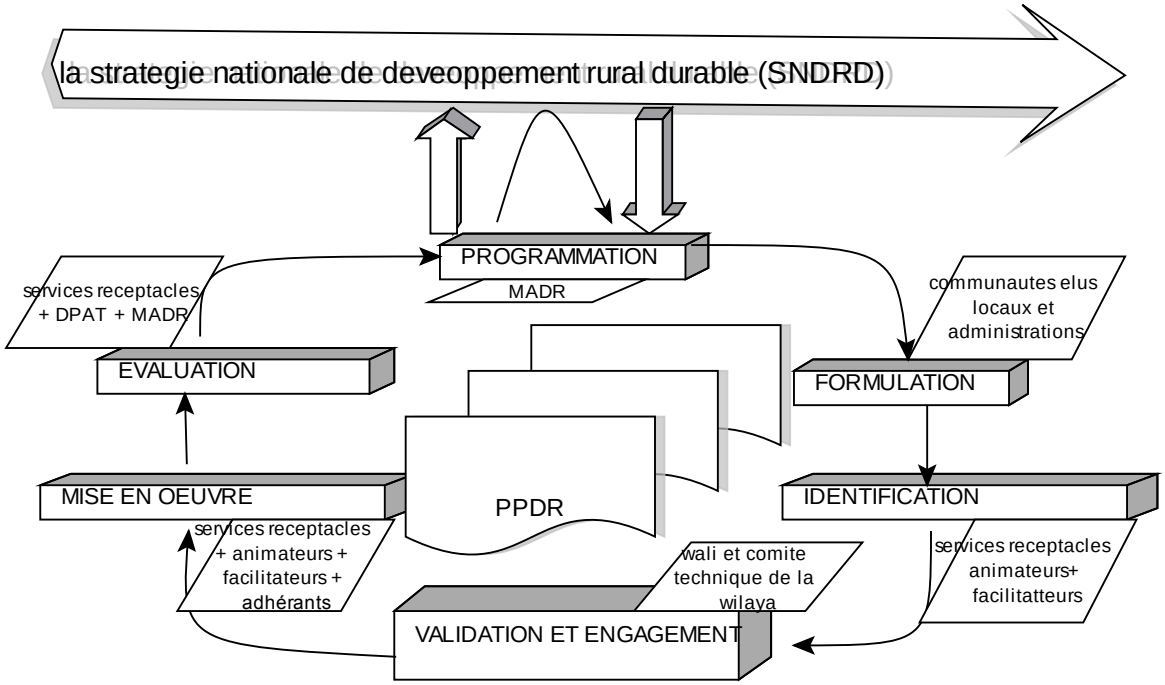

Figure 4 Cycle de vie d'un PPDR et acteurs directs.

CHAPITRE III : LE CONTEXTE REGIONAL

La wilaya de SÉTIF compte environ 1 523 000 habitants administrativement répartis entre 20 Daïras représentant 60 communes. Elle s'étend sur une superficie de quelque 6549 km2 où les zones de hautes plaines occupent une superficie de 3217,9 km2 soit 49,4%, et constituent un vaste ensemble homogène de MEDJANA (wilaya de BBA) à TADJENNANET (wilaya de MILA) où émergent certains mamelons (MEGRESSE, BRÂO, YOUSSEF).

Les zones montagneuses occupent une superficie 2871,61 km2 (43,84%), représentées au Nord par la chaîne des BABOR où culminent SIDI MIMOUNE (1648 m), BABOR (2004 m) et TALIOUNE (1698 m), et au Sud par la chaîne des monts du HODNA et du BOUTALEB où culmine DJEBEL AFGHANE (1886 m).

La zone des chotts et des sebkhas occupe une superficie de 460,84 km2 (7,04%), ils ne dépassent pas les 900 m d'altitude et sont concentrés dans la région Sud et Sud Est.

Les premiers processus vers le développement et la croissance ont été lancés dès les premières années de l'indépendance vers d'industrialisation et l'urbanisation.

1/ LE PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION

Le processus d'industrialisation dans la wilaya est un héritage des plans quadriennaux, débuté dans les années 70, essentiellement tourné vers la transformation du plastique (ENPC), l'électrochimie (ENPEC), l'électronique (AMC EL EULMA), les matériaux de construction (Cimenterie AIN KEBIRA) et l'agro-alimentaire (ERIAD) ; par la suite, des grappes de PME et PMI privées, à faible intensité de capital se sont installées dans leurs sillages à SÉTIF puis dans pratiquement tous les chefs lieux de communes de la wilaya. Aujourd'hui la wilaya compte cinq zones industrielles et vingt-trois zones d'entrepôts et d'activités multiples.

2/ LE PROCESSUS D'URBANISATION

Le processus d'urbanisation est tel que des siècles durant et jusqu'à 1966, « SÉTIF ville» s'étalait sur à peine 313 hectares, depuis, et dans une folle course, la ville a atteint, 646

hectares en 1974, puis 1780 hectares en 1987 et les projets d'extensions visaient déjà 1600 hectares (BOUDJENOUIA *et al.,* 2003).

Aujourd'hui elle s'oriente vers une mégapole au détriment des terres agricoles, des ex DAS et des terres agricoles suburbaines de certains privés que la mise en lots à bâtir enrichissait.

Pour la seule année 2007 les projets d'extension vont encore consommer quelques 900 hectares. Les zones d'extensions sur les cartes PDAU d'EL EULMA et de AIN OULMÉNE donnent des frissons.

3/ L'AGRICULTURE

Depuis des temps immémoriaux la région de SÉTIF est fondamentalement agricole et culturellement rurale. Ces vastes plaines, offrant plus d'expression aux tracteurs et aux moissonneuses, ont tout naturellement attiré des philanthropes à travers une entreprise capitaliste[22], aidés par le colonisateur qui par séquestres et expropriations clochardisèrent les paysans autochtones et intensifièrent les grandes cultures.

Ils ont fait de SÉTIF une région à agriculture exclusivement céréalière où les docks, le chemin de fer, et la route vers le port de BEJAIA furent les premières infrastructures pour une orientation vers l'exportation et une dilapidation en règle de la région.

A l'indépendance minée du marketing colonial, l'agriculture sétifienne a pris un départ avec des bagages en moins et des fardeaux en plus. Les systèmes culturaux, la recherche agronomique, la vulgarisation technique et la vision stratégique ont évolué moins vite que la démographie, et ont lié la production agricole au caractère aléatoire de la pluviométrie et les pratiques agricoles aux saisons.

[22] Claude Lützelschwab, La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956): un cas de colonisation privée en Algérie, Peter Lang, Berne, 2006, 412 pages. Décrit l'histoire de 8 philanthropes suisses, et comment s'articulent les intérêts d'une entreprise capitaliste et la politique coloniale d'un État, au dépend d'une accumulation de la pauvreté.

Sans capitaux, sans profils et risquée l'agriculture à SÉTIF n'attire ni des entrepreneurs ni des investisseurs, d'ailleurs elle ne fait pas des riches dans la wilaya ; elle rythme beaucoup plus la vie sociale qu'économique.

Et depuis que les intrants deviennent de plus en plus inaccessibles, elle s'oriente vers une agriculture familiale, voire une agriculture vivrière car peu de ces produits atteignent des marchés qui vont au delà des marchés de la wilaya.

"L'agriculteur type" qu'on décrit actuellement n'a pas changé par rapport à celui de la post indépendance, il est âgé, avec un faible niveau d'instruction, il a à sa charge une famille nombreuses (6 à 8 membres), il est résistant aux changements et allergique aux nouvelles méthodes et incapable d'investir dans des nouvelles technologies et compte sérieusement sur d'autres ressources de revenus, généralement extra agricoles.

Sur des aspects environnementaux et paysagistes et si partout ailleurs, l'agriculture façonne les espaces ruraux ; dans la wilaya de SÉTIF, sur des grands espaces l'agriculture est monotone et donne l'impression d'être en déperdition et offre parfois un triste regard. Les bosquets, les brises vents, les haies, les arbres d'alignement, les retenues d'eau, les ruisseaux, les lacs, les oueds, les prairies naturelles, la faune et la flore sauvage, et tout ces éléments qui rehaussent le paysage rural sont en déchéance et ne sont jamais pris en compte par les agriculteurs comme par les pouvoirs publics.

Structurellement, il existe dans la wilaya 42300 exploitations dont 40747 sont des privés. Plus de 60% de ces exploitations ont des superficies inférieures à 5 ha et où la céréaliculture pluviale pour son lien étroit au mode alimentaire et à l'élevage reste l'activité principale. Rares sont les exploitations où les conditions hydriques permettent d'autres activités notamment les maraîchages sur des étendues respectables, à ce jour à peine 23371 ha sont irrigués sur une SAU de 334284.

Tableau VI : Affectation des terres dans la wilaya de Sétif.

SAT	SAU	IRRIGUE	CULTURES PERENNES	TERRES IMPRODUCTIVES	PACAGES ET PARCOURS
459854	334284	23 371	26708	41084	57778

Source : DPAT (2006)

Tableau VII : Structure foncière des exploitations.

DÉSIGNATION	H.S	< à 1	1 à 5	5 à 10	10 à 20	20 à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 500	500 à 1000	1000 à 2000	> à 2000	NB. EXPL.
F. PILOTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2	5
E.U.R.L	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2
E.A.C	0	0	5	16	11	45	87	168	148	41	0	0	520
E.A.I	0	59	276	187	202	199	18	0	0	0	0	0	941
CONCESSION	0	2	7	53	13	2	0	0	0	0	0	0	77
PRIVES	2089	4994	18309	7205	4331	3225	592	1	0	0	0	0	40747
INST/EPA/EPE	3	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	8
TOTAL	3092	5055	18597	7461	4558	3472	698	170	149	43	2	3	42300
FREQUENCE	4,9	12,0	44,0	17,6	10,8	8,2	1,7	0,4	0,4	0,1	0,0	0,0	100,0
FREQ.CUMUL.	4,9	16,9	60,9	78,5	89,3	97,5	99,1	99,5	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DSA Sétif (2007)

Les cultures industrielles se limitent à la production du tabac que des agriculteurs concentrés dans la région de AIN OULMENE produisent pour la SNTA de CONSTANTINE.

Actuellement, la pisciculture fait une entrée timide, on nous a signalé un entrepreneur déjà installé dans l'intensif ; l'État s'est engagé dans l'extensif, essentiellement au niveau du barrage de AIN ZADA et de quelques retenues collinaires.

L'industrie agro-alimentaire, longtemps dominée par L'ERIAD, s'est enrichie ces dernières années à travers un secteur privé opportuniste, dynamique et diversifié on trouve principalement, des minoteries, des biscuiteries, des laiteries, des entreprises de conditionnement et des chambres frigorifiques, offrant plus de 2500 emplois.

L'impact de l'agriculture sur l'environnement semble limité nonobstant certaines pratiques nuisibles qui se font clandestinement (les labours sur les terres fragiles, l'irrigation par l'eau polluée, forages sans autorisation), le coût des engrais, des pesticides et autres biocides ont découragé plus d'un. Néanmoins le phénomène de désertification se précise dans le sud de la Wilaya et touche déjà quelques 20.000 hectares et menace 120.000 autres dans les années à venir.

Le secteur forestier subit des pressions énormes notamment, les incendies, les coupes illicites, le braconnage, de plus des aspects fonciers limitent son extension sur le territoire de la wilaya.

Quelques handicaps sociopolitiques attirent quand même l'attention et méritent d'être soulevés à savoir :

Les exploitations communautaires de l'ex secteur étatique sont noyées dans des considérations conflictuelles à tel point que très peu ont profité des largesses du FNRDA.

Le secteur privé souffre quant à lui essentiellement des problèmes de foncier, de l'émiettement des exploitations, de la relation avec les banques, de l'instabilité des prix et de l'indisponibilité des intrants. Les petites exploitations (< 1 ha) sont dans un cercle fermé, versées dans les cultures vivrières pour l'autoconsommation, les plus nanties d'entre elles dans l'aviculture ou le maraîchage.

3.1/ L'ANALYSE SWOT DE L'AGRICULTURE SETIFIENNE

L'analyse SWOT résume divers atouts, points faibles, possibilités et risques pour la région SÉTIF.

Tableau VIII : Analyse SWOT de l'agriculture à Sétif

POINTS FORTS	**POINTS FAIBLES**
Population rurale jeune considérable Étendue des zones rurales Diversité morphologique Réseau routier dense et taux électrification importants Retombés relativement faibles des activités agricoles sur l'environnement Agriculture peut consommatrice en biocides Nombre impressionnant d'exploitations agricoles Biodiversité et habitats Produits a valoriser : plantes médicinales, arboriculture rustique, huile d'olive, câpres, viandes rouges et blanches Bois précieux, Sites touristiques Djemila, Ain lehnech, tombeau de Scipion, les forets de Babor, Megress Image forte pour la région :Ain Fouara , Sapin de numidie (*Abies numidica*) , Le cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*), la Sitelle kabyle, le macaque	Faible productivité Faiblesse des revenus pour la majorité des exploitants Taux de chômage élevé et Main d'œuvre non qualifiée Zone nord à désenclaver et Zone sud à protéger contre la désertification Relations conflictuelles au niveau des EAC Retard de développement en infrastructures hydrauliques Insuffisance des infrastructures et des services dans les zones rurales Faible spécialisation Paysage rural mal entretenu (haies, brises vents) Surface forestière et densité des plantations Disparition des activités artisanales et industries agro-rurales Agriculture peu innovante Autoconsommation élevée Petite taille des exploitations agricoles (< 1 Ha) Insensibilité des agriculteurs a l'insécurité alimentaire Insensibilité de l'opinion publique à l'agriculture durable Faible taux d'investissement dans l'agriculture Peu d'incidence de la recherche agronomique Pas de marques locales Filières désorganisées et pas de relations contractuelles Dépendance importante des industries agro-alimentaires de l'étranger Résultats de la recherche scientifique inapplicables
OPPORTUNITES	**RISQUES**
Produits de haute qualité pour certification biologique Oléiculture à valoriser pour l'exportation Le PNDAR pour la reconversion des cultures Le PNDAR et les subventions aux agriculteurs Le PNR et la lutte contre l'érosion Futures réalisations hydrauliques (barrages, retenues) La décentralisation des prises de décisions Sensibilité de la population aux produits du terroir aux problèmes environnementaux et à la santé publique Expansion du secteur privé dans les services, le commerce et le tourisme Sites archéologiques et écologiques majeurs pour l'agrotourisme et le thermalisme Multi fonctionnalisation des exploitations agricoles Potentialité dans le système Agro-sylvo-pastorales	Diminution de la SAU par habitant Faible profit de l'activité agricole Emiettement des exploitations de production Érosion des sols, Epuisement des réserves ou salinisation de l'eau Marginalisation des zones par le dépeuplement Libéralisation incontrôlée du foncier Changement brusques des orientations politiques Perte de la biodiversité Effet de l'agrobusiness et la grande distribution sur les petits producteurs

4/ LE DEVELOPPEMENT RURAL LOCAL

4.1/ LES TERRITOIRES RURAUX

A défaut de statistique fiable à l'échelle macro ou micro économique pour la wilaya, il est de notoriété que les phénomènes saillants dans le paysage rural sétifien sont la pauvreté, le chômage et l'exode, qui alimentent un cercle vicieux, où l'agriculture perd de son influence dans les équilibres socio –économiques à l'origine du déclin du monde rural.

Le chômage par exemple reste variable d'une région à une autre et, les auteurs de la stratégie de la wilaya l'estime au chef lieu de la wilaya à 21,6 % et OUED El BERED par exemple à 48,24%, avec une moyenne de plus de 35% pour les communes rurales et selon la DPAT (2006) il se situe à 14% et par conséquent nettement supérieur à la moyenne nationale.

Mais ce qui est frappant dans la wilaya de SÉTIF c'est la tendance à l'agglomération des habitations autour de 6 communes motrices de la wilaya (SÉTIF, EL EULMA, BOUGAA, AIN EL KEBIRA, AIN OULMENE et AIN AZEL), et si ce n'est les patentes disparités socio-économiques qui sont plus accentuées au fur à mesure que l'influence de ces grands centres urbains s'amenuise. Il est difficile d'établir une distinction entre communes rurales et communes urbaines. D'ailleurs plus on s'éloigne de ces centres de décision et des grands axes routiers plus les disparités sont criardes et la marginalisation touche plus les communautés lointaines et frontalières avec d'autres wilayates.

Les processus d'urbanisation et d'industrialisation se sont étendus à la majorité des chefs lieux des communes de la wilaya. et donne naissance à ce qu'appelle DJENANE (2007) les territoires satellites On peut même remarquer des chefs lieux de communes exclusivement urbanisées (AIN ARNAT,) qui sont des communes dortoirs et des communes pro industrialisées (cas de MEZLOUG), qui sont l'émanation d'une ramification silencieuse vers une "*rurbanisation*"[23] des campagnes.

[23] Expression prêtée à la sociologie : Phénomène de peuplement des villages en périphérie d'une grande ville par les personnes qui y travaillent.

Empiriquement, nous pouvons remarquer dans la wilaya de SÉTIF plusieurs zones :

1. Zones urbaines, qui sont le noyau dynamique de la wilaya (SÉTIF, El EULMA, AIN KEBIRA, BOUGÂA, AIN AZEL, AIN OULMENE) ;
2. Zones rurales pro industrielles proches des noyaux dynamiques, qui alimentent en produits des agglomérations plus importantes et (MEZLOUG,) ;
3. Zones touristiques versées dans le thermalisme (GUERGOUR, OULED YELLES, HAMMAM SOUKHNA DJEMILA, (RUINES ROMAINES) ;
4. Zones rurales où l'agriculture est le moteur économique (GUELLAL, BAZER, BENI OURTILANE) ;
5. Zones vulnérables ou zones marginales et zones montagneuses (BOUTALEB, AIT TIZI, HARBIL, GUENZET, BABOR).

Dans une récente étude chiffrée DJENANE (2007) confirme la thèse que c'est l'emploi qui façonne le territoire et constate que la tendance à la densification est plus importante dans les centres secondaires et les chefs lieux des communes rurales que dans les communes urbaines,qui semblent avoir atteint leurs limites d'absorption. Les chefs lieux de communes rurales se sont engagés eux aussi dans des processus d'urbanisation et d'industrialisation attirant la population des zones éparses ; pour la seule période entre 1988 et 2004 cette érosion a été estimée à 17.5 %.

Tableau IX: Dynamique de la population de la wilaya de Sétif.

Année	ACL[24]		AS		ZE		EFFECTIF TOTAL
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	
1987	432977	43.3	112817	11,2	4549000	45.5	1 000 694
2004	803105	53.7	268314	17,9	423030	28.4	1 494 449
accroissement	+ 357204		+155 801		- 31 870	-17.1	493 755
%	+85.5		+138		-7		49.3

Source : DJENANE (2007).

Si partout ailleurs ce phénomène peut être apprécié s'il découle de l'émanation de secteurs compétitifs et donc attractifs en capital humain, à SÉTIF ce phénomène peut naître aussi de la repulsivité de territoires oubliés où ni les commodités, ni les services ni les activités rémunératrices, ne permettent à une vie humaine de vivre dignement.

[24] ACL = agglomération chef lieu; AS = agglomération secondaire ZE = zone éparse

4.2/ LA TYPOLOGIE SELON LE SADDR

La référence au SADDR (Tableau X) donne un classement fondé sur l'Indice de Développement Rural Durable (IDRD)[25] qui est une somme de l'Indice de Développement Rural (IDR), de l'Indice de Développement Humain (IDH) et de l'Indice de Participation des Femmes (IPF).

Sur les 60 communes que compte la wilaya, 45 communes sont classées rurales, la lanterne rouge au niveau de la wilaya est la commune de AIT TIZI, (Figure 5), son score fait d'elle une des communes les plus répulsives sur le territoire national, elle-même parmi 33 communes ont un IDRD faible et 8 communes ont un IDRD tout juste moyen.

Ce classement révèle à travers l'IDR les faiblesses flagrantes des activités (agricoles et non agricoles), ceci prouve que des territoires sétifiens sont sans projets d'avenir, pas attractifs et n'attirent ni main d'œuvre ni investissements, et ce sont l'IDH et l'IPF qui gonflent l'IDRS.

Et encore si l'IDH et l'IPF sont aussi importants il faut bien admettre que sont les limites agglomérations secondaires et généralement chefs lieux de commune qu'il y a concentration de commodités et infrastructures et où les femmes ont un semblant d'expression.

Les régions montagneuses à vocation sylvo-pastorale du nord de la wilaya témoigne d'un non développement flagrant, et le fait que HARBIL et GUENZET, se trouvent parmi « les communes attractives » constitue pour nous une énigme à soulever car ce sont les communes qui ont le plus souffert des effets du terrorisme.

[25] Certain document officiel passe facilement de l'IDRD a l'IDRS

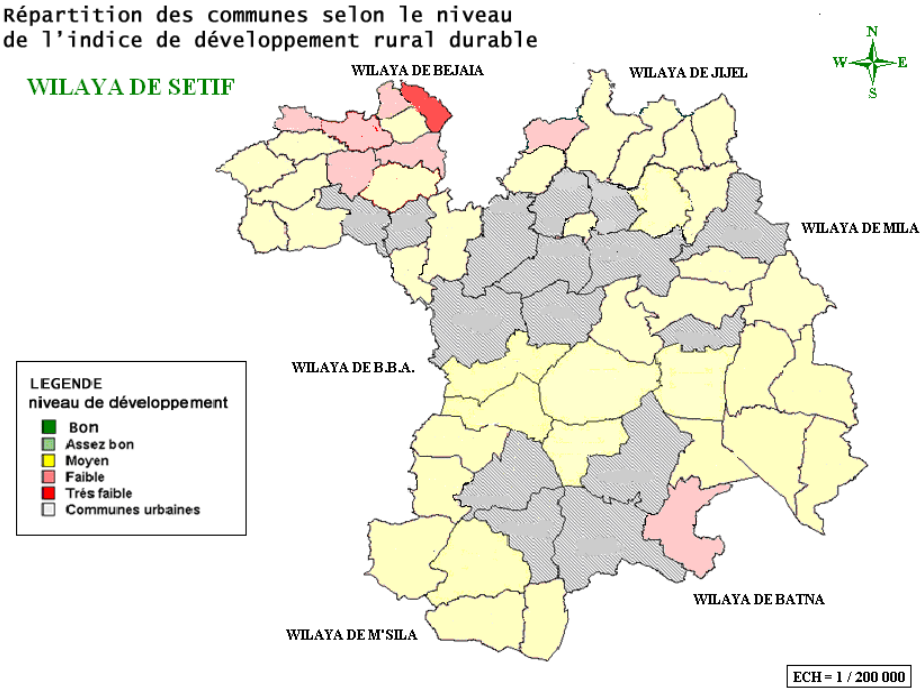

Figure 5: Carte de répartition des communes de la wilaya de Sétif selon l'IDRD. (DSA 2007)

Tableau X : Typologie selon le SADDR.

	"Communes"	"Indices"			IDRD"	"Classement"		
		IDR"	IDH"	" "IPF"		"selon IDRD"	"population"	"agrozone"
1.	AIT TIZI	0,095	0,282	0,199	0,192	1	9191	ZMN
2.	AIT NOUAL M'ZADA	0,108	0,353	0,265	0,242	2	7133	ZMN
3.	BOUSSELEM	0,081	0,358	0,378	0,272	2	17821	ZMN
4.	OUED EL BERED	0,158	0,378	0,297	0,278	2	3184	ZMN
5.	BÉNI MOUHLI	0,177	0,349	0,343	0,29	2	9268	ZMN
6.	TALA IFACÈNE	0,172	0,381	0,327	0,293	2	20313	ZMN
7.	BEIDA BORDJ	0,197	0,353	0,35	0,3	2	37669	ZPS
8.	DRAA KÉBILA	0,147	0,37	0,394	0,303	2	17767	ZMN
9.	SERDJ EL GHOUL	0,169	0,353	0,414	0,312	3	13823	ZMN
10.	BÉNI CHEBANA	0,134	0,379	0,427	0,313	3	17076	ZMN
11.	MAOKLÉNE	0,119	0,417	0,409	0,315	3	17184	ZMN
12.	OULED SI AHMED	0,156	0,388	0,404	0,316	3	10762	ZMS
13.	BABOR	0,187	0,371	0,402	0,32	3	20469	ZMN
14.	TAYA	0,165	0,408	0,392	0,322	3	10630	ZPS
15.	EL OULDJA	0,18	0,404	0,387	0,324	3	10069	ZPS
16.	BOUANDAS	0,137	0,431	0,413	0,327	3	17197	ZMN
17.	TIZI N'BÉCHAR	0,178	0,404	0,422	0,335	3	20558	ZPA
18.	GUELTA ZERGA	0,149	0,417	0,463	0,343	3	15715	ZHP
19.	MAOUIA	0,172	0,395	0,466	0,344	3	9535	ZPA
20.	AIN SEBT	0,255	0,396	0,444	0,348	3	16273	ZMN
21.	BIR EL ARCH	0,176	0,421	0,453	0,35	3	24054	ZHP
22.	BIR HADADA	0,269	0,377	0,405	0,351	3	20996	ZPS
23.	BÉLAA	0,168	0,42	0,469	0,352	3	16570	ZPA
24.	HAM SOUKHNA	0,174	0,44	0,447	0,354	3	13778	ZPS
25.	KSAR EL ABTAL	0,19	0,417	0,456	0,355	3	23272	ZPS
26.	TACHOUDA	0,157	0,411	0,498	0,355	3	8506	ZPA
27.	RASFA	0,244	0,376	0,453	0,357	3	15631	ZMS
28.	BOUTALEB	0,146	0,4	0,534	0,36	3	8622	ZMS
29.	TELLA	0,189	0,417	0,48	0,362	3	7860	ZPS
30.	HAMMA	0,168	0,437	0,491	0,365	3	13976	ZMS
31.	DÉHAMCHA	0,234	0,415	0,46	0,37	3	11242	ZPA
32.	OULED SABER	0,161	0,443	0,505	0,37	3	12475	ZHP
33.	AIN LEGRADJ	0,175	0,427	0,523	0,375	3	18667	ZMN
34.	BÉNI OUSSINE	0,17	0,465	0,498	0,377	3	11148	ZPA
35.	GUELLAL	0,214	0,428	0,495	0,379	3	22825	ZHP
36.	OULED TEBBÈNE	0,154	0,441	0,56	0,385	3	10385	ZMS
37.	GUIDJEL	0,212	0,444	0,516	0,39	3	33105	ZHP
38.	BAZER SAKHRA	0,223	0,452	0,504	0,393	4	28779	ZHP
39.	BÉNI OURTILÈNE	0,168	0,437	0,583	0,396	4	12777	ZMN
40.	OULED ADOUANE	0,197	0,467	0,524	0,396	4	9196	ZPA
41.	AIN ROUA	0,186	0,479	0,528	0,398	4	17895	ZPA
42.	BÉNI AZIZ	0,197	0,461	0,55	0,403	4	20350	ZMN
43.	MEZLOUG	0,228	0,443	0,551	0,407	4	15644	ZHP
44.	HARBIL	0,155	0,51	0,592	0,419	4	3676	ZMN
45.	GUENZET	0,175	0,498	0,691	0,455	4	4407	ZMN

Source DSA (2007) pour IDRD et DPAT (2006)°pour la population . [26]

[26] ZMN= zone de montagne nord, ZPA= Zone de piémont agricole nord, ZHP= Zone des hautes plaines ZPS= Zone de piémont agricole sud, ZMS= Zone de montagne sud

5 / L'EXPÉRIENCE PPDR DANS LA WILAYA DE SETIF

Dans la wilaya de SETIF, bon nombre des principes de la «nouvelle» politique rurale ont fait l'objet de débats et certaines bonnes volontés ont rédigé une stratégie de développement pour la wilaya (SWDRD). Ainsi après avoir été une simple expérience, les PPDR et le concept projet de développement sont des éléments de stratégies et un objectif de politique agricole et rurale qui s'incruste dans une démarche de développement durable.

Le modèle est fortement apprécié et offre un exemple de ce « que pourraient être les choses » si une impulsion plus résolue était donnée à la politique rurale dans l'ensemble de la wilaya.

Dans le cadre du débat actuel sur l'avenir du monde rural dans le pays il y a peu d'opposants, mais les contrariétés sont énormes, surtout sur le volet du financement exclusivement publique, qui est perçu comme un retour de l'État providence dans la vie économique et sociale. Cependant son absence est ressentie comme une marginalisation d'une profession, d'une culture et d'une irresponsabilité envers les plus démunis, les pauvres et les marginalisés.

Néanmoins, la typologie adoptée par la SNDRD, ne peut suffire et le classement national à partir de données statistiques lacunaires offre peu de lisibilité et de transparence. Dans ce contexte, le défi de la wilaya de Sétif consiste non seulement à faire adopter la SNDRD dans une approche transversale mais, aussi à beaucoup investir dans des approches localisées.

Les problèmes de développement rural sont peu visibles à une échelle communale et encore moins à l'échelle de la wilaya, souvent ce sont des douars, des mechtas des zaouïas, des hameaux, des fermes isolées, des habitats éparses où les populations subissent des oppressions physiques, économiques, sociales, et intellectuelles qui les isolent de la nation.

Sétif offre un sujet d'étude remarquablement intéressant est peut être le laboratoire des ruralistes car elle présente cinq agro zones bien différenciées :

- Zone de montagne nord à vocation agro sylvicole ;
- Zone de piémonts à vocation agricole ;

- Zone de hautes plaines à vocation céréalière ;
- Zone de basses plaines à vocation agro-pastorale ;
- Zone de montagne sud à vocation sylvo-agro-pastorale.

La coexistence de ces agro systèmes donne autant de type de ruralité, et chacune a ses atouts et ses handicaps, aussi les enjeux et les stratégies locales doivent être sensiblement différents.

5.1/ LES PROJETS MIS EN PLACE

La wilaya de SETIF a mis en place 46 PPDR entre 2003 et 2007 et a formulé 200 autres PPDRI qui seront lancés incessamment. Parmi les 46 projets engagés, 12 ont été lancés à titre expérimental et sont connus sous le nom des PPDR de l'instruction ministérielle n° 353 du 30 /09/2002 (voir Tableau XI et 34 PPDR lancés selon l'instruction ministérielle n°306 du 14/07 2003 (voir Tableau XII).

Ces 46 projets qui devraient représenter un investissement de 725 365 000 DA, visent une communauté rurale estimée à 20330 individus et ciblent directement 2570 personnes.

Tableau XI : Sites, cibles et fonds des 12 PPDR programmés sous l'instruction 353

	POPULATION CONCERNÉE	POPULATION CIBLÉE	COÛT DU PROJET	DONT FNDRMVTC
1. SBA AYOUNE	504	65	39 400 000	17 095 000
2. BERDIA	518	64	60 050 00	15 740 000
3. SIYAB	**140**	**22**	**6 830 000**	**4 580 000**
4. SERDJ EL GHOUL	385	55	6 830 000	530 000
5. AIN DJOUAHER	600	100	26 210 000	5 850 000
6. AIN SEBT	1000	140	47 210 000	7 300 000
7. GUETTAr	219	29	26 210 000	3 350 000
8. DAR EL BEIDA	504	56	39 400 000	17 095 000
9. LEHMAMA	518	64	60 050 000	15 740 000
10. RASFA	667	99	15 900 000	9 000 000
11. LABATICH	1217	176	42 330 000	16 785 000
12. HAMMAM SOUKHNA	1337	189	110 858 000	1 926 800
TOTAUX	7609	1059	421228 000	114 991 800

Source : DSA (2007).

Tableau XII : Population concernée, personnes ciblées et fonds programmés pour les PPDR engagés dans la wilaya de Sétif. Instruction 306.

COMMUNES	SITES	POPULATION CONCERNÉE	POPULATION CIBLÉE	COÛT DU PROJET	DONT FNDRMVTC
SALAH BEY	1. IFRAT	1000	86	86 637000	29 473000
OULED TEBBENE	2. TALLAT	590	94	68 741000	20 885250
AIN OULMENE	3. MHISSER	234	45	52 165000	19 593250
EL HAMMA	4. BAGROU	210	32	68 874000	23 518500
KSAR EL ABTAL	5. RHAHLA	450	57	69 370 000	26 947 000
OULDJA	6. FRAOUA	614	91	145991 780	26 105 000
BELAA	7. MKHENCHA	523	48	97 213 000	25 105 000
	8. SARRAF	**425**	**54**	**52 854 000**	**10 244 755**
GUELTA ZERGUA	9. TISRIR	335	60	94 718 000	31 290 500
	10. LAGOUAL	**165**	**20**	**48 565 000**	**19 773 000**
DJEMILA	11. CHHABA	250	20	40 410 000	19 447 000
BENI FOUDA	12. DARHAMRA	495	66	45 925 000	35 832 500
SERDJ EL GHOUL	13. ALLEUGA	320	28	53 764 000	26 815 000
	14. OULEDHLIMA	339	47	32 242 000	8 209 000
	15. TABADJA	188	34	27 720 000	7 700 570
AIN EL KÉBIRA	**16. TLALAA**	106	12	20 991 000	7 333 000
AMOUCHA	**17. BOUAMRANE**	**1280**	**160**	**60 700 000**	**25 500 000**
	18. TETOZIANA	**720**	**26**	**82 282 000**	**17 987 000**
AÏN ARNET	19. OULED SAKRI	109	23	27 590 000	13 225 000
TIZI N'BECHAR	20. AIN DHEB	107	16	21 116 000	10 249 350
AÏN ABESSA	21. AIN FLOU	380	27	71 362 000	17 972 000
BABOR	**22. MAJERKI**	**210**	**28**	**33 911 000**	**18 643 350**
AÏN ROUA	23. SIDI HSSEN	112	20	34 770 000	23 723 000
	24. LADJAIL	**254**	**37**	**94 620 000**	**20 716 500**
OUED EL BARED	**25. TAKHROBET**	179	22	32 085 000	12 951 250
TALA IFACENE	**26. TAZMOURET**	**310**	**18**	**32 263 000**	**20 520 000**
MAOKLANE	27. BENIMELOUL	498	63	92 234 000	27 719 000
BOUGAA	28. TROUNA	591	85	160784 760	25 534 000
BOUSSELLAM	**29. ATTIOUNE**	**250**	**22**	**68 310 000**	**38 033000**
GUERGOUR	30. SOUALEM	533	53	57 168 000	17 120 000
AIT TIZI	**31. BOUIMANE**	**324**	**42**	**57 854 000**	**17 694 000**
BENI MOUHLI	32. BENI MOUHLI	254	27	40 739 000	15 257 500
HARBIL	**33. LAZIB**	**184**	**28**	**61 135 000**	**14 868380**
BENI CHEBBANA	34. HDID	179	20	31 358 000	18 587 000
	TOTAUX	12721	1511	304137 000	

Source : DSA (2007)

CHAPITRE IV : ÉVALUATION ET IMPACTS DES PPDR

1/ INTRODUCTION: L'EVALUATION, CONCEPTS, APPROCHES OUTILS ET METHODES

Le management des « projets de développement rural », est une science émergente très complexe mais qui s'impose de jour en jour, il se veut une approche qui a ses concepts, ses outils et ses méthodes propres.

Sachant d'emblée que ce travail, s'adresse essentiellement à des agronomes et à des biologistes nous avons pensé nécessaire de fournir quelques notions de base qui placeront le lecteur dans l'esprit d'un « débutant » évaluateur et qui nous ont servi à élaborer la méthodologie.

La quantité de guides, manuels et documents de l'évaluation des projets, des programmes et des impacts, est impressionnante. A l'heure actuelle, pratiquement chaque État, organisation, association, institut et institution a ses propres définitions, manuels, et outils de conception et de pilotage.

1.1/ L'EVALUATION

Un des points clés d'une démarche développement durable est l'instauration de la boucle cognitive de l'évaluation, comme la figure ci-dessous (Figure 6) :

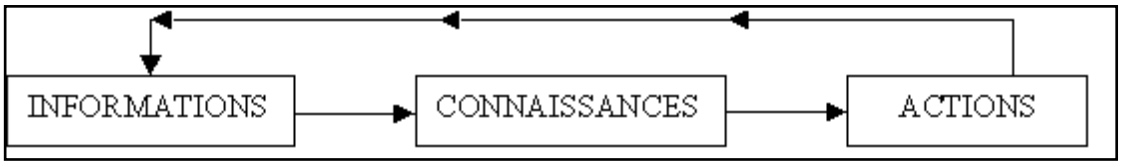

Figure 6: La boucle cognitive.

Les processus d'évaluation sont au cœur des actions d'animation. Ils fondent une perception "objective" qui, même si elle doit faire l'objet d'un esprit critique renouvelé, permet d'établir les bases communes qui permettent les processus d'échange, d'apprentissage collectif et finalement de co-construction (ARPE, 2001). L'évaluation est un processus qui cherche à éclairer des décisions pour améliorer le pilotage, faciliter la communication, et tirer

des leçons sur le fonctionnement et les effets (bénéfiques ou nuisibles) d'une action, d'un projet ou d'un programme.

Ainsi cette fonction rentre dans le cadre d'une gestion, d'un savoir qui capitalisé rentre dans un processus d'expérience et d'un savoir faire échangeable.

L'évaluation peut être formative, tout au long des étapes et des séquences du cycle de projet, ou sommative à la fin du projet pour tirer un bilan.

Menée par des équipes dans un esprit d'apprenant, elle peut être une culture managériale car elle peut être endogène, (par des élus, des agents de l'administration) comme elle peut être exogène (par une tierce partie) pour une autre vision, elle peut aussi être mixte (participative) entre des parties internes et des parties externes.

En fonction du moment de réalisation de l'exercice, on distingue trois types d'évaluation :

• L'évaluation prospective (*ex ante*), réalisée avant le démarrage d'un projet ou d'un programme, elle fournit les éléments essentiels à la faisabilité d'un projet ;

• L'évaluation de suivi (*in itinere* ou à mi-parcours) qui permet de suivre séquence par séquence tout le cycle du projet et, éventuellement, réorienter l'action ;

• L'évaluation finale (*ex post* ou rétrospective) qui se situe nettement après la clôture de l'action et s'intéresse aux effets à court et moyen termes (évaluation des résultats) ou à long terme (évaluation d'impacts) d'un projet ou d'un programme.

Pour BOUKHARI (2003) l'évaluation peut être définie comme la mesure de l'écart entre des objectifs fixés et des résultats atteints. Il la défini également comme le processus par lequel on délimite, on obtient et fournit des informations utiles permettant de juger des décisions possibles.

La Commission européenne (2006 b) la définit comme «une appréciation aussi systématique et objective que possible d'une intervention de développement en cours ou achevée». Le but est de déterminer la pertinence des objectifs, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité de l'intervention. Une évaluation devrait fournir des informations

crédibles et utiles permettant d'intégrer les résultats dans le processus de décision du partenaire et du bailleur.

C'est en recherchant les défaillances par rapport à ces critères que nous pouvons découvrir les points de faiblesse et identifier les bonnes méthodes pour concevoir des projets d'avenir.

Ainsi nous pouvons dire que le projet idéal est pertinent, efficace, efficient et viable. De plus, il a un impact de développement fort et positif. Et ce sont là les critères, conventionnellement utilisés pour l'évaluation des projets.

1.2/ LE CONCEPT PROJET

Le terme projet appartenait au secteur industriel et à celui des infrastructures, mais depuis que les États et les «organisations d'aides» veulent savoir le cheminement des investissements et leurs impacts, en matière de développement, le concept de projet s'est révélé être un puissant instrument pour rationaliser et améliorer le processus d'investissement et le retour d'information. Il est maintenant utilisé aussi pour désigner la transformation organisée, dans un espace donné, le projet est le plus petit élément opérationnel d'un plan ou d'un programme de développement que l'on puisse concevoir et mettre en valeur en tant qu'entité distincte (BLAISE, 2004).

Pour LEISTER (2003) et VARGAS (2008) «un projet est un jeu unique d'activités coordonnées, avec un départ défini et des points de fin, entrepris par un individu ou une organisation, convergeant vers des objectifs spécifiques confinés dans un programme avec un coût et des paramètres de performance». Pour JONES (2007) c'est une entreprise non répétitive caractérisée par des séquences d'événements logiques et claires, avec un début et une fin et se focalisant sur l'accomplissement des objectifs définis, claires et transparents et cela dans les limites du temps, le respect d'un budget, des ressources et de la qualité spécifiés au départ. La Commission. Européenne (2001) définit le projet comme «une série d'activité avec des objectifs précis, conçus pour produire des résultats dans un délai donné».

Ainsi chaque projet est sous une triple contrainte, le temps, les ressources et la qualité, l'altération d'un seul élément nuit au projet (Figure 7) et c'est autour de ces trois composantes

qu'on mesure et apprécie le risque, et tout ce qu'il sous-entend dans la dynamique de créativité, opportunisme, compétence, performance et intelligibilité.

Le projet de développement est une série de mesures, limitées sur le plan temporel, géographique et sectoriel, il a sa durée, sa portée, et ses objectifs; il est généralement un effort collectif et organisé, qui regroupe un ensemble d'acteurs et d'activités élaborées et étroitement reliées entre elles ; ils tentent de mobiliser et de mettre à profit des ressources (intrants) pour obtenir des résultats précis, dans des délais données (BOUKHARI , 2003).

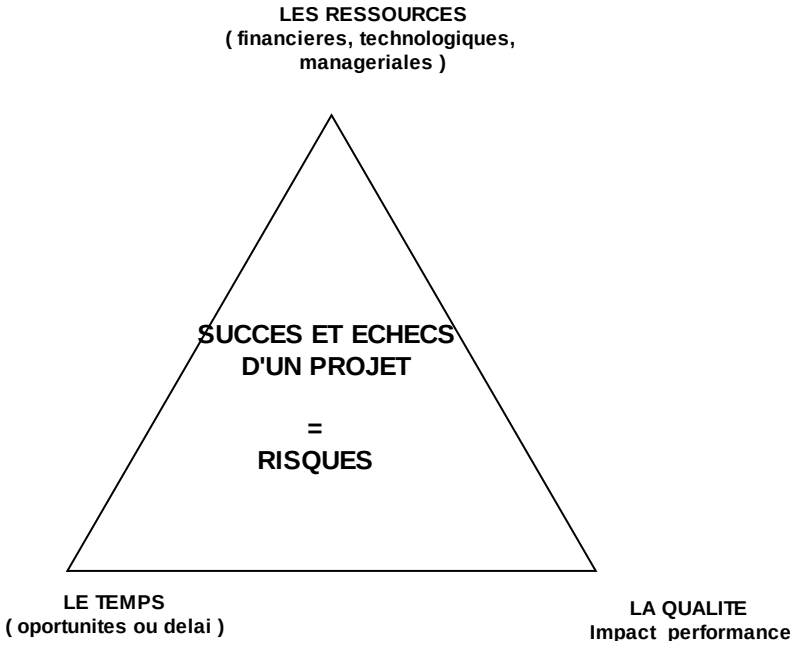

Figure 7: Triptyque d'un projet (RICHMAN, 2002)

1.3/ LA GESTION DE CYCLE DE PROJET

Les projets sont omniprésents, en nous et tout autour de nous, certains naissent de folies et d'autres de sagesses. Les projets sont la force agissante des personnes, des organisations, des entreprises et des nations. Ils sont les efforts de changement de la société et donnent l'allure et l'ampleur au changement. Donc, la gestion de l'effort du changement est la seule voie efficace pour que des sociétés puissent évoluer, apprendre et se développer (DINSMORE et BREWIN, 2006).

Pour créer des projets couronnés de succès dans un contexte de qualité il est essentiel qu'ils soient bien conçus. La conception des projets est le summum de la créativité, d'ailleurs c'est une science élevée au rang d'art (LEISTER, 2003 ; KUSEK et RIST, 2004).

La conception des projets évolue dans un cycle ou une spirale universelle appelé «cycle de vie du projet», et la gestion de cycle de projet (GCP) [27] est une tâche managériale qui demande des hautes compétences.

Ce processus qu'on simplifie en «avant, pendant et après » projet est en principe une série de séquences, appelé le cycle de projet.

L'AMA (American association of management) penche vers la spirale entre phases et étapes conception, faisabilité, réalisation, opérationnalisation, et fin du projet. Pour la Commission Européenne le cycle évolue entre les séquences : programmation, identification, instruction, financement, mise en œuvre et évaluation (Figure 8:).

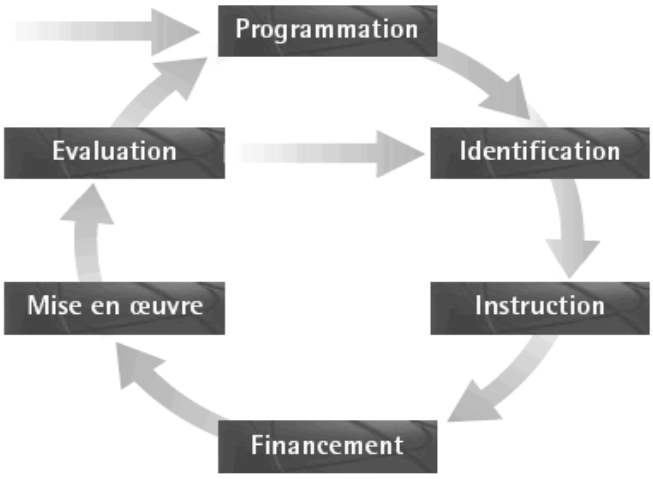

Figure 8: Cycle de vie d'un projet selon la CE (2004)

Les PPDR en Algérie évoluent entre la programmation, la formulation, la validation et l'engagement, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation (voir Figure 4 p. 59).

[27] Il y a 3 techniques dans la gestion de projet

La gestion traditionnelle : Le cycle de vie de projet est décomposé (analysé) dans des phases (étapes). Chaque phase est exécutée, complétée (achevée) et approuvée et pendant une phase de revue d'examen de phase et la phase suivante commence.

La gestion itérative : Ce sont les projets où il y'a reconnaissance qu'une phase du processus de projet pourrait être révisé, les étapes du cycle de vie d'un projet évolue dans une spirale.

La gestion évolutive : "agile management" ou progressif, le projet est loin du séquençage des gestions précédentes, il est construit autour d'un prototype, où l'utilisateur (client) à travers un puzzle (d'action, pièces) apporte des modifications (suppression ou additions) qu'il souhaite. L'agile management est à l'origine de la naissance de "START up".

Pour les projets de développement, la GCP est le processus d'enseignement qui est au centre du management, elle s'intéresse à la planification et à la gestion de projet (programmes). La GCP doit situer les projets dans leurs contextes propres (économiques, écologiques, politico- institutionnelles et socioculturelles).

1.4/ L'APPROCHE CADRE LOGIQUE

Dans les projets de développement, où il s'agit généralement de changer une situation insatisfaisante en une situation désirable, le cycle d'un projet est une approche stratégique qui commence par l'identification du problème qui est une analyse des problèmes à résoudre et ensuite développe dans un plan dynamique et logique, qui peut être mis en oeuvre, contrôlé et évalué.

Il existe de nombreuses approches et directions dans la gestion des cycles de projets, l'approche cadre logique fait l'unanimité, par le fait qu'elle est adoptée par de nombreux Etats et institutions[28] et exigée par les donateurs des fonds de développement, certains États en font le passage obligatoire pour toute soumission.

Dans la pratique, l'approche cadre logique, est un outil qui fait que la perception d'un projet ne soit pas un déboursement d'argent public ou de fonds spéciaux sur des communautés qui ne perçoivent pas leur intérêts et leurs besoins, surtout si le développement est conçu par des secteurs ministérielles qui sont des institutions verticales, intéressées par un résultat chiffré alors que les communautés rurales sont constituées de groupement horizontaux, (famille, genre, âge, chômeurs, pauvres) beaucoup plus intéressés par un impact durable sur leurs vies.

Ainsi, l'approche cadre logique oblige des praticiens dans la conception de projet à se concentrer sur les besoins réels des bénéficiaires à travers une série d'étapes structurées (approches participatives, analyse des acteurs, analyse des concernés, analyse des problèmes, SWOT (forces, faiblesses/opportunités et risques), (arbres à problèmes), analyse des solutions (arbres à solutions) enquête de ménages, cibles, investissements, études de faisabilités, analyse des stratégies d'interventions, etc.), et selon ces nombreuses variantes et orientation

[28] Les agences de L'ONU (FAO, CNUCED, PNUD,); GTZ, FIDA, AFD, BM, US AID ; MAROC, CANADA, BELGIQUE.

exige des résultats, et des responsabilités (gestion axée sur les résultats, gestion axée sur la responsabilité et les résultats et planification orientée vers l'assistance).

«L'approche cadre logique[29] est à la fois un exercice et une méthode d'analyse, aussi bien qu'une mise en forme des résultats de cet exercice, qui permet de présenter de façon systématique et logique les objectifs d'un projet et, d'indiquer les modes de vérification du degré de réalisation des objectifs et de définir les hypothèses, extérieures au projet, qui peuvent influencer sa réussite» (Commission européennes, 1993).

1.5/ LE CADRE LOGIQUE

Le cadre logique (Logframe)[30] est l'outil spécifique de planification et de gestion dynamique qui est utilisé pour présenter concevoir, jauger, gérer, contrôler et évaluer un projet de développement à travers toute ses étapes ; il fournit dans une seule feuille (un tableau, cadre ou matrice), le récapitulatif de l'approche cadre logique.

La matrice consiste dans sa forme sommaire et didacticielle en un tableau de quatre colonnes et de quatre lignes et présente un lien étroit entre une logique horizontale et une logique verticale (Figure 9).

La logique verticale veut que à partir de ressources affectées (ou rassemblées) des activités soient réalisées, des résultats atteints répondent à un (ou plusieurs) objectif spécifique qui aide à concrétiser un objectif global. Les ressources, les activités, les résultats et les objectifs spécifiques, prennent forme de l'approche participative au niveau local en fonction des problèmes (ou besoins) identifiés (observations et diagnostics) et de priorités établies par ceux qui initient l'action.

L'objectif global est arrêté par l'étude stratégique et les orientations de politique générale.

---

[29] Cette méthode appelée ZOPP en allemand (Ziel-Orientierte Projekt-Planung), GOPP en anglais (Goal Oriented Project Planning) et PPO ou PIPO en français (respectivement Planification des Projets par Objectifs ou Planification des Interventions par objectifs)

[30] Appelé parfois: Tableau synoptique de projet ou cadre de planification.

La logique horizontale correspond aux différents niveaux des objectifs du projet et sont supposés avoir un lien logique par lequel l'accomplissement de ce qui est prévu à un niveau conduit tout naturellement au niveau suivant selon une causalité -si et alors- (if and then), en escalier (ou une spirale) ; entre la première colonne (niveau) et la quatrième colonne où sont consignées les hypothèses et les facteurs externes susceptibles d'en influencer positivement ou négativement le déroulement du projet.

Dans la deuxième colonne sont mentionnés les résultats (proposés ou supposés) à travers des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) ; dans la troisième colonne sont consignées les sources de vérifications.

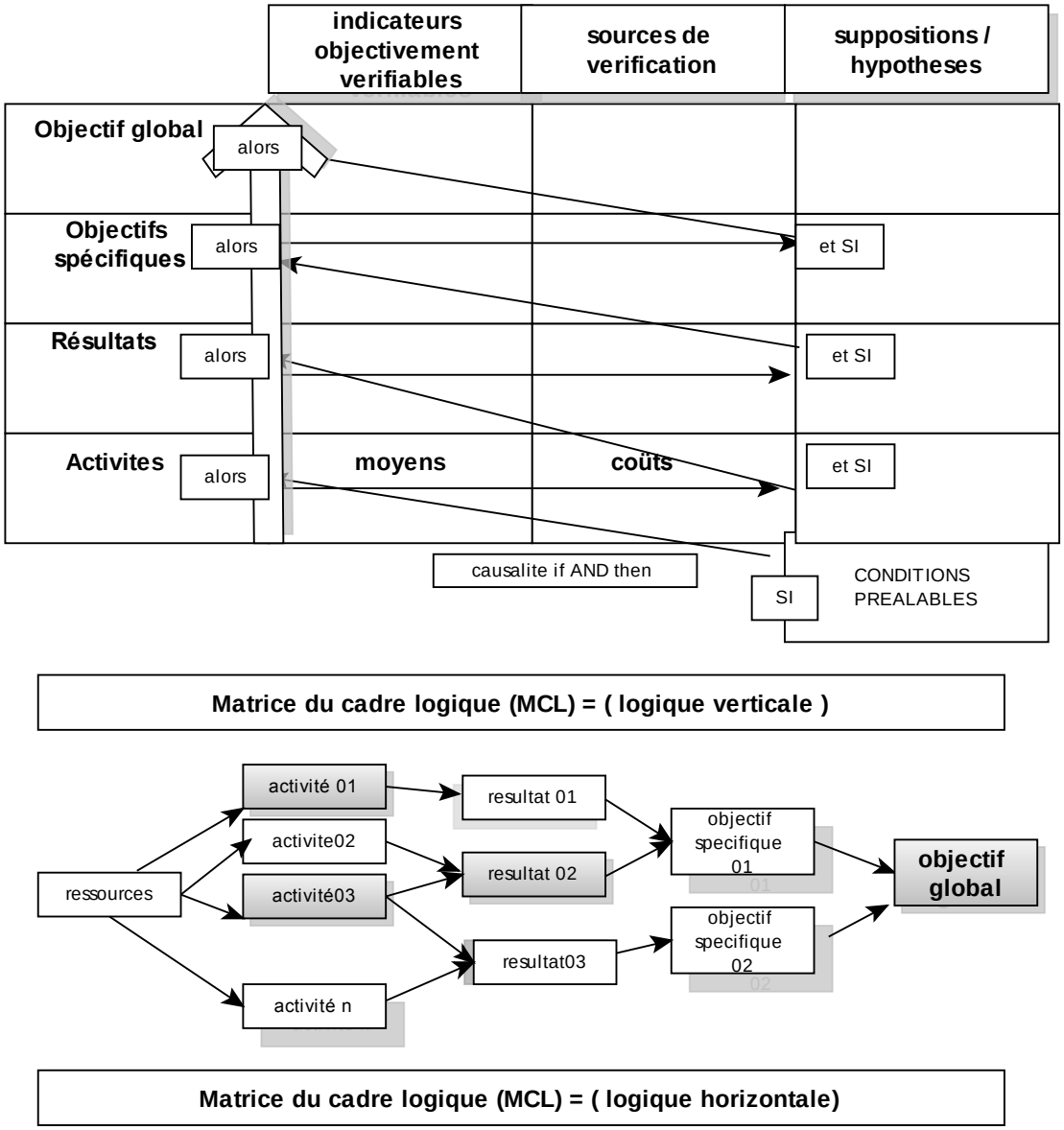

Figure 9: Matrice du cadre logique ; logique verticale et logique horizontale (BM, 2000).

1.6/ LE LIEN ENTRE LA MATRICE DU CADRE LOGIQUE ET L'EVALUATION

Pour éloigner l'évaluation de la subjectivité de l'évaluateur, et permettre une comparaison objective entre projets analogues, ou proches, les institutions, les organismes étatiques, les agences de développement, les ONG apprécient la qualité des projets de développement en déclinant six critères généraux à extraire de la matrice du cadre logique.

Ces six critères sont :

La pertinence, la cohérence, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la viabilité (ou durabilité).

Ces six critères structurent à la fois la conception des dispositifs de suivi-évaluation et la préparation des évaluations.

- La cohérence : s'interroge sur la stratégie et les méthodes. Les moyens, les activités, les résultats attendus vont-ils permettre d'atteindre les objectifs visés ? Sont-ils cohérents les uns avec les autres (cohérence interne) ? Sont-ils adaptés au contexte du projet (cohérence externe) ? (CE, 2006(b)).

- La pertinence : examine l'adéquation entre les objectifs d'un projet avec les problèmes à résoudre et les spécificités de la situation sur laquelle le projet se propose d'agir. Ces objectifs sont-ils « intelligents » au regard du contexte de l'action ? (CE, 2006).

- L'efficacité : concerne les réalisations effectives du projet, en comparaison avec celles qui étaient initialement prévues, ou/et appréciées au regard des objectifs auxquels elles devaient contribuer (CE, 2006 (b)). L'efficacité détermine la performance en terme de qualité et de quantité.

- L'efficience : s'intéresse à l'optimisation des moyens mobilisés par le projet (CE, 2006(b), si les résultats obtenus peuvent l'être avec moins de ressources financières et plus d'intelligence.

- **L'impact** : « l'impact est la situation issue de l'ensemble des changements significatifs dans la vie des personnes et l'environnement des personnes et des groupes pour lesquels un lien de causalité peut être établi avec l'action de développement » (GRAUGNARD et HEEREN, 1999). Cette définition fort appréciée est adoptée par de nombreux auteurs. L'impact s'attache aux effets directs, indirects et induits des résultats du projet et à la direction des changements dans différents domaines (BOUKHARI, 2003; CE, 2006 (b)).

- **La durabilité :** (La viabilité ou la reproductibilité) s'attache aux effets à long terme du projet et à la plus ou moins grande pérennité de ses résultats et de ses effets.

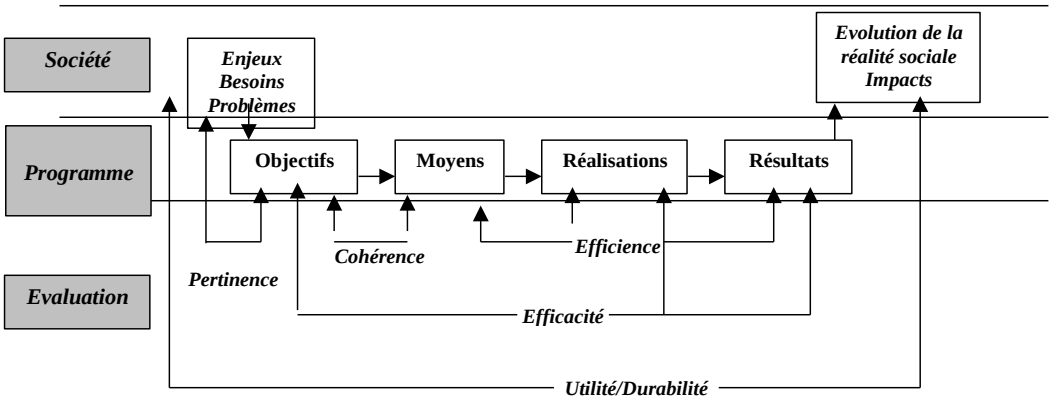

Figure 10 : Lien entre critères d'évaluation et la logique horizontale.

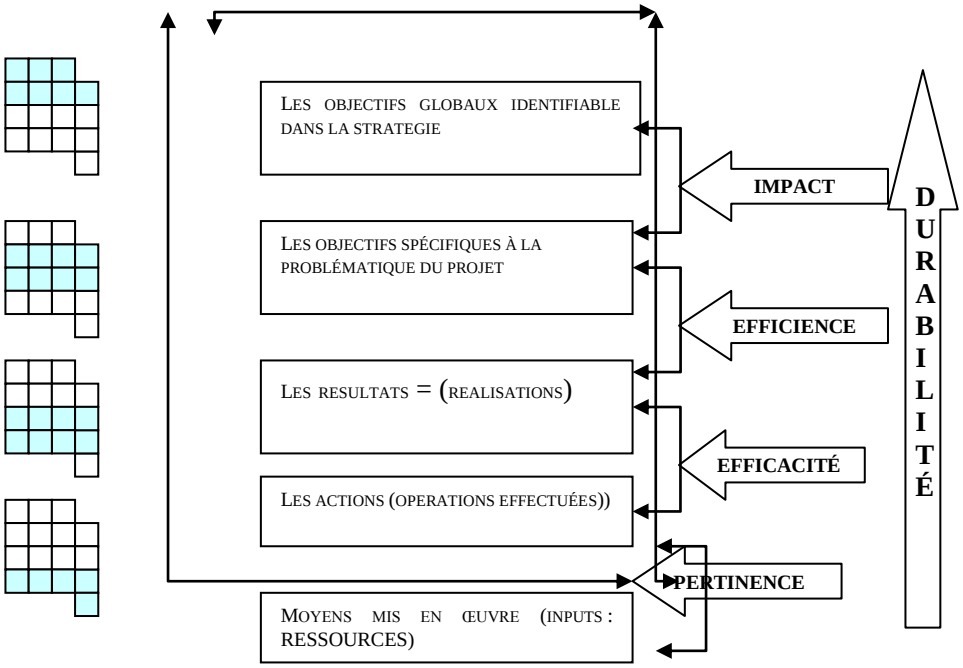

Figure 11: Lien entre critères d'évaluation et la logique verticale (BM, 2000).

2/ LES SPECIFICITES DE LA ZONE D'ETUDE –« LA REGION DES MONTAGNES NORD SETIFIENNES ».

On peut reprocher au tableau de bord de la SNDRD une multitude d'incohérences, mais on ne peut lui reprocher sa vision macroscopique dans l'identification des niches du non développement même si ces niches sont de la taille d'une commune.

Les zones rurales montagneuses du nord renferment à elles seules une population d'environ 246576, associées à la population des zones des piémonts (104650), elle atteindra un chiffre de 351226 [31]ce qui représente près du quart de la population de la wilaya.

Les communes montagneuses Sétifiennes se sont révélées, comme une concentration de territoires sinistrés, pauvres et enclavés, où la population subit de graves effets sur la qualité de leur bien-être (Tableau XIII).

Les pouvoirs publics ont depuis l'indépendance, administré à ces zones des antibiotiques de tous genres, mais ils se sont montrés toujours plus résistants.

Il serait prétentieux de présenter un système montagnard dans sa complexité et il serait incorrect de l'aborder en dehors des interactions de ses sous systèmes (économique, social, écologique etc.), et surtout de l'interaction avec Sétif et Bougie, des systèmes urbains attractifs et fortement nuisibles à la stabilité et à la cohésion de ce territoire.

L'économie de ces montagnes nord Sétifiennes, fortement attachées à un système agro-sylvo-pastoral en régression, ne décollera pas sans un appui de l'État.

[31] AIN KÉBIRA, un grand centre urbain n'a pas été pris en compte.

Tableau XIII: IDRS[32] classement et population du nord de la wilaya de Sétif.

«COMMUNES»	Indices»			«IDRS»			
	«IDR»	«IDH»	«IPF»		«classement selon IDRS»	«population»	«agro zone»[33]
AIT TIZI	**0,095**	**0,282**	**0,199**	**0,192**	1	9191	ZMN
TALA IFACÈNE	0,172	0,381	0,327	0,293	2	20313	ZMN
DRAA KÉBILA	0,147	0,37	0,394	0,303	2	17767	ZMN
SERDJ EL GHOUL	0,169	0,353	0,414	0,312	3	13823	ZMN
BÉNI CHEBANA	0,134	0,379	0,427	0,313	3	17076	ZMN
MAOKLÉNE	0,119	0,417	0,409	0,315	3	17184	ZMN
BABOR	0,187	0,371	0,402	0,32	3	20469	ZMN
BOUANDAS	0,137	0,431	0,413	0,327	3	17197	ZMN
AIN SEBT	**0,255**	0,396	0,444	0,348	3	16273	ZMN
AIN LEGRADJ	0,175	0,427	0,523	0,375	3	18667	ZMN
BÉNI OURTILÈNE	0,168	0,437	0,583	0,396	4	12777	ZMN
BÉNI AZIZ	0,197	0,461	0,55	0,403	4	20350	ZMN
HARBIL	0,155	0,51	0,592	0,419	4	3676	ZMN
GUENZET	0,175	**0,498**	**0,691**	**0,455**	4	4407	ZMN
AIT NOUAL M'ZADA	0,108	0,353	0,265	0,242	2	7133	ZMN
BOUSSELEM	0,081	0,358	0,378	0,272	2	17821	ZMN
OUED EL BERED	0,158	0,378	0,297	0,278	2	3184	ZMN
BÉNI MOUHLI	0,177	0,349	0,343	0,29	2	9268	ZMN
MAOUIA	0,172	0,395	0.466	0,344	3	9535	ZPA
BÉLAA	0,168	0,42	0,469	0,352	3	16570	ZPA
TACHOUDA	0,157	0,411	0,498	0,355	3	8506	ZPA
DÉHAMCHA	0,234	0,415	0,46	0,37	3	11242	ZPA
BÉNI OUSSINE	0,17	0,465	0,498	0,377	3	11148	ZPA
OULED ADOUANE	0,197	0,467	0,524	0,396	4	9196	ZPA
AIN ROUA	0,186	0,479	0,528	0,398	4	17895	ZPA
TIZI N'BÉCHAR	0,178	0,404	0,422	0,335	3	20558	ZPA

Source : DSA, 2007.

La déplorable situation écologique et socio-économique actuelle et un imbroglio de handicaps et de contraintes, né essentiellement de la dépendance de la population locale de cette agriculture risquée et archaïque, qui ne nourrit pas la famille de l'agriculteur, ne crée pas d'exploitations qui fournissent un travail et un salaire décent pour une population croissante, et ne produit pas en quantités et en qualités pour un marché local de plus en plus demandeur.

[32] IDA = indicateur de développement agricole ; IDR indicateur de développement rural, IPF indicateur de participation des femmes ; IDRS = indicateur de développement rural soutenable.

[33] ZMN= zone de montagne nord, ZPA= Zone de piémont agricole nord, ZHP= Zone des hautes plaines ZPS= Zone de piémont agricole sud, ZMS= Zone de montagne sud

Sur le plan de la gestion, les APC sans pouvoir apparent et dépourvues de moyens propres, (financiers, techniques, décisionnels) sont entrées dans l'ère du bricolage, calmant le temps d'un mandat des colères qui grondent ou des manifestations non souhaitées.

La gouvernance régionale (wilaya) et nationale (ministères) s'intéresse souvent à des territoires qu'elle considère difficiles aux dépends de ces territoires complexes.

Ces blocages conduisent inexorablement vers la dégradation de ces milieux extrêmes et fragiles mais, surtout vers la pauvreté individuelle et collective de la population.

Pour faire de ces zones des territoires durables et attractifs on a besoin de bousculer des politiques, de faire appel à de nouvelles pratiques et des innovations exceptionnelles, à une profonde pénétration de nouvelles technologies ; et des efforts adaptés et colossaux sont attendus pour améliorer le transport, la couverture sanitaire, la promotion du tourisme, la valeur paysagère et les techniques agricoles.

Mais ce ne sont pas seulement les contraintes et les handicaps, que nous cherchons à étaler, ces montagnes renferment un trésor humain fortement attaché à sa culture et à son territoire, elles renferment des ressources naturelles diversifiées qui se démarquent par leurs raretés et leurs qualités et ne demandent qu'à être valorisées. [34]

Pour beaucoup de ces habitants l'agriculture de montagne, si compliquée pour les experts, est l'unique horizon professionnel. Ils ne passent pas par les grandes écoles pour nourrir leurs familles. Ils connaissent l'essentiel du métier et tous les processus pour une production végétale et/ou animale pour une activité assurant une vie décente, ce savoir et savoir faire est un acquis tacite qui fait de leurs activités d'agriculteurs une culture artistique.

Dans ces montagnes, les liens sociaux étaient soudés par le travail dans ses dimensions temporelle et spatiale et le rôle social de l'agriculture était un exemple avant l'introduction des outils néfastes de la modernisation (en particulier de la motorisation et l'apparition du

[34] Pour ne retenir que l'olivier à qui on voue un respect qui dépasse la vénération.

salariat), il fut un temps ou tout ce qui comptait pour du travail agricole ne comptait ni pour du temps perdu ni pour de l'argent à dépenser.

Le travail dans ces montagnes, était beaucoup plus une affaire de communauté qu'une affaire d'individu.

Les pratiques agricoles sont dans beaucoup de cas à l'origine de dégradation irréversible de la nature et sont à l'origine de la disparition de grands mammifères et de nombreux oiseaux. Mais en changeant de cap, l'agriculture peut être l'unique, voire la seule activité capable de rehausser la biodiversité par des activités agro-sylvo-pastorales appropriées.

Et puis on ne peut être exigeant et demander à l'agriculture dans ces reliefs d'être performante, rentable, créatrice d'emploi là où ces capacités sans pratiquement nulles, néanmoins on peut lui demander des objectifs tels que l'entretien des sols, la conservation d'une eau de qualité, l'entretien du paysage ou encore la promotion de l'Eco ou agrotourisme. Pour ces simples services de nombreux États rémunèrent leurs agriculteurs.

Pour ces territoires les défis sont à la taille des enjeux. De grands principes comme la croissance endogène, l'auto-développement, la gestion de l'espace et la valorisation des ressources ne peuvent trouver meilleur laboratoire pour le développement durable.

3/ METHODOLOGIE

3.1/ CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Nous tenons à souligner, que nous considérons cette étude comme une intrusion non commanditée par un service public. Sans termes de références, nous étions « outsiders- ou anthropiques viewers » à qui l'administration locale n'était pas obligée de (mais aurait pu) présenter toute l'aide souhaitée et encore moins de répondre à toutes nos questions, souvent « incommodantes » à partir du moment où elles ont trait aux choix, aux investissements, aux résultats, à la qualité, et de façon globale à l'organisation, la transparence, et la responsabilité.

Nous aurions beaucoup apprécié que cette évaluation soit menée dans un focus group en face à face et de façon concomitante, au moins avec les agents de l'administration locale, la population concernée et les personnes ciblées.

3.2/ MÉTHODE D'EVALUATION

Si on admet qu'au moins depuis 2005, les PPDR sont implantés dans la région de notre étude, on est en mesure de pouvoir, à travers une évaluation rétrospective, consigner des impacts (positifs ou négatifs) sur l'agriculture et le développement rural, dans un cadre formalisé pour soutenir la stratégie nationale de développent durable, rendre compte d'une action entamée, communiquer les succès et les échecs, et participer à éclairer la prise de décision.

Pour cette évaluation nous sommes passés par 3 étapes :

1. La reconstitution de la logique d'intervention.
2. La collecte d'information de base.
3. L'analyse et la restitution.

La reconstitution de la logique d'intervention par PPDR, s'est faite sur la base de la documentation officielle éditée par le MADR[35] ainsi que sur celle fournie par ses structures locales (DSA et CF) au niveau de la wilaya, elle est également basée sur les guides, manuels, outils moteurs et étude de cas, édités par des instituts et institutions internationaux.

La collecte d'information de base, s'est faite par :

- enquête au niveau de 10 sites dont huit concentrés sur la zone d'étude.
- interviews structurées et semi structurées et des entretiens directs avec des personnes sources, des acteurs directs et des informateurs avertis.
- interviews, entretiens, récits et histoires individuels et collectifs avec les acteurs de terrain, animateurs, facilitateurs, signataires de DECAAP, signataires de DICREEP, agriculteurs installés et un entrepreneur.
- brainstorming avec des cadres des structures locales du MADR.

Pour ce travail, nous avons respecté une approche ascendante interactive et participative pour cela nous avons adopté les attitudes suivantes :

[35] L'essentiel est dans la page 53

- Se montrer ignorant de la situation de départ ;
- Ne pas dévoiler le cadre de la visite ;
- Limiter le groupe d'entretien (quatre à six personnes) ;
- Visiter les installations du projet avec les adhérents ;
- Vérifier l'information par l'observation directe et le croisement des témoignages ;
- Ne pas censurer quiconque et ne pas retenir les entretiens, les interviews et les récits hors propos et diffamatoires ;
- De nous focaliser sur les actions du projet susceptibles de promouvoir l'agriculture ;
- D'interpréter ces réalisations sur les changements sur la vie des concernés à titre individuel ou collectif.

La restitution est formulée selon deux approches complémentaires :

- Une étude de cas.
- Une évaluation macroscopique.

La première passera par la présentation de deux cas qui sont le PPDR de BOUIMENE et le PPDR D'IATIOUENE. Elle servira de base de débats et d'éclairages sur la conception des projets et présentera la comparaison des situations avant et après projet des deux territoires visés. Elle passera en revue :

- Le diagnostic de la situation de départ des zones visitées ;
- Le montage du projet ;
- Les objectifs des projets ;
- Les opérations mises en œuvre dans le cadre du projet ;
- Les résultats obtenus par ces projets, par rapport aux objectifs posés ;
- Les appréciations évaluatives ;
- L'avis de la population concernée.

La seconde approche est une évaluation macroscopique, sur une série de projets concentrés dans un territoire qui constitue les montagnes du nord ouest de la wilaya de Sétif.

Nous la restituons selon un standard d'évaluation des projets de développement, adopté apprécié et unanime auprès des institutions internationales, des experts, et des associations d'évaluations.

Ce canevas de restitution a l'avantage pour nous de :

- Ne pas avoir à se concentrer sur un seul projet et à juger des (hommes) acteurs directs.
- Pouvoir comparer des projets de développement rural entre eux.
- Pouvoir cerner des impacts potentiels à des échelles macroscopiques.

Cette évaluation concerne donc les dix sites visités et, nous passerons par les six critères universellement admis : cohérence pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité.

Afin d'articuler le raisonnement nous avons opté pour des grilles de questionnement relatives à trois critères la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'évaluation des projets.

Ces questions évaluatives sont formulées à partir de la conception des projets en général et des PPDR en particulier et s'inspirent de la SNDRD, les réponses ont été recueillies par les enquêtes, les observations de terrain, et auprès des administrations et essentiellement auprès de la population locale.

Pour la cohérence nous avons opté pour la cohérence externe afin d'offrir des comparaisons et des référents au modèle algérien par rapport à des plates formes mondiales.

La pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'action dépendent de la mise en œuvre du suivi et du contrôle permettent d'apprécier la performance des institutions ayant conduit le processus PPDR.

L'impact qui est le thème central et opérationnel de cette thèse a nécessite des études spécifiques pour apprécier, si l'objectif principal qui est « la revitalisation des espaces ruraux » de la SNDRD peut être atteint ou approché à travers l'agriculture comme une activité socio-économique et le développement rural comme une thématique.

Pour répondre si les PPDR's ont eu un impact sur l'agriculture, nous avons opté pour une approche à travers des indicateurs visuels de déterminants de l'agriculture

La focalisation a été orientée avec les bénéficiaires du projet sur les intrants du PPDR (forages, puits, bassins, abreuvoirs, corrections torrentielles), sur des composants essentiels de l'agriculture à savoir l'eau, la terre, la production végétale, la production animale, l'équipement agricole et les pistes et les routes qui sont le soutien de l'agriculture dans ces régions.

Pour l'impact des PPDR sur le développement rural nous l'avons traité comme une thématique ou nous avons opté par une méthode inductive qui n'utilise aucun indicateur[36] basé sur les récits et les histoires collectives et individuelles.

La durabilité permet d'estimer si les PPDR sont viables et si leurs avantages/ désavantages peuvent être maintenus

Les leçons apprises et les recommandations fourniront aux preneurs de décisions et aux concepteurs des projets de développement un constat et des éclaircissements sur la mise en œuvre des PPDR implantés dans la région montagneuse du Nord Ouest de Sétif, et les aideront à affiner d'autres projets pour la SNDRD

3.3/ CHOIX DES SITES

Les projets visités se concentrent essentiellement dans la région montagneuse du nord de Sétif et englobent les localités de : BOUIMANE, ATTIOUNE, TAKHROBET, TAZMOURET, MAJERKI, TELLA-TOUZIANA, BOUAMRANE, TLALAA, SARRAF et LAGOUAL[37]. Les deux premiers sites ont servi de cas d'étude.

[36] Ces questions nous les avons emprunté à la méthode dite « des changements les plus significatifs = (most significant change» de M.DAVIES cette méthode des sciences sociales à l'avantage d'être inductive c'est a dire l'avis de la population concerné et comment ils appréhendent le développement

[37] Le site de LAGOUAL est situé à peine à 2 Kms à vol d'oiseau au Nord Est de Sétif.

3.4/ les difficultés rencontrées

3.4.1/ LA DOCUMENTATION OFFICIELLE

Il nous a été très difficile d'expurger et de simplifier la documentation officielle du langage politique, de lois, décisions, circulaires, instructions, et de l'inscrire dans une orientation didactique de gestion des projets de développement.

Ajouté au manque de déclarations claires reconnaissants au moins l'existence de la pauvreté, du chômage, de l'exode, de l'insécurité alimentaire comme des objectifs spécifiques et stratégiques D'ailleurs ce travail ne pourrait franchir le pas et bénéficier pleinement de l'impressionnante documentation des agences et institutions internationales auxquels il nous semble qu'il y a une mutuelle allergie avec nos instituts et institutions.

De plus l'objectif stratégique, comme les objectifs spécifiques assignées aux PPDR trop ambitieux se superposent et le langage de formulation ne permet pas de confronter les résultats une fois le projet achevé.

Au niveau local, la documentation n'est distillée qu'au compte goutte, le peu qu'on a pu avoir ne représente nullement une réalité. La triangulation nous a été imposée de facto. Les investissements par projet, les coûts de réalisation des infrastructures, le taux de chômage, la pauvreté, la sécurité alimentaire sont des secrets et même tabous.

3.4.2/ LES ENQUÊTES

Si l'évaluation est fortement souhaitée par les autorités publiques[38] avec les administrations locales, nous avons pu mesurer « l'impénétrabilité » de notre système administratif et sa faculté de se mouvoir dans la défensive à partir du moment où l'évaluation est prononcée.

[38] " Il est opportun de rappeler que la fonction de suivi-évaluation, n'a de sens que si elle assure un rôle d'apprentissage social du gestionnaire d'un projet ou d'un programme de développement sur le fonctionnement de son projet ou son programme. Si cette fonction est perçue comme une "punition administrative" ou d'un "contrôle-espionnage", il est vain d'attendre de grands résultats de cette fonction. Donc, le but que nous nous assignons tout d'abord est de convaincre les cadres chargés de l'exécution du PNDAR que le suivi évaluation est une fonction qui est nettement à leur profit avant qu'elle ne soit une tare ou une charge ingrate qu'il va falloir traîner (MDDR)".

Ainsi des portes nous ont été ouvertes et d'autres nous ont été fermées, invoquant secrets et directives venant « d'en haut, », d'autres distillent l'information avec parcimonie. Parmi les craintifs, les passifs, les curieux et les sceptiques, rares sont ceux qui se sont investis pour nous fournir un peu de matière à cette thèse.

Nous nous sommes trouvés devant de nombreux acteurs, qui veulent nous informer sous couvert d'anonymat et d'autres avec un double langage, qu'ils changent en fonction du nombre et de la qualité des personnes associées et du lieu de l'entretien.

Avec la population locale et les cibles, on a été pris pour un enquêteur, venant de loin leur rendre justice, et témoigner de leurs colères et mécontentement vis à vis de simples agents de l'administration (facilitateurs) qui eux même semblent dépassés. A tort ou à raison nous étions coincés entre leurs capacités à formuler des demandes dans un cadre organisé, et leurs aptitudes à comprendre une logique d'intervention.

Mais vu les promesses non tenues, et la situation des réalisations sur le terrain, la hantise pour nous, est d'être source d'un conflit entre l'administration locale et les communautés rurales, prêtes à s'enflammer, nous ne pouvions agir à notre guise et encore moins agir selon des méthodes conventionnelles d'évaluations participatives.

3.4.3/ LE CIBLAGE

Les individus : Il est difficile d'appréhender les individus ciblés à travers les PPDR. Aussi impensable que cela puisse paraître ce sont souvent les signataires de la DECAAP qu'on trouve dans la DICREP, c'est-à-dire les demandeurs de crédit individuel sont les représentants de la communauté rurale. Dans cet amalgame les cibles sont des propriétaires terriens riches, des employées, des chômeurs, des jeunes, des vieux, et d'ailleurs bon nombre se sont mis en hors la loi pour contourner des textes afin de bénéficier des aides et des avantages.

Les communautés : A travers les PPDR que nous avons visités on trouve des communautés dans un état de pauvreté indescriptible, mais pour certaines communautés il y a tout au moins une infrastructure en mauvais état ou un service défaillant, mais nullement des territoires pauvres.

Les territoires : Les territoires ciblés semblent s'inscrire dans une logique d'une dispersion administrative, alors que certaines communes, et certains massifs montagneux ignorés depuis longtemps, auraient pu bénéficier de plusieurs projets.

3.4.4/ Le pilote du projet

Il n'existe pas de PPDR avec un chef de projet, les animateurs comme les facilitateurs sont les seuls à s'engager par leurs noms et prénoms, les services réceptacles CF et de la DSA nous ont semblé sans autorité vis-à-vis des autres acteurs (CTW) ni responsabilité[39] envers les adhérents.

3.4.5/ LA CONTRAINTE DU TEMPS ET LA TENSION DU CALENDRIER

Malgré le temps passé à l'observation, aucune réponse ne nous a été fournie et à ce jour nous ne savons pas si les PPDR visités sont clôturés ou encore en activité. Sur le terrain des chantiers sont à l'arrêt, des infrastructures sont non achevées ou pas fonctionnelles, et des actions de retapages sporadiques, sont réalisées.

Pourtant le respect du timing est une composante essentielle du PPDR et de la stratégie en général.

L'évaluateur, ne sait pas à partir de quand commencent les résultats et à partir de quand se dessine l'impact.

3.4.6/ DE L'EVALUABILITE D'UN PPDR

Il n'existe aucun PPDR au niveau de la région montagneuse du nord ouest de la wilaya de Sétif qu'on peut qualifier de «projet livrable», «projet modèle» ou «un référant» et répondant à ce qu'il a été «convenu de faire», à «un cahier de charge», à «un contrat signé par les ruraux d'une part et l'administration d'autre part dans une déclaration d'adhésion (La DECAAP).

[39] Dans le sens d'accountabilité (accountability)

Dans le strict respect des sciences du management et dans la logique de l'évaluation, un PPDR comme projet est d'emblée « inévaluable », pas seulement à cause de sa conception mais à cause de la qualité de l'implantation qui est vraiment loin de la formulation et de la programmation.

Et il nous a semblé que les écarts entre la projection des objectifs et les résultats sur le terrain sont énormes.

Les deux PPDR que nous présenterons dans l'étude des cas, sont un échantillon représentatif, de la performance de la mise en œuvre sur le terrain.

3.5/ LIMITE DE L'ÉTUDE

Nous nous sommes éloignés de toutes approches statistiques car nos questionnaires se seraient révélés inopportuns et fortement biaisées. Parmi les biais les plus courants, on peut citer ceux liés aux effets suivants :

- Des cibles ont entrepris des changements dans leur vie (prévus, réalisés ou en cours de réalisation -retour/exode, plantation, élevage, construction, nouvelles acquisitions etc.) et le PPDR a été tellement prolongé dans le temps qu'il n'a été d'aucune profitabilité[40]pour ces cibles ;
- Effet d'une mauvaise décision (unilatérale, ou de pouvoir) a fait que la mise en œuvre a créé des infrastructures inutilisables, cet effet d'indignation démoralise la communauté[41] ;
- L'aménagement des pistes qui s'est transformé en impraticabilité [42] ;
- Le nombre d'actions irréalisées, ou en chantier[43] pour chaque projet a anéanti l'essentiel des activités ;
- Et puis l'effet de levier qu'aurait du jouer le FDRMTVC, s'est transformé en effet contraire[44] ;

[40] Effet d'aubaine ("free-ridership")
[41] Facteurs d'ajustement
[42] Effet rebond ou transfert ("rebound ou takeback effect)
[43] Effet de persistance
[44] Effet boomerang

La somme de ces effets ajoutée à l'effet d'un questionnaire à un échantillon d'une population frustrée, illettrée et incapable de le remplir individuellement et de l'inscrire dans l'anonymat[45], peut rendre les réponses peu fiables.

A titre collectif ou individuel, il y a l'unanimité d'un mécontentement né essentiellement de la non hiérarchisation des priorités et où souvent la population concernée se sent exclue des PPDR

3.6/ REDEVABILITÉ

Les évaluations bien menées nécessitent des équipes pluridisciplinaires, des facilités, des documents officiellement officiels, fiables. Elles nécessitent la participation active des acteurs, elles font appel à des focus group, et à des débats, pour au moins offrir des éclairages sur l'action, et consigner l'intelligibilité des solutions.

Actuellement, les évaluations prospectives et rétrospectives sont des méthodes d'extrêmes rigueurs de pensées, qui nécessitent des connaissances approfondies dans de nouvelles sciences émergentes comme la cognitive, le management des projets, les analyses systémiques, les systèmes experts, les systèmes d'informations, la logique floue, les stratégies d'acteurs, etc., et ceci nous a permis de mesurer la profondeur de notre ignorance et notre travail a eu l'apparence d'une évaluation type « contrôle de qualité » ou évaluation type « constat ».

Il faut aussi prendre en considération, que l'évaluateur est un « intrus » porteur de principes propres, (culturels, politiques), ajoutés à ces capacités intrinsèques (expériences théoriques ou/et pratiques, savoirs) et à son origine (urbain, rural, algérien, étranger).

Il faut aussi prendre en compte que souvent les évaluateurs doivent maîtriser les techniques et les attitudes de facilitations et d'organisation de focus group, d'interviews et de brainstormings qui nécessitent des comportements et des attitudes que seuls les experts en sciences sociales peuvent expliquer et maîtriser.

[45] Effet Hawthorne

Souvent les évaluateurs ne détiennent pas la vérité, et les acteurs de terrain font partie d'un environnement où ils ne sont pas maîtres de ces éléments, ainsi la concentration sur l'action est plus importante que sur les personnes, pour ce travail nous cherchons plus à débattre qu'à créer des coupables.

De plus la rédaction d'une évaluation est une activité des plus complexes, et au delà de nos limites rédactionnelles, nous avons cherché à ce que la qualité, le poids et le sens des mots ne prennent pas des significations disproportionnées voir conflictuelles.

Les interviews, les entretiens et les brainstormings sont des outils qu'on ne peut apprendre sur le tas, ils sont un art dont nous sommes loin de maîtriser les subtilités, le nombre qu'on a capoté est impressionnant.

Mais, c'est au niveau de l'impact que souvent les auteurs des évaluations risquent de porter atteinte non pas à la politique et à la stratégie comme une construction mentale mais, aux capacités des hommes de terrain (facilement identifiables).Car quand ils ont fixé des objectifs à travers des indicateurs d'impacts et qu'ils ne les ont pas atteints, en principe leurs responsabilités sont totalement engagées et sur le sujet, la sensibilité sur les capacités organisationnelles et les performances des agents et institutions de l'État prend de mauvais coup s'ils auront un jour à se comparer avec ceux d'autres pays. Car derrière l'approche par projet, les compétences et les performances sont des cultures intrinsèques critiquables de l'individu, jusqu'à l'État.

En ce qui nous concerne, nous pensons avoir respecté dans une grande proportion les chartes d'évaluation, tout au moins les grands principes tels la déontologie : la transparence, l'indépendance, la distanciation, la pluralité, le respect, l'honnêteté, la neutralité, qui sont les devoirs des évaluateurs à l'égard des uns et des autres, et l'important et de ne pas avoir censuré les moins accessibles.

4/ PREMIÈRE APPROCHE : ÉTUDE DE CAS

4.1/ PREMIER CAS : PPDR DOUAR BOUIMENE (AIT TIZI)

La commune de AIT TIZI a été révélée par l'indice de pauvreté national, elle est à la première classe, et son IDR est de 0.095, et cela malgré le paysage pittoresque, la façade maritime, les hautes montagnes, la luxuriante végétation, les sources d'eaux qui coulent à longueur d'année.

Le site du PPDR est le douar BOUIMENE, rasé durant la guerre de libération, il s'est auto constitué autour d'une école, d'une mosquée et de deux épiciers. Situé à 7 km du chef lieu de la commune de AIT TIZI et à 20 km de BOUANDAS (chef lieu de daïra), il est perché à 1200 m d'altitude sur le flan nord de la montagne de SIDI ABED, que couvrait autrefois une dense chênaie[46].

L'agriculture est la seule activité, elle est de type familial, sur des petits lopins fortement escarpés. Elle est plus orientée vers l'autoconsommation, cultivant des maraîchers entre des oliviers ou des figuiers et dont les rendements dépendent des caprices du climat. Quelques agriculteurs plus «entreprenants», ne se sentant pas intentionnellement dans l'informel, se sont convertis à la culture du tabac[47], faisant fi de la réglementation, et acceptant la rigueur des lois, acheminent dés potron-minet leurs productions pour la couler à Ain Oulmene. Les plus nantis ont des bovins qu'ils considèrent comme un placement contre des imprévus (maladies, décès, mariages, factures, arrêt de travail).

Mais l'essentiel des familles dépend énormément de la mobilité de ses membres, qui travaillent dans d'autres secteurs et loin de la commune, essentiellement à Bejaia. D'autres dépendent des pensions de leurs vieux parents ayant travaillé à l'étranger.

Le transport a été à l'origine de la mise au banc de plusieurs générations de jeunes qui n'arrivaient pas à poursuivre leurs études dans des CEM ou des lycées situés dans d'autres communes.

---

[46] Que les habitants avouent avoir dénudé.

[47] Ce que ne signale pas le document du projet.

Les jeunes se voient mal constituer une famille nombreuse comme leur parent, et faire subir à leurs enfants autant de frustrations (éducation, loisirs). Ils s'approchent peu des agences d'aide à l'emploi ou de promotion des activités économiques, et encore moins des banques car d'un côté ils sont mal informés des différents programmes initiés en leur faveur, et d'un autre coté, ils pensent que le filtrage est tel que les conditionnalités sont établies pour les exclure.

L'hiver est la saison pendant laquelle la vie se complique, et apporte un lot inextricable de difficultés qui naissent de l'isolement, et des capacités de la population à supporter autant d'agressions de la part des pouvoirs publics que des aléas du climat.

La naissance du projet a débuté à l'automne 2005, et le diagnostic a attribué aux douars une superficie de 600 has, la terre agricole est estimée à 120 has comprenant 10 olivettes et quatre hectares irrigués.

Une population de 42 chefs de ménages représentant une population de 324 habitants48 à adhéré au projet (en signant la DECAAP), ces 42 adhérents sont également des cibles visées par des actions individuelles (ce sont les signataires de la DICREEP).

Lors du focus group, les bénéficiaires ont identifié les problèmes et proposé des améliorations à leur cadre de vie. La hiérarchie de leurs besoins est :

1- Le désenclavement ;

2- la couverture sanitaire ;

3- la protection des terres contre l'érosion.

Pour l'amélioration de leurs revenus, on leur a offert l'opportunité de solliciter des emprunts, très avantageux, pour entreprendre une micro activité pour la consolidation de leurs activités actuelles.

Pour intégrer le volet genre, deux femmes ont été choisies pour bénéficier de l'aide FNAPAAT.

48 Le douar a approximativement une population de 1180 habitants.

Le FONAL a été sollicité pour apporter une aide aux logements à des démunis.

4.1.1/ LA LOGIQUE D'INTERVENTION DU PPDR BOUIMENE (AIT TIZI)

A/ LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES [49]

Pour ce PPDR (zone de projet) afin de solutionner un certain nombre de problèmes les objectifs assignés sont : [50]

- Combattre l'exode rural ;
- Améliorer les conditions de vie ;
- Créer de l'emploi ;
- Encourager les investissements familiaux ;
- Exploiter et protéger des ressources naturelles.

B/ LES RESULTATS ET IMPACTS ATTENDUS

- Equipement socio-économique de base (centre de soins, piste, et revêtement d'une route communale, logement rural) pour l'amélioration du cadre de vie ;
- Appui hydro-agricole (fonçage et aménagement de puits), consolidation des activités agricoles ;
- Micro finance rurale (42 cibles adhérentes au projet) ; pour augmenter les revenus, et offrir une sécurité alimentaire ;
- Protection contre l'érosion et les inondations.

C/ LES INTRANTS[51]

Ce sont des ressources financières d'un montant global de 48 123 332,32 DA dont :

- FDRMVTC : 24 089 999 DA.

-FNAPAAT: 200 000 DA.

- FONAL : 2 500 000 DA.

- PSD : 13 333 333,32 DA.

- PCD: 5 000 000 DA.

---

49 Qui définissent la raison d'être du projet, ce sont les objectifs de départ arrêtés en commun accord entre la population (participants, demandeurs, cibles) et les services réceptacles (administrations, fournisseurs de services).

50 Fidèlement prise l'Objectif global :(objectif stratégique ou but) c'est une déclaration dans la SNDRD qui est la « revitalisation des espaces ruraux ».

51. Ce sont les conditions préalables à l'aboutissement des objectifs spécifiques du projet.

Les actions à intérêt collectif sont à la charge de fonds publics (FDRMVTC, PCD, PSD).

Les actions à intérêt individuel sont à la charge de l'adhérant à travers des prêts bonifiés.

A coté de ces ressources financières, il faut ajouter une quantité de travail (ressources humaines) réalisée par les services techniques de la CF, dans les études de faisabilité, les études de ménage, le focus groupe, le diagnostic du territoire.

Les tableaux (Tableau XIVTableau XVTableau XVI) donnent un aperçu sur la répartition de ces fonds selon les actions.

Tableau XIV : Actions à usages individuels avec concours FDRMTVC.

Libellé		Quantité	Unité	Coût global	Montant soutient FDRMVTC	Auto financement	Crédits
Élevage ovin		718	Tête	17 950 000	4 102.500	1 540 000	12 307 500
Aviculture		100	Sujet	39 999	8 999, 75	4 000	26 999,25
Puits	Fonçage	02	U	1 000 000	225 000	100 000	675 000
	Aménagement	02	U	500 000	125 000	-	375 000
Total général				19 489 999		1 644 000	13 384 449, 250

SOURCE : CF, 2007.

Tableau XV : Action avec le concours du FNPAAT (Action artisanale).

Libellé	Nombre de bénéficiaire	FNPAAT
Acquisition de l'outillage nécessaire à l'activité artisanale	02	200 000
Total général	02	200 000

SOURCE : CF, 2007.

Tableau XVI : Actions de consolidation.

Action de consolidation		Volume	Unité	GGDA	Source de financement
Correction torrentielle		2000	M3	7 000.000	FDRMVTC
Aménagement piste		03	Km	600.000	FDRMVTC
Revêtement (aménagement route)		08	Km	13 333 333,32	PSD
Salle de soins		01	U	5 000.000	PCD
Habitation rurales	Construction	04	U	2 000 000	FONAL
	Aménagement	01	U	250.000	
	Extension	01	U	250.000	
Total général		28 433 333,32			

SOURCE : CF, 2007

D/ LA MATRICE DU CADRE LOGIQUE.

Nous donnons ci-dessous (Tableau XVII) la présentation simplifiée de ce PPDR à l'intérieur de la matrice du cadre logique que nous avons réalisé comme un exercice, présentant la trajectoire du PPDR BOUIMENE, depuis les activités du projet jusqu'aux objectifs spécifiques arrêtés lors du focus group.

La matrice du cadre logique est en principe réalisée par le service réceptacle avant la phase de mise en œuvre du projet ; il est évident que le degré de détail pour l'indentification des indicateurs objectivement vérifiables, des moyens de vérifications et des hypothèses et risques dépendent plus de notre logique que de celle du service responsable du projet.

4.1.2/ RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION

A/ APPRÉCIATION DE LA PROGRAMMATION

Implicitement la programmation a cherché à faire participer une frange fragile (pauvres) dans des investissements dans le but d'améliorer leurs moyens d'existence à travers l'intégration des outils de micro finances ; et d'en faire ainsi les propriétaires de leurs outils de travail.

L'indépendance (adhésion ou non) et le libre choix, sont des principes fortement appréciés de même que, l'intégration à la base des agences d'aides sociales et de crédit (ANSEJ, ANEM, ADS, FONAL).

La programmation a aussi cherché à inoculer la solidarité nationale autour des pauvres et des sinistrés. Sur ces deux volets aucune critique sérieuse n'est venue ébranler le concept PPDR.

B/ APPRÉCIATION DE LA FORMULATION

Grâce à la participation de la population, la formulation a su identifier les contraintes et formuler des demandes essentiellement en termes d'infrastructures (désenclavement, salle de soins, correction torrentielle). Le micro crédit et le logement rural ont été introduits dans le but d'aider des ménages pauvres. Le PPDR de BOUIMENE par petites actions englobe des volets économiques, sociaux et environnementaux.

Tableau XVII : Matrice du cadre logique du PPDR de BOUIMENE.

	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérifications	Suppositions ou hypothèses
Objectif principal **« Revitalisation des espaces ruraux »**	SADDR	Indicateurs de la SNDRD	
Objectifs spécifiques 1.- Les conditions de vie sont améliorées 2.- L'exode rural est combattu 3. -L'emploi est crée 4.- Les investissements familiaux encouragés 5- Les ressources naturelles protégées	Augmentation des revenus de X à Y en T années	MADR DPAT CF DSA Le Population locale	
RÉSULTATS ATTENDUS			
1.- La couverture sanitaire est améliorée	Taux de couverture sanitaire augmenté.	Direction de la santé	Le centre est équipé et l'offre de soins est de qualité
2- L'accessibilité au douar est améliorée	Taux de fréquentation ou d'acquisition de moyens de transport	Enquête de terrain Cartes	La praticabilité est prise en compte
3- La production agricole a augmenté (élevage bovin et aviculture)	Nombre de bovins dans le douar est passé de X a Y L'aviculture est rehaussée	DSA + Enquête	Des formations appropriées leurs sont fournies sur l'alimentation et la santé animale, les circuits de commercialisation.
4- Le chômage est réduit	42 Signataires de la DICREEP sont devenus éleveurs	Banques de crédits Enquête de terrain	La participation financière est admise et les crédits sont donnés et puis sont régulièrement remboursés
5- L'artisanat est valorisé et les deux femmes ont des revenus	Les bénéficiaires rehaussent leur revenu	Enquête de terrain	Elles sont intégrées dans un circuit de commercialisation
6- Des cibles ont construit des maisons	Les maisons sont habitées par les demandeurs	Service de la daïra	Si les prix de des matériaux de construction restent accessibles
7- Le douar est protégé	La fréquence des glissements de terrain et les pertes en terres agricoles ont diminué	CF	
ACTIVITÉS 1 Les actions à intérêts collectifs sont réalisées	1.1-- La route est aménagée sur 8 km et une piste sur 3 km est créée (PCD 13 333 333,32 DA) 1.2-- Un centre de soins est construit et équipe avec du personnel médical	PSD FDRMTVC (600 000 DA) PCD (5 000 000 DA)	Le projet bénéficie d'une validation Du wali après études, enquêtes Les dossiers de crédit bien ficelés Le budget alloué est réuni Et si les réalisations sont conformes Le délai d'une année est respecté
2 Les actions à intérêt individuel ont abouti	2.1- -42 personnes ciblées pour créer des micro-activités (ANSEJ) 2.1 –2 personnes ont consolidé leurs activités (puits) (FDRMTVC)		
3 Les personnes vulnérables sont aidées	3.1- 6 personnes ont acquis une aide au logement dans le cadre du FONAL + CNL 3.2- 2 femmes ont bénéficié de l'aide du FNAPAAT pour des activités artisanales	Service CNL + Les services de daïra (2 500 000 DA)	
4- Des terres sont protégées contre l'érosion	4.1 des corrections torrentielles sont mises en places (FDRMTVC)	Contrôle et suivi CF FDRMVTC (7 000 000 DA)	
			Un Montant global de 48 123 332,32 DA représentant un partenariat public/privé.

C/ APPRECIATION DE LA MISE EN OEUVRE

Trois années après le démarrage de ce PPDR seules trois réalisations sont visibles et témoignent de l'existence de ce projet :

- La salle de soins en construction.
- Deux logements ruraux en construction.
- Les corrections torrentielles.

La salle de soins encore en chantier ne peut être considérée comme un résultat du projet. Il va de soi que cette infrastructure est encore loin de pouvoir répondre dans l'immédiat à son objectif qui est la protection sanitaire de la population locale.

De même deux bénéficiaires de logements sur les quatre prévus viennent à peine de commencer la construction.

Les corrections torrentielles, implantées dans des ravines ont été installées dans le but de protéger le douar contre de probables coulées d'eau.

Les micro-crédits pour la création de micro activités, le revêtement de la route et l'aménagement de la piste sont des actions prioritaires qui n'ont pas abouti.

4.1.3/ AVIS DE LA POPULATION

La population n'a eu aucun regard sur les réalisations, elle désapprouve même l'implantation des corrections torrentielles qu'elle voit mal servir à protéger des terres incultes alors que les maisons et les champs sont constamment menacés par les glissements de terrains.

La piste et le revêtement de la route, sont les infrastructures sur lesquelles est articulé le projet, mais elles continuent à être la préoccupation essentielle. La population fortement mobile considère l'absence de la route comme le frein à leur développement.

Les personnes ciblées par les micro crédits expriment un mécontentement et pensent qu'ils ont été « désabusées » et « induites en erreur » par l'administration, qui les a fait courir plusieurs mois, pour la constitution d'un volumineux dossier pour signer la DECAAP et la DICREEP. Quelques-uns étaient conscients que ces micros activités (l'élevage ovin) n'étaient

pas rentables du moment que le prix à l'achat était disproportionné par rapport au prix du marché.

La population ne connaît pas les raisons de ces retards et certains pensent que le projet est annulé. Maintenant ils se préoccupent peu de la route et de la piste, mais ils pensent maintenir la pression sur le Maire d'AIT TIZI et le chef de Daïra de BOUANDAS.

4.2/ DEUXIEME CAS : PPDR DE IAOUTIOUENE :

Il ne faut pas être anthropologue pour constater la précarité de la population de ce douar, caché derrière un monticule, situé à peine à 1,5 km d'un important axe routier reliant BOUANDAS à BENI OURTILANE.

Le douar de IAOUTIOUENE est dans la commune BOUSSELLAM (Daïra de BOUANDAS), il est composé d'une communauté de 225 ménages.

Les motifs exposés de ce PPDR, sont des conditions de vie lamentables, accentuées par le manque d'eau potable, le désenclavement et le manque des opportunités d'emploi.

Ces indicateurs tirés du document du projet donnent un aperçu sur la situation socio-économique de la région :

- L'agriculture familiale et le principal domaine d'activité des hommes.
- Sur 116 personnes en âge de travailler, 73 se déclarent chômeurs, 22 travaillent à mi-temps et 21 sont des permanents essentiellement dans l'agriculture et les femmes n'ont pas été comptabilisées.
- 78 % des ménages ne sont pas raccordés à l'eau potable, et la prévalence des maladies à transmissions hydriques est manifeste.
- L'école située à 4 km, oblige les enfants à faire un déplacement en camion à 6 heures du matin.
- Le centre de soins le plus proche est situé 15 Km (BOUANDAS).
- Le revenu mensuel moyen par ménage a été estimé à 15 300 DA.

4.2.1/ ACTIONS PROGRAMMÉES ET MONTAGE FINANCIER

Après l'étude de diagnostic du territoire du PPDR, l'étude des ménages, l'identification des problèmes, les solutions ont été arrêtées au cours d'un focus group. Les actions collectives sont à la charge de l'Etat (Tableau XVIII) et les actions à usage individuelle (Tableau XIX) sont à la charge de cibles signataires de la DICREEP.

Tableau XVIII : Actions à usages collectifs.

LIBELLÉ	UNITÉ	FDRTVC	PCD	ADS	
revêtement piste	1.5 km				
AMÉNAGEMENT DE PISTE EN TVC	1.5 km	1 200 000			
AMÉNAGEMENT DE PISTE EN TVO	16 km	12 800 000			
CAPTAGE DE SOURCE	2 U	1 000 000			
FORAGE + ÉQUIPEMENT+ ABRI	1 U	4 500 000			
CHÂTEAU D'EAU 150 m ^{3} + CANALISATION	1 U		300 000		
BASSIN DE 100 m ^{3}	1 U	450 000			
BASSIN DE 50 m ^{3}	2 U	500 000			
BASSIN DE 10 m ^{3}	3 U	450 000			
ÉTUDE D'ASSAINISSEMENT	1 U		80 000		
ASSAINISSEMENT					
RÉALISATION CANALISATION + AEP	1 000 Ml			2 400 000	
CORRECTION TORRENTIELLE	4000 m	12 000 000			
TOTAL		33 500 000	380 000	2 400 000	36 280 000

Source : CF, 2007.

Tableau XIX : Actions à usages individuels.

LIBELLE	QUANTITÉ	NOMBRE DE BENEFICIAIRE	COUT DA	SOURCE DE FINANCEMENT			
				PDRMTVC	FONAL	Population	
						Auto-finnacement	Crédit
HABITAT RURAL	18	18	14 400 000		9 000 000	5 400 000	
FONCAGE DE PUITS	1	1	500 000	88 000		150 000	263 000
EQUIPEMENT DE PUITS	1	1	200 000	33 000		70 000	98 000
BOVINS	42	1	8 400 000	1 518 000		2 330 000	4 553 000
OVINS	295	6	5 900 000	1 105 000		1 480 000	3 315 000
APICULTURE	90	9	720 000	133 000		190 000	398 000
ARBORICULTURE	11,5 has	8	990 000	156 000		367 000	4 67 000
						9 987 000	9 092 000

RECAPITULATIF DU PROJET

- **COUT TOTAL du PROJET = 70 810 000 (100%)**
- **SOUTIEN DU FDRMTVC = 36 531 000 (52%)**
- **POPULATION = 19 079 000 (27%)**

AUTRES FONDS = 15 200 000 (21%)

Le montage financier montre que la participation du FDRMVTC intervient essentiellement dans les actions collectives, les autres fonds (FONAL, ADS, PCD) participent à hauteur de 21 %, mais ce qui est intéressant, est que les cibles participent à hauteur de 27 % dans ce montage.

4.2.2/ OBJECTIFS ET EFFETS ATTENDUS DU PROJET

Les actions programmées sont réalisées pour viser des objectifs et atteindre dans l'immédiat des effets souhaitables qui sont résumés succinctement dans le tableau XX.

Tableau XX : Actions objectifs et effets attendus du PPDR D'IATTIOUENE

Actions	Objectifs	Effets attendus
Aménagement et revêtement des pistes	Désenclavement	Dynamique sociale et économique
Habitat rural	Aide aux démunis	Fixation de la population
Forage et équipement captage de source, château d'eau, bassins, fonçage de puits	Valorisation et mobilisations des ressources en eau	Satisfaction des besoins en eau (population et cheptel Augmentation de la surface irrigue
Création de petites unités d'élevages Arboriculture fruitière	Création d'emploi et diminution du taux de chômage Augmentation du cheptel Augmentation de la sole arboricole	Amélioration de la production Développement de l'apiculture Amélioration des revenus
Correction torrentielle	Préservation des sols contre l'érosion	Maintien de la SAU
assainissement	Eviter et atténuer les maladies à transmission hydrique (MTH)	Amélioration des conditions de vie

4.2.3/ IMPERATIFS DU PROJET ET INDICATEURS A ATTEINDRE

Les objectifs que le projet s'est fixé sont :

- Augmentation des revenus de 114 % ;
- Création de 32 emplois permanents ;
- Démarrage du projet : décembre 2006 ;
- Date de fin de projet : novembre 2007 ;
- Rester dans la limite du budget.

4.2.4/ RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

A/ SITUATION ACTUELLE

L'eau est toujours distribuée par l'APC à l'aide de citernes, tous les quatre jours, elle est toujours à l'origine d'une situation sanitaire désastreuse sur la population.

Jeunes et moins jeunes sont au chômage, et la seule offre qui leur a été faite dans le cadre de ce projet, pour la construction des corrections torrentielles, s'est soldée par une « escroquerie ». L'entrepreneur a disparu avec trois mois de salaire des employés.

Aucune action, visant des activités individuelles, n'a été concrétisée, et de toutes les activités collectives on a noté l'existence effective du forage équipé, du revêtement de la piste sur une distance de 1,5 km et la mise en place des murettes (correction torrentielle) (voir Tableau XXI).

Quelques ruraux sont entrain de construire leurs maisons acquises dans le cadre du programme logement rural et non pas dans le cadre du PPDR.

Ce retard est aujourd'hui une réalité et la population concernée est la première à le reconnaître et à le subir.

b/ Observations évaluatives

Nos investigations sur le terrain, nous ont mis dans une situation bien plus que confuse, nous avons constaté le manque de rigueur, la négligence et la légèreté prise pour l'achèvement de ce projet. Des chantiers à l'arrêt, des réalisations non conformes, et une population aux abois.

L'écart entre la formulation et les réalisations nous a semblé inacceptable pour ne pas dire inadmissible. Ce PPDR offre ce que peut être « un non projet », avec deux années de retard, il n'a respecté ni le temps, ni les réalisations.

Dans les conditions de cette phase d'exécution, il y a une désorientation des objectifs fixés et les indicateurs de réalisations ne peuvent ni être atteints et encore moins être approchés.

Les indicateurs de résultats, telle que l'augmentation des revenus de 114 %, et la création de 32 emplois permanents se sont avérés des irréalisables aberrations.

Tableau XXI : Situation des infrastructures entre la formulation et la réalisation.

Actions programmées	Type d'actions	unités	Situation
Revêtement piste	Collective	1.5 km	réalisée
Aménagement de piste en TVC	Collective	1.5 km	réalisée
Aménagement de piste en TVO	Collective	16 km	non réalisée
Captage de source	Collective	2 U	non réalisée
Forage + équipement+ Abri	Collective	1 U	Réalisé
Château d'eau 150 m^3 + canalisation	Collective	1 U	non réalisé
Bassin de 100 m^3	Collective	1 U	non réalisé
Bassin de 50 m^3	Collective	2 U	non réalisé
Bassin de 10 m^3	Collective	3 U	non réalisé
Etude d'assainissement	Collective	1 U ?	?
Assainissement	Collective	1	non réalisée
Réalisation canalisation + AEP	Collective	1 000 M	non réalisée
Correction torrentielle	Collective	4000 m	réalisée
Habitat rural	Individuelle	18	non réalisée
Fonçage de puits	Individuelle	1	non réalisée
Equipement de puits	Individuelle	1	non réalisée
Bovins	Individuelle	42	non réalisée
Ovins	Individuelle	295	non réalisée
Apiculture	Individuelle	90 ruches	non réalisée
Arboriculture	Individuelle	11,5 has	non réalisée

Au-delà du fait que les actions individuelles ont été carrément occultées, ce qu'on peut remarquer est que la hiérarchie des besoins collectifs, n'a pas été respectée -que représentent les corrections torrentielles, devant le manque d'eau potable ? Ainsi ce ne sont ni les préoccupations, ni les besoins réels de la communauté qui ont été pris comme activités prioritaires.

Dans cette ambiance, les égarements commis nécessitent, non seulement une autre opportunité pour cette population qui risque de ne pas se présenter de sitôt et un rallongement de « l'enveloppe de l'État », tout en sachant que les ressources et les besoins de 2005 ne seront pas ceux de 2008 ni de 2009.

Ce projet a « victimisé » la communauté en ne solutionnant pas des situations que la validation du PPDR a admis comme problèmes subits par la population.

L'administration, peu transparente dans ces différentes hiérarchies et stratifications, offre peu de lisibilité quand à situer le budget et la responsabilité de cet échec.

4.2.5/ AVIS DE LA POPULATION

L'unanimité (spécialement les jeunes) est pour le départ, loin du douar, sauf que l'opportunité ne s'est pas présentée. De leurs avis, ils sont « opprimés » par les services de l'État.

« L'ambiance du focus group et la possibilité de création d'emploi près de nos portes nous a donné d'énormes espoirs et rien que pour solutionner le problème du manque d'eau est un acquis prestigieux. Et quand ils (les gens de l'administration) nous ont parlé des aides aux logements, et de la création de micro activité, nous étions prêts à signer n'importe quoi. »

Dans cette population, on trouve des satisfaits qui attendent de voir un jour concrétiser ce projet tout au moins l'adduction d'eau potable, de toute façon, le forage est là. Le temps n'est jamais une contrainte, ils s'adaptent depuis longtemps, ils pensent qu'ils peuvent résister encore.

On trouve des insatisfaits, s'exprimant par la colère, et la suspicion, capables de s'exprimer sur des aspects techniques, socio-économiques et didactique, et ne tolèrent ni les retards, ni les qualités des ouvrages, et ils n'ont pas supporté d'être portés en dérision par les aides proposées.

Ils n'admettent pas qu'on « s'enfuie » avec le salaire des ouvriers, ces pseudos entrepreneurs, arrivent quand même à leurs fins.

Pour le forage, nous ne voyons pas encore ces effets, et nous ne savons même pas si l'eau est potable, et ce petit tronçon de route (1,5km) a permis à quelques colporteurs de nous visiter de temps en temps.

Le logement rural, malgré 500 000 DA [52]d'aide certains pensent que peu de pauvre peuvent se le permettre, et trouver 150 000 DA (ou plus) pour le démarrage, d'ailleurs ceux qui se sont engagés sont soit endettés lourdement, soit leurs bâtisses sont inhabitables (sans portes ni fenêtres), la peinture externe est pour la clémence des contrôleurs.

Avec l'augmentation des prix des matériaux de construction, du transport et de la main d'œuvre, il est pratiquement impossible à des pauvres (d'une certaine catégorie) d'y penser.

Quelques uns, ne supportant pas d'avoir été abusés nous ont confié qu'ils doutaient d'avance et que c'est sur l'insistance de l'administration qu'ils se sont engagés et ont signé la DICREEP. Maintenant aucune autorité ne vient nous voir, nous disent-ils.

Des animateurs nous ont avoué qu'ils se cachent, pour ne pas être abordé dans la rue, et ce sont des choses qui échappent à leur volonté ou à leur bon vouloir.

[52] Cette aide est actuellement de 700 000 DA

5/ SECONDE APPROCHE : APPROCHE MACROSCOPIQUE

5.1/ LA COHERENCE

5.1.1/ COHERENCE AVEC LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT RURAL

Les PPDR imprégnés d'une sémantique politicienne ainsi que d'une pseudo culture managériale, sont exposés comme une habile production intellectuelle nationale, néanmoins le projet dans sa conception initiale apparaît en bonne cohérence avec les politiques de développement rural menées dans de nombreux pays du monde.

La sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, l'aménagement du territoire, et la protection et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles sont généralement des objectifs visés et groupés sous le thème de la revitalisation des espaces ruraux.

L'attractivité des territoires est mise en avant, elle ouvre la porte vers de nouveaux horizons pour l'économie, l'écologie, la culture et l'environnement. Ce qui permettra l'émergence de formes de développement plus complexes, (l'auto organisation ou l'auto développement, les clusters, les systèmes de productions localisés, et plus encore, ce sera le marketing territorial, la concurrence entre les territoires et l'intelligence territoriale).

5.1.2/ COHÉRENCE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'homme et son territoire semblent être au centre des préoccupations. La lutte contre les inégalités, la pauvreté et la marginalisation sont les clés du développement durable.

L'approche ascendante, la participation, la concertation, pour l'identification des besoins et la prise des doléances des communautés locales, (éducation, santé, route, électricité), sont des changements majeurs dans les orientations politiques.

La protection de la base des ressources (eau, terre) est une incorporation majeure d'actions écologiques dans la formulation des PPDR.

L'entreprenariat est un élément essentiel vers une orientation libérale de l'économie même à un niveau individuel et dans des territoires pauvres .Il sera probablement rehaussé à

travers les futures orientations notamment par la micro finance et le renforcement de la propriété individuelle.

Les administrations et agents de l'État leur sont offerts des opportunités pour la formation et l'autoformation, et l'apprentissage des principes du développement durable (transparence, gouvernance), les capacités managériales. Les responsabilités collectives et individuelles seront de plus en plus sollicitées.

5.1.3/ COHERENCE AVEC LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE (ODM)

Le ciblage des communautés rurales pauvres offre l'opportunité d'améliorer les conditions de vie et permet de réaliser des grands pas vers la réalisation des ODM,[53] (voir annexe 2) notamment la réduction de la pauvreté (objectif 1), l'éducation (objectif 2), la santé (objectifs 4, 5 et 6) et la protection de l'environnement (objectif 7).

Le ciblage des individus pauvres nous a semblé inadapté, de nombreux pauvres peuvent être laissés pour compte, notamment ceux qui méritent des attentions particulières comme les handicapés, les personnes âgées, les analphabètes et les cibles privilégiées comme les jeunes diplômés.

Le ciblage du genre féminin, nous semble primitif et manque de profondeur, néanmoins, reconnaissant le poids de la culture, le sujet mérite d'être analysé en profondeur.

5.1.4/ COHERENCE AVEC L'ADRD

Les PPDR, comme approche par projet, sont en cohérence totale avec la plate forme de l'ADRD de la FAO. Ils évoluent dans une plate forme (SNDRD) et ce sont des milliers de projets réalisés ou à réaliser sur le territoire national, avec l'assistance technique et financière de l'État.

[53] L'Algérie, ne peut se contenter de ces minima des ODM, ils sont conçus pour des pays pauvres sans ressources, minés par des guerres et des conflits « citation de monsieur Mohamed BEJAOUI in rapport national sur les objectifs du millénaire ».

Il est demandé de l'action, pour une stratégie nationale dans un cadre organisé et participatif où les thèmes stratégiques sont, la sécurité alimentaire, l'emploi durable, et la valorisation des ressources naturelles.

Dans ces espaces, l'agriculture est reconnue comme le moteur du développement, mais d'autres secteurs (activités non agricoles et les services) sont également encouragés par la promotion de la micro-activité.

Il faut bien admettre qu'à travers les PPDR toute action directe envers la communauté rurale, n'est en réalité qu'un soutien inestimable à l'agriculture. Une piste, un puit, une école, un centre médical, ou un logement dans l'espace rural, ne sont que les éléments indispensables à l'existence de l'exploitant et à l'exploitation agricole. Ainsi l'Homme rural est au centre de la décision, ses besoins sociaux, culturels, économiques et environnementaux sont les préoccupations majeures.

5.2/ La pertinence [54]

Les principales questions de la pertinence sont :

Est-ce que la logique du projet est appropriée au contexte local ?

Est-ce que les objectifs spécifiques viennent t-ils appuyer la stratégie nationale de développement rural durable (SNDRD)?

Les activités correspondent-elles aux priorités de la communauté rurale et des groupes cibles ?

La pertinence du PPDR à l'échelle locale est forte et acceptable puisqu'elle vise généralement des populations dans des conditions de vie précaire et prétend apporter des réponses à des besoins réels identifiés par la population locale et, où l'approche participative a permis l'identification des problèmes et des solutions à travers des choix rationnels.

L'objectif principal de revitalisation qui vise des progrès économiques, sociaux et environnementaux compte essentiellement sur des réalisations physiques où l'argent est l'intrant moteur. On peut aisément constater qu'il ne comprend aucun volet de formation [55] ou de vulgarisation au profit de la communauté rurale.

54 La pertinence : la question est de savoir si les actions mises en oeuvres permettent d'atteindre les objectifs.

55 Quelques cadres de la CF et de la DSA ont bénéficié d'une formation accélérée sur la gestion participative des projets et sur la gestion d'un cycle de projet (GCP).

Les actions de revitalisation semblent tous répondre à des actions de conditions d'existence et/ou d'amélioration de la qualité et du cadre de vie.

Les principales actions jugées prioritaires à travers les PPDR de la wilaya de Sétif sont :

- Le désenclavement : selon les sites on rencontre des ouvertures de nouvelles pistes et parfois des réaffections de pistes ou de tronçons routiers de quelques kilomètres ;

- L'adduction d'eau potable (AEP) : dans certains sites le problème de l'eau se pose avec acuité et offre ce que peut être des situations inacceptables, les populations sont desservies par des camions citernes selon diverses périodicités ;

- L'éducation : une mauvaise distribution des écoles par les approches sectorielles a fait que des écoles sont fermées et d'autres exiguës et sous équipées, les écoliers font des navettes quotidiennes dans des conditions lamentables affectant lourdement les dépenses de leurs parents et la qualité de leurs scolarisation ;

- La couverture sanitaire : les centres de soins, comme les écoles sont eux aussi sous l'influence sectorielle qui fait qu'ils ne répondent pas aux normes admises et ne fournissent pas les services escomptés ;

- La petite hydraulique (sequia, puits, petits bassins, captages de sources) : sont des actions à usages multiples, elles sont menées dans le cadre d'action à usages individuels ou collectifs ;

- l'aide au logement : l'intégration du FONAL à la base dans les PPDR, les bénéficiaires sont déclarés et identifiés par leur communauté, ce qui a offert une transparence dans la distribution de ce fond d'aide, en dehors du cadre participatif ce fonds crée souvent le mécontentement de la population ;

- Le micro crédit aurait pu fouetter la pauvreté individuelle, et relancer la micro entreprise, les fonds des agences (ANSEJ, FNAPAAT, ADS) intégrés eux aussi à la base

auraient été d'un avantage certain à relancer une dynamique économique où les pauvres auraient été les bénéficiaires privilégiés ;

- Des actions comme les bassins, les corrections torrentielles, et les aires de jeux ont été imposées sous l'influence des administrations (CF, DSA), c'est ce que nous confirment les communautés rurales. Actuellement quelques communautés apprécient ces actions d'autres n'y voient aucun intérêt exceptée une dilapidation de l'argent public.

Le Tableau XXII résume en termes de logique d'intervention les actions, les objectifs et les effets prévisibles des PPDR.

Tableau XXII : Actions objectifs et effets attendus des PPDR à Sétif.

ACTIONS	OBJECTIFS	EFFETS ATTENDUS
- Ouverture aménagement revêtement de pistes ou routes secondaires	Dynamique économique et sociale	Désenclavements
- Habitat rural	Amélioration des conditions de vie, réduction de la pauvreté	Aide aux pauvres et fixation des ruraux
- AEP	Amélioration des conditions de vie	Lutte contre les MTH
- Centre de santé	Amélioration des conditions de vie	Prévention sanitaire et petits soins
- Correction torrentielle	Préservation de la SAU	Protection du sol et des Infrastructures lutte contre l'érosion
- Captage et aménagement de source	Valorisation des ressources en eau	Protection du sol
- Création de micro-activités	Promotion de l'emploi rural (agricole et non agricole	Réduction du chômage, amélioration des revenus
- Amélioration foncière	Augmentation de la SAU	Augmentation de la production agricole
- Reconversion (arboriculture)	Augmentation des la productivité des terres	Augmentation des revenus des ménages
- Apiculture, aviculture et cuniculture	Diversification de la production (agricole) vivrière	Augmentation des revenus des ménages
-Artisanat	Promotion des métiers ruraux	Augmentation des revenus des femmes rurales
- Forage de puits, bassin	Augmentation de la productivité	Diversification de la production et augmentation des revenus

A ce stade les PPDR embrassent trop de composantes difficilement classifiables, interdépendantes et disparates. Cependant, à l'échelle d'un projet, la structuration se réduit et ce n'est pas l'ensemble de ces actions qu'on trouve réunies dans un même PPDR.

5.3/ l'efficacité[56]

Les questions posées :

- Quelles sont les réalisations sur le terrain ?
- Les projets ont-ils respecté les délais ?
- Les réalisations sont elles conformes ?
- Les bénéficiaires visés ont-ils accès aux résultats et aux services produits par le projet ?

L'efficacité sur le terrain est très faible, et l'écart entre la formulation et la mise en œuvre des projets est déconcertante et là, les PPDR, ne respectent nullement leurs engagements.

La réalité est que même au terme d'un rallongement important de la durée des projets (de une à plus de trois années) de nombreuses actions n'ont pas été menées et de nombreuses réalisations engagées au sein des PPDR n'ont pas été réalisées à ce jour ; et diverses raisons sont avancées (manque de fonds, étude faisabilité, conflits) mais aucune ne présente une justification plausible et encore moins une raison acceptable.

Il y a un ajustement «en trompe l'œil» à l'intérieur de chaque projet qui semble avoir relégué l'approche par projet. Tous les PPDR ont été amputés de l'essentiel de leurs opérations, quelques uns sont encore en chantier, d'autres abandonnés et plus surprenant encore, il n'y a aucune hiérarchie dans les objectifs, ni dans les actions.

Il nous a même paru inadmissible de présenter des PPDR en terme de taux de réalisation, quel serait le taux de réalisation d'un centre de santé sans médecins ni équipements médicaux, un forage sans équipement, une source captée mais inexploitable, ou encore un logement inhabité, et des exemples dans cet esprit sont nombreux.

D'autant plus que de nombreuses modifications plus ou moins importantes sur la quantité et la qualité des œuvres ont été constatées et ceci au détriment de la population. [57]

[56] Le critère d'efficacité vérifie si les PPDR peuvent atteindre des objectifs spécifiques

[57] Que dire des pistes qu'on aménage pour qu'elles deviennent impraticables, et des sources « sans eau » qu'on capte et pour lesquelles on construit des bassins

Les tableaux (Tableau XXIII,Tableau XXIV) tirés d'un document interne[58] revèlent la réduction importante de réalisation par rapport aux objectifs initiaux.

Les réalisations[59] mises en œuvre dans de telles situations nous semblent avoir été faites pour répondre à un besoin de consommation rapide du budget du FDRMVTC et le lancement des opérations inscrites sur le PCD, PDL et PSD ne correspond pas à la même date du démarrage des PPDR et l'essentiel n'a pas encore été réalisé.

A première vue les actions inscrites sur FDRMVTC, ont offert des facilités aux services agricoles et forestiers (DSA et CF) de mener des opérations qui leur sont généralement affectées bien avant l'existence des PPDR.

Tableau XXIII: Résultats des opérations programmées et réalisées pour 34 PPDR sous l'instruction 306.

OPÉRATIONS	PROGRAMMÉES	RÉALISÉES
Salle de soins avec logement (unités)	11	1
Équipement salle de soins (unités)	2	0
Construction d'école (unités)	4	0
Équipement d'école	3	0
Aire de jeu (unités)	9	1
Artisanat (	76	10
Logement rural (nouvelle construction) (unités)	460	123
Logement rural (réaffections ou agrandissement) (unités)	47	5
Électrification rurale (km)	95,16	0
AEP (Adduction eau potable à (Ml)	20900	0
Château d'eau	3	0
Fonçage et équipement de puits (unités)	9	1
Aménagement et équipement de forage	1	1
Équipement d'un forage	1	1
Ouvertures de pistes (km)	57	37
Plantation steppique	175	100
Aménagement des pistes (km)	72,5	12
Piste en TVC (km)	44	6
Pistes en TVO (km)	127,8	13
Corrections torrentielles (m^3)	83 000	29 665
Aménagement de sources (unités)	4	1
Sequia (Ml)	500	500

(DSA Sétif, 2007)

[58] Document présenté à une session de l'APW de Sétif.

[59] Nos sorties nous ont révélé que le volume des réalisations et plus important sur le terrain que sur le document (nombres de salles de soins, le volume des corrections torrentielles par exemple). Ceci peut aussi donner un aperçu de la fonction de suivi.

Tableau XXIV : Résultats des opérations programmées et réalisées pour 12 PPDR sous l'instruction 353.

OPÉRATIONS	PROGRAMMÉES	RÉALISÉES
Construction d'école	4	0
Salle de soins (réalisation)	4	0
Salle de soins (Équipement)	1	0
Plantation fruitière		274 ha
Amélioration foncière	276 Ha	46 ha
Aménagement de puits	1	11
Fonçage de puits	46	1
Captages de sources	13	13
Aménagement de sources		1
Ouverture des pistes (km)		10 Km
Aménagement des pistes (km)		76
Corrections torrentielles m^3		4 000 m^3
Apiculture (ruches)		1210
Cuniculture (unîtes)	50	0
Aviculture (Viandes) (unités)	14500	0
Aviculture (Œufs) (unités)	3750	0
Logement rural (nouvelles constructions	166	87
Logement rural (Aménagement)	78	17

(DSA Sétif, 2007)

Les services forestiers[60] semblent avoir profité pour faire des PPDR un tremplin du secteur en engageant tous types de réalisations sectorielles, tels que corrections torrentielles, ouverture de pistes forestières, captage et aménagement de sources, pensant probablement offrir une certaine crédibilité à des enjeux écologiques incorporés dans la formulation du projet.

D'ailleurs aussi surprenant que cela puisse paraître, les bassins réalisés par les services des forêts sont clôturés de Zimmermann, et ne sont pas accessibles à la population.

Les services de l'agriculture sans patrimoine terre, installent des puits, des bassins et tracent des pistes sur des terres privées pour un usage collectif, ce qui va engendrer inéluctablement des conflits.

Mais ce que les tableaux (XVI et XV) n'indiquent pas et là où les PPDR ont vraiment failli à leurs engagements et perdu toute crédibilité, c'est en prenant des ruraux pauvres comme « cobaye à une expérience micro-crédit »[61] qui s'est avérée être sans lendemain.

60 Souvent les limites du site du PPDR sont faites de manière à inclure une surface forestière même si elle est lointaine des habitations.

61 Les programmateurs des PPDR' ont apparemment cherché à bousculer des agences et des banques versées plus dans le pragmatisme que dans le populisme.

5.4/ L'efficience[62]

Les principales questions pour l'efficience sont :

- Les ressources financières des projets ont-elles été affectées aux postes initialement prévus?
- A t-on respecté la qualité de l'œuvre et des ouvrages ?
- Quelles principales modifications sont intervenues ?
- Est ce qu'on aurait pu faire plus avec les mêmes ressources ?
- Est ce qu'on aurait pu réduire les coûts ?

Sur le volet des ressources financières, un PPDR approuvé, devrait avoir un compte propre où en principe l'aspect financier ne devrait pas être posé car il y a une acceptation de l'étude et une validation du projet; avant la mise en oeuvre et le projet doit être clôturé même si ces objectifs n'ont pas été atteints.

Pour nous, il était difficile de savoir si les chiffres des tableaux (Tableau XI et Tableau XII) correspondent à des valeurs réelles, à des chiffres virtuels ou fictifs.[63]

Maintenant; avec des retards aussi importants, les coûts des matériaux et de la main d'œuvre ont déjà augmenté dans des proportions alarmantes, d'ailleurs sur le terrain les entreprises de réalisation ont répercuté ces retards sur le volume et jouent sur la qualité au dépend de l'utilité des infrastructures.

Sur ce volet de la qualité et loin de nous, de nous soustraire à des techniciens, à des entrepreneurs, des commissions et des comités de suivi et de contrôle , et là où nous étions, « c'est par la main » que des ruraux nous guidaient pour voir de visu la mauvaise qualité[64] des pistes, des ouvrages d'art, des bassins, des corrections torrentielles, des réservoirs d'eau, de la puissance des pompes, de la profondeur des puits, de travaux d'assainissement.

Derrière autant de dégâts il y a des pratiques d'agents, d'élus et toute une pléthore de «vulnérabilisateurs » qui par calcul politicien, qui par irresponsabilité, qui par

62 L'efficience est l'articulation entre moyens et résultats c'est comment être efficace en faisant une bonne utilisation des ressources.

63 Sur http://www.setif.info/article2232.html : ce sont 93 milliard de centimes dans l'annexe 5 (communiqué de presse), c'est 2, 7 milliards de dinars pour 34 projets.

64 Ici nous nous sommes trouvés non pas devant des investissements non rentables, mais devant des investissements perdus.

méconnaissance, nous ont fait comprendre que les entrepreneurs de ces infrastructures sont les seules bénéficiaires.

Il est clair que l'efficience économique ne demande pas seulement la comptabilité et tant qu'elle n'est pas faite pour que les adhérents soient informés et fortement impliqués, elle reste non transparente.

D'ailleurs dans les documents de certains PPDR des études de faisabilité (réseaux d'AEP, assainissement) sont inscrites, alors que les bureaux techniques de la commune, de la daïra ou de la wilaya sont, en principe, habilités à les faire. Et que dire des plantations d'arbres fruitiers adressées à des agriculteurs (vergers clé en main) a-t'on vraiment besoin que ces aberrations soient inscrites sur le budget des PPDR ?

Par ailleurs, il était possible de réduire de manière appréciable les coûts les suspicions et les conflits autour de ces projets si la participation de la population a été entière, essentiellement dans la mise en œuvre de certaines infrastructures (comme les corrections torrentielles, l'AEP, la construction des bassins) qui ne demandent ni un savoir faire ni une technologie particulière.

5.5/ IMPACT DES PPDR

L'intérêt de la prise en compte de l'impact dans les évaluations des projets de développement est né du constat que les décideurs politiques désirent une amélioration de leurs visibilités, pour suivre les investissements, et pour affiner leurs stratégies. Dans les études prospectives, l'étude de l'impact éclaire les décideurs de la nécessite de l'action ; dans des études rétrospectives, elle corrige la trajectoire et informe si le cœur de la cible a été atteint.

Pour les managers, les expériences et les apprentissages se dissolvent avec la dissolution des structures des projets, et il est primordial d'accumuler, les connaissances, la performance et l'intelligibilité, et d'éviter la reproduction des risques et des échecs.

Selon SHEPARD (2005) l'impact peut être mesuré par :

- Sa nature : l'impact peut être positif, négatif, centré, directe ou indirecte ;

- Sa magnitude : l'impact peut être bon, modéré, sévère ;
- Sa durée : l'impact peut être temporaire, permanent, intermittent ou continu ;
- Son état : l'impact peut être réversible ou irréversible ;
- Sa probabilité : l'impact peut être probable, possible, certain ;
- Son échelle : l'impact peut être local, régional, national ou global.

Mais généralement pour mesurer l'impact, il est plus intéressant d'utiliser des indicateurs. Sur ce sujet l'abondance de la littérature et les distorsions qu'ont certains auteurs et institutions de voir impact et impacts et les malentendus entre effets directs et indirects, et les différents réseaux établissant le lien entre action et impact dans des projets de développement, peuvent amener des confusions et dérouter les plus avertis.

Et s'il y a profusion de littérature, c'est qu'il n'a pas de consensus ; dans la littérature[65], il existe une multitude de modèles diffusées par des instituts et des institutions internationales et nationales (FAO, ONU, PNUD, FIDA, BM, FMI, AFD ; IIED ; DANIDA, BIRD, USAID, GTZ, ACDI, CGIAR, OXFAM etc.), et des matrices à remplir toutes faites qui se focalisent sur les thèmes liés aux ODM, à la PSRP (plan stratégique de réduction de la pauvreté), au SIDA, à la condition féminine, et à la micro finance.

La réalité est que l'évaluation de l'impact n'est pas une science exacte, c'est un paradigme ou les fondements des sciences vacillent sous la conscience, on peut se mettre sous la lumière ou dans l'ombre on peut utiliser le microscope, le macroscope ou le télescope et faire sortir l'évaluation de son cadre légitime c'est-à-dire le respect de la politique qui l'a enfantée, de la stratégie qui l'a guidée et de la culture qui l'a mise en place.

Et sur ce volet il est primordial d'éviter le piège d'un suivisme aveugle, car l'évaluation de l'impact à travers ces matrices c'est mettre au même niveau des exigences de performances d'institution spécialisées avec une administration locale qui à peine commence à s'intéresser aux problèmes de développement, c'est aussi exiger d'un « apprenti facilitateur algérien » qu'il soit au même au niveau de ces experts internationaux.

[65] Dans les approches prospectives, les études d'impacts sont à la pointe de la recherche.

La difficulté méthodologique de cerner l'impact dans le cas des PPDR, est due :

- De la nécessité du respect de la formulation de l'objectif spécifique « revitalisation des espaces[66] » que la stratégie qui est en principe un outil de guerre ne reconnaît pas explicitement l'existence de la pauvreté et toutes ces formes, du chômage (pour quels statut et pour quels secteurs), de l'insécurité alimentaire (à quel niveau individuel, régional ou national) [67].;

- De l'inexistence d'une matrice nationale d'impact, reflétant des positions politiques claires, une orientation stratégique précise et une acceptabilité managériale culturelle et sociale ;

- De l'inexistence de matrice de cadre logique pour chaque PPDR ;

- De l'inexistence d'indicateurs d'impacts fiables, (objectifs, observables, mesurables, quantifiables, qualifiables) ;

- Du non respect dans la hiérarchisation des actions à l'intérieur de chaque PPDR ;

- Du nombre important des irréalisations à l'intérieur de chaque projet visité.

De plus, souvent les impacts et les changements (souhaités ou non souhaités) peuvent se manifester au delà du temps du projet.

En outre, si les PPDR sont semblables par le modèle, sur le terrain la différence entre eux est énorme, car chacun a pris naissance à partir d'une problématique originale, d'une population particulière, et d'une situation géographique singulière, et dans ces cas les objectifs spécifiques diffèrent donc les indicateurs doivent être construits au cas par cas.

66 Revitalisation qui veut tout simplement dire que nous sommes devant un mort.
67 Si souvent les politiques dissimulaient des constats d'échecs derrière un subtil langage, les stratégies doivent etre claires dans la formulation des objectifs spécifiques

L'impact pris en considération dans ce travail est la revitalisation des espaces ruraux, car c'est l'impact adopté par la stratégie nationale.

Pour rapprocher la théorie de la pratique, il est nécessaire de comprendre que toute approche thématique (développement, pauvreté, chômage, exode, femme etc.) ou sectorielle (agriculture, foret, santé, environnement, équipement, artisanat, tourisme, etc.) ne constitue qu'une somme d'impacts qui contribuent positivement ou négativement à la revitalisation des espaces ruraux.

Sans prétention ce Tableau XXV peut résumer un peu le trajet vers une revitalisation des espaces ruraux comme qu'elle est formulée dans la SNDRD.

Les réalités du terrain, l'orientation de ce travail vers l'agriculture comme secteur d'activité économique et vers le développement rural comme une thématique, nous ont conduit à une appréciation qualitative de l'impact et nos indicateurs sont des changements observables et des appréciations de personnes concernées.

5.6/ IMPACT SUR L'AGRICULTURE

Pour atteindre la revitalisation des espaces ruraux l'agriculture est probablement le passage obligé, la force motrice et l'outil essentiel de la SNDRD.

En reconnaissant que l'agriculture, dont il est question dans les PPDR visités est une agriculture à qui on peut adjoindre un tas de superlatifs, comme agriculture paysanne, agriculture familiale, agriculture montagnarde, agriculture vivrière, agriculture informelle etc. Ce type d'agriculture a ses caractéristiques particulières, identifiables essentiellement par la petite taille de l'exploitation, l'utilisation de la main d'œuvre familiale, et comptant beaucoup sur un savoir territorialisé et culturellement ancien.

Tableau XXV : Synthèse de la revitalisation des espaces ruraux.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA SNDRD	DETERMINANTS	THEMATIQUES ET PROBLEMES A RESOUDRE	IMPACT STRATEGIQUE
Etablissement du partenariat local et de l'intégration multisectorielle au sein des territoires ruraux	Décentralisation, Proximité Institutionnelle Proximité économique	Augmentation de la capacité managériale locale, Coordination Collaboration, Transparence Communication, Gouvernance : Professionnalisation et organisation des activités	**Revitalisation des espaces ruraux**
Appui à la promotion de la pluriactivité et de la mise en œuvre d'activités économiques innovantes :	Micro-crédit, Promotion d'activités innovantes rentables, Diversification d'activité	Sécurité alimentaire Pauvreté Diversification des activités Création de PME rural Création de nouveaux emplois Augmentation des revenus et durabilité de l'emploi	
Valorisation équilibrée et gestion durable des ressources et des patrimoines des territoires ruraux	Protection de la nature (santé des écosystèmes) Utilisation rationnelle des ressources naturelles (eau terre) Valorisation culturelle	Gestion des eaux et des sols (GES) Amélioration des paysages Promotion des activités culturelles	
Synergie économique et sociale et coordination des actions :	Equipement rurale (AEP désenclavement, santé) Aide au logement, Accès des producteurs aux crédits Participation financière des ruraux Augmentation des rendements	Equité sociale Fixation de la population Information Responsabilisation démocratisation, Appui aux petits producteurs Auto organisation	

Avec ce type d'agriculture, il est donc évident, qu'on ne peut espérer cueillir, à une échelle micro spatiale, ou micro-économique, des informations sur l'impact à une échelle macro ou méso spatiale ou macroéconomique.

L'interrogation commence par quelles mesures le PPDR a ou va améliorer des éléments déterminants de l'agriculture, qu'on peut spécifier, observer, ou quantifier.

In situ nous avons cherché l'impact du PPDR à travers des changements avant /après projet, et à partir d'indicateurs simples et essentiellement visuels et puis sur la base de récits et

de discussion[68] avec des bénéficiaires du projet à propos des changements constatés et espérés du projet.

L'ampleur et la magnitude du changement espéré ou souhaité sont à l'image de ceux espérés de l'échelle spatiale d'un PPDR.

Les indicateurs visuels sont:

- Augmentation de la SAU ;
- Augmentation de la superficie irriguée ;
- Augmentation du cheptel ;
- Augmentation du nombre d'agriculteurs et d'éleveurs ;
- Introduction de nouvelles espèces (animales ou végétales) ;
- Organisation (autour d'une filière) ;
- Changements dans les méthodes culturales.

Les questions posées lors des récits et des histoires ont été empruntées à la méthode dite «des changements les plus significatifs), les principales questions sont :

Comment avez-vous été impliqués dans le projet ?

Quels sont, pour vous, les changements importants qui ont résulté de ce projet ?

Quels sont les changements importants qui se sont produits dans la communauté comme résultat de ce projet ?

5.6.1/ EAU

Les PPDR ont cherché à offrir l'accès à l'eau d'irrigation comme un déterminant essentiel à des changements possibles de pratiques agricoles.

L'ampleur (prévisionnelle) de l'impact, entre des agriculteurs installés à côté d'énorme ressource (OUED BOUSSELAM par exemple) et ceux qui faute d'eau ont failli déserter les lieux (TELLA-TOUZIANA[69]), est différemment ressentie. Pour les premiers peu enthousiastes, gaspilleurs et pollueurs à volonté, l'impact est neutre, habitués à plus de profondeur de puits,

[68] Questions empruntées à la méthode dite « des changements les plus significatifs ». Cette méthode des sciences sociales a l'avantage d'être inductive.

[69] Actuellement, les bassins sont clôturés aux Zimmermann, l'eau attend les analyses, et le château d'eau présente des fuites.

à de puissantes pompes, à de grands bassins, les actions proposées par le PPDR n'affectent ni leur capacité productive ni celle de leur nuisance. Les seconds sont, par contre, dans des projections de vie agricole meilleure et les opportunités offertes pour les exploitants sont énormes, la reconstitution de cheptel, l'installation de maraîcher, l'irrigation des arbres fruitiers sont les activités qu'ils souhaitent développer. Ils pensent que la présence de l'eau est une forme de sécurisation de la production, l'alibi de l'eau soulevé; c'est les éloigner des imprévisions du climat.

Plus intéressant encore par la seule présence d'un forage une personne très entreprenante qui n'est ni signataire de DECAAP ni de DICREEP a construit un bâtiment d'élevage. Un investissement inespéré en dehors de cette réalisation de ce PPDR.

Cependant, la gestion de l'eau et des infrastructures liées à l'irrigation est une problématique pour la population locale, elle n'arrive pas à assumer, ni à assimiler et préfère (et c'est ce qu'on leur a laisser entendre) que l'APC se charge de cette gestion.

Les avis diffèrent et il n'y a pas de consensus pour une autogestion de cette ressource qui est souvent source de conflits entre ruraux, notamment lors de la distribution et des éventuelles réparations du matériel et des réseaux de distribution.

5.6.2/ TERRE

Il n'y a eu aucun changement significatif sur l'appropriation des terres, les cibles de ces PPDR non pas bénéficié de terres, ni d'une régularisation de statut foncier. La propriété est dans d'inextricables démêlés socio-juridiques.

L'exagération[70] des services forestiers à faire de la fixation des sols une activité centrale, s'est révélée un saupoudrage écologique, que la population n'a ni admise ni appréciée d'autant plus que ni leurs terres ni leurs habitations n'étaient concernées.

[70] Selon certaines sources,c'est pas moins de 200 000 m^3 inscrites sur le budget des PPDR.

La quantité, la qualité et la dispersion même dans des sols non érosifs ont laissé une mauvaise impression chez la population.

5.6.3 / LA PRODUCTION VEGETATE

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, aucun mètre carré cultivé sur les sites n'est issu des intrants des PPDR même si le fait d'avoir intégré dans les PPDR des éléments issus d'un autre programme (programme de reconversion).

La population hésite encore à s'équiper en matériel d'irrigation, le Zimmermann des services forestier, laisse pantois sur le propriétaire réel des forages, bassins.

Pour la projection ; des propriétaires terriens sont intéressés par le rajeunissement et la densification plutôt que par la reconversion, car d'énormes craintes s'établissent à partir du moment où les discussions tournent autour d'un échange d'une culture par une autre.

5.6.4/ BÉTAIL

Les élevages ovins et bovins n'ont subi aucun changement visible, le blocage des micros crédits en est la principale cause.

Néanmoins les forages, la construction des bassins, des abreuvoirs, peuvent aider soit peu des communautés à s'auto acquérir du bétail.

Des éleveurs établis, nous ont avoué, qu'ils étaient aux bords de la faillite, mais avec la concrétisation des ces réalisations ils vont garder leurs bétails, voire agrandir leurs cheptels.

5.6.5/ LES PETITS ÉLEVAGES

Comparativement à d'autres sites dans la wilaya, les PPDR visités non pas été concernés par les petits élevages (apiculture, aviculture, et cuniculture). Les cibles n'ont pas vu leurs dossiers aboutir, même s'il semble que l'accès dans la wilaya a présenté le moins de tracasseries.

5.6.6/ EQUIPEMENT AGRICOLE

L'inaccessibilité à des ressources financières pour ces petits producteurs a bloqué les investissements. Toujours est-il, que parfois un élément peut être déclencheur d'impact indirect sur l'agriculture, le cas de quelques agriculteurs (riches) exploitant en irrigués des petits périmètres qu'ils sont prêts (et ont proposé) à équiper à leurs frais des installations (puissance de moteurs, profondeurs des puits, dimensions des bassins).

5.6.7/ ROUTES ET PISTES

Sur ce sujet, quand la déprime de la mauvaise qualité des réalisations est mise de côté, l'impact sur l'agriculture ne peut être mesurable dans des délais aussi courts.

Certains voient des impacts positifs sur des réductions dans le coût et le temps du transport, ils pensent à la visite d'acheteurs potentiels de produits agricoles, à l'accessibilité aux marchés des régions limitrophes.

5.7 / IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

5.7.1/ À L'ECHELLE INDIVIDUELLE ET FAMILIALE

La non concrétisation par les PPDR du volet « micro crédit » a fait de la promotion de l'emploi, de la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et la diversification des activités dans le milieu rural des objectifs sans envergure et a laissé pour compte toutes les cibles ; et les bénéfices attendus se sont révélés des promesses non tenues et n'ont eu aucun impact significatif sur la vie des adhérents.

L'impact négatif est la victimisation d'un nombre important de ruraux par des espoirs déçus quant à l'aide à l'amélioration de leurs situations sociales et la consolidation de leurs activités

Le logement rural (FONAL) joue un rôle appréciable dans l'amélioration des conditions de vie et la stabilisation des chefs de ménages, l'appropriation du logement à travers ce fonds est probablement, une des plus importantes décisions politiques.

Sur le terrain il est difficile de situer l'apport du PPDR par rapport au programme du logement rural, tellement l'ampleur du programme dépasse celle des projets. Bon nombre d'acquéreurs ont passé par d'autres structures (daïra) que par celle des PPDR.

Avec les PPDR la communauté a apprécie la transparence de la distribution, car les acquéreurs sont connus comme pauvres et leurs situations est admises par toute la communauté.

Avec le programme, le logement rural prend une dimension conflictuelle dans la distribution, et il n'est pas aisé de constater que ce n'est pas toujours un pauvre qui a acquis ce logement, le danger est que des problèmes de distribution créent non seulement des conflits avec les administrations locales (daïra) mais aussi affectent lourdement les rapports a l'intérieur de ces milieux sociaux.

Soulevant néanmoins cette architecture « de logement imposé » qui n'a ni esthétique, ni fonctionnalité, « ce cube » n'est ni culturel, ni harmonieux avec le paysage, il est loin de ce qu'on appelle le logement durable a (haute) qualité environnementale.

Les fonds de l'ADS, ont servi à équiper une dizaine de femmes (à l'échelle de la wilaya) de machines à coudre et de tissage, les impacts, recueillis auprès de leurs maris été favorables, par contre l'ampleur de cet impact ne dépasse pas le seuil de la famille, elles ne sont pas devenues ces « entreprises d'artisanat », quand a bien voulu les voir.

5.7.2 A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE

Les pistes et les routes ce sont les infrastructures dont l'impact sur la vie socio économique, et sur la qualité de la vie est indéniablement la plus importante. Pour les communautés rurales l'isolement est une frustration qu'ils ne supportent pas, le sentiment d'être emprisonné par la nature est ressenti comme une fatalité.

Au quotidien les usagers éprouvent d'énormes besoins de se déplacer, nombreux projettent des achats des moyens de transport (voiture, bicyclette, moto),

La nécessité de communiquer, le désir d'être informé, l'envie de mobilité et la sensation de liberté que procurent ces infrastructures sont un besoin d'une indépendance intrinsèque que seuls les ruraux peuvent apprécier à sa juste mesure.

L'impact négatif est ressenti des périodes plus ou moins longues d'impraticabilités et de dépenses exagérées pour le transport quotidien vers des centres urbains.

Les centres de soins: ce n'est pas parce que ce travail s'est focalisé sur l'agriculture qu'il faut omettre la santé, des populations rurales, et nous sommes convaincus, qu'une approche sectorielle aura à démontrer qu'une population en bonne santé reflète non seulement une prospérité économique, mais aussi un agréable cadre de vie. Cette répercussion se traduit essentiellement dans la longévité qui est un indicateur de développement de première importance.

Mais au delà de petits soins qu'ils peuvent prodiguer, les centres de soins sont à l'avant-garde des urgences médicales, des alertes épidémiologiques et de la vulgarisation médicale, ce sont la symbolique de la proximité institutionnelle.

L'ampleur de l'impact de ces centres de soins peut être purement psychologique, le sentiment d'être au centre d'une préoccupation gouvernementale est déjà une source de bien-être inestimable.

Vu la densité humaine de ces régions et une fois ces centres opérationnels l'impact aura un rayonnement qui dépassera de loin les sites des PPDR.

Les assainissements et l'adduction de l'eau potable sont des problèmes majeurs dans les espaces ruraux, et où les capacités et les intérêts des structures du projet, des bureaux d'études, et des entreprises de réalisations se sont enchevêtrées, sur le temple de la sécurité sanitaire et l'hygiène des populations concernées.

Les PPDR visités n'ont pas solutionné une situation explosive qui risque de dégénérer en catastrophe humaine. L'impact est nul et aucun changement n'est à signaler.

5.7.3 A L'ECHELLE SOCIETALE ET NATIONALE

Les zones des projets sont des pixels à l'échelle de l'Algérie, et à peine des points dans la carte de la wilaya ou de la commune, leurs impacts sur l'IDRD de la wilaya, ou de la commune ne peuvent être aussi influant, que la stratégie nationale a voulu bien nous l'inculquer.

Les impacts sur les problèmes implicites ou explicites (sur la pauvreté des communautés, la sécurité alimentaire, l'emploi, la gouvernance, la gestion etc.) sont insignifiants voir nuls eu égard au caractère stratégique et prioritaire de l'intervention.

5.8/ DURABILITE

Les PPDR ne sont pas durables, et nous ne démontrons rien car les PPDRI sont engagés sur le terrain.

Néanmoins, la question du désengagement des structures du projet reste entière. Les communes à qui on va léguer la gestion, la maintenance, et l'entretien de l'infrastructure rurale seront-elles capables avec leurs moyens, techniques, humains et financiers dérisoires de répondre en terme de qualité et de rentabilité des services.

En outre, la durabilité de ces interventions est fortement corrélée à la qualité des ouvrages réalisés, déjà des pistes ont été refaites et certaines retapées à la hâte.

De plus, quand on n'a pas investi dans la prise du pouvoir à l'échelle locale, dans la vulgarisation et l'éducation, et dans l'appropriation du bien public, il est difficile de prétendre à une durabilité.

5.9/ LEÇONS APPRISES, RAISONS DE L'ECHEC ET RECOMMANDATIONS

En côtoyant les acteurs locaux, en analysant sur le terrain le processus d'implantation des PPDR et les déclarations implicites et explicites de responsables à différents niveaux, l'évaluation nous a guidé à exposer les leçons apprises, identifier les raisons de l'échec et proposer des recommandations; qui peuvent informer et guider des projets futurs et baliser le terrain à d'éventuels évaluateurs.

5.9.1/ LEÇONS APPRISES

Il ressort des émergences, nées des questions transversales, issues des brainstormings, interviews, et enquêtes de terrains, construites à partir de nos appréhensions et de nos doutes sur de grands principes ayant conduit le processus PPDR.

Les principales émergences, qui ont compromis et influencé les PPDR sont les suivants :

A/ LA DECENTRALISATION (L'ADMINISTRATION DECONCERTEE)

«L'administration déconcertée « La planification intégrée » « la refonte de l'État», c'est sous ses vocables savants que la décision de transférer la responsabilité à l'échelle locale aurait dû être l'élément déterminant à travers lequel les PPDR n'auraient souffert d'aucune tare.

En principe ce mouvement de fond devrait transformer profondément les administrations régionales et locales et la façon dont les politiques sectorielles sont habituellement gérées. Il offre l'avantage à des techniciens, des administrateurs, des gestionnaires, des élus et à des représentants de la société de s'asseoir autour d'une même table, où les hiérarchies perdent un peu de leur importance et où la gouvernance, les compétences, et la gestion des affaires publiques deviennent, une culture de dialogue et de décision collective.

La question qu'on se pose est alors comment se fait-il que des PPDR « approuvés et validés » par des commissions et services locaux n'ont pas vu toutes leurs actions réalisées, ou tout au moins celles ayant trait à de banales infrastructures.

B/ LA FORMULATION PARTICIPATIVE DU PROJET

La formulation participative est probablement l'innovation majeure dans l'approche par projet. Elle est l'essence même de la démocratie participative, c'est l'espace de concertation entre les gouvernés et les gouverneurs, elle donne le rythme au développement endogène, de plus son aspect psychologique est incommensurable sur l'action comme outil de changement.

A travers les PPDR on ne peut mesurer l'aspect néfaste qu'a fait subir et dans quel désarroi a pu laisser la formulation participative sur bon nombre d'adhérents et de cibles.

De nombreux ruraux pensent qu'ils ont été « désabusés » et « appâtés » et n'arrivent toujours pas à comprendre, qu'après avoir signé DECAAP et DICREP, l'autre partie (administration) se cache derrière cette «main invisible» qui est l'État.

En agriculture, échouer dans des expériences, en laboratoire ou en champs, ne porte pas des grosses conséquences, il peut même ouvrir des perspectives. Mais lorsque l'expérience prend en compte une communauté humaine sinistrée, l'expérience devient une responsabilité.

Le principe d'une action de proximité implique pour l'administration, de nouvelles méthodes de travail pour être à l'écoute des doléances des populations, de leurs préoccupations mais aussi et surtout de leurs propositions. La capacité d'écoute de l'administration est l'élément essentiel de l'action de proximité, la facilitation est une fonction capitale et fortement risquée. L'ingérence, les sujétions, les décisions brusques et unilatérales, sont des actions qui ont capoté les PPDR.

C/ LA CAPACITE DE LA COMMUNAUTE RURALE

Les ruraux sont des stratèges, les faire agir, et comprendre leurs motivations individuellement où collectivement, n'est pas une sinécure.

Sans appui d'ONG locales, nationales ou internationales les communautés rurales continueront longtemps à confondre ce qui est de droit et ce qui est du devoir, et l'amalgame qu'ils font entre un prêt, une donation, une aide, une participation déroute les économistes, et les sociologues. L'esprit qui règne dans ces milieux est que « les reformes passent et les crédits s'effacent », car bon nombre de demandeurs de micro crédits (pauvres) pensent qu'il y a aussi des intouchables adossés aux services de l'État, qu'on va chercher, informer et baliser la route pour tous types de subventions et d'aides et à qui aucun compte n'est demandé.

D/ L'APPROPRIATION DES INFRASTRUCTURES RURALES

Quand une majorité de bassins est clôturé au Zimmermann, quand l'essentiel des pistes aménagées sont devenues impraticables, et qu'un certain nombre d'infrastructure est inutilisable ; et quand durant la phase de réalisation les agents de l'État et les entreprises de réalisations se montrent intransigeants envers les avis et les doléances des concernés c'est que la participation n'a pas été au fond du principe d'appropriation.

La limite faite à la participation des ruraux s'est répercutée déjà, sur le contrôle de la qualité des ouvrages, et sur l'expression des besoins réels de la communauté. Ultérieurement il faut s'attendre à des conflits entre ruraux et à d'énormes problèmes de gestion.

Des animateurs ayant signé « le service fait » sont dans le désarroi, ils ne trouvent pas d'arguments valables pour cautionner autant de dommages. D'autres nous ont déclaré qu'ils n'ont pas signé et ne vont pas le faire.

E/ L'APPROPRIATION DU PROJET

Selon toutes les personnes interrogées et à certains niveaux de responsabilité (techniciens, animateurs, facilitateurs, élus,) l'appropriation du projet émerge comme facteur déterminant et la volonté d'entamer de nouveaux projets semble intéressé tous les acteurs, chacun se voit un rôle dans le développement, ils apprécient l'intérêt des PPDR dans des aspects sociaux, d'éthique, d'équité , de justice et de droit, mais aussi comme l'ultime outil contre les maux sociaux (exode rural, terrorisme, lutte contre la pauvreté, l'emploi des jeunes, l'émancipation de la femme, etc.).

De manière générale et après formation ou auto formation, les acteurs de terrain, avec une surcharge de travail ont acquis des connaissances appréciables dans l'approche projet de développement.

Ils ont aussi apprécié l'approche participative, et souhaitent être écouté par leur hiérarchie ; quelques uns, fins tacticiens arrivent à anticiper et régler des conflits. Ils ont surtout identifié le rôle négatif ou positif qu'ils peuvent jouer en influençant un choix.

F/ LA LISTE DES INTERVENANTS

Même si la responsabilité du wali semble énorme, et son autorité est étendue et exécutoire cependant la pléiade d'organismes, d'institutions, et d'intervenants (agents ou services) autour des PPDR semble disproportionnée.

Dans cet ensemble ces acteurs sont parfois antagonistes et parfois protagonistes et chacun d'eux a une responsabilité individuelle et collective. Il en ressort souvent des cas d'une interprétation erronée ou individualiste des textes et procédures, des cas où l'information est difficilement vérifiable et inaccessible aux autres agents, des abus d'autorité

et des abus de pouvoir dans la prise de décision, ceci a augmenté les risques entravant la bonne marche des projets.

G/ LES COMPÉTENCES

Dans des bureaux, des agents se considèrent comme des exécutants «bêtes et disciplinés» ou «des intelligences stationnées» dont les compétences, les capacités de gestion, et de formulation ne sont jamais mises à l'épreuve et encore moins souhaitées par des règles rigoureuses où les sanctions anéantissent des vies.

Et pourtant au début du lancement des PPDR une frange importante de ces agents de l'administration (ingénieurs et agents techniques de terrain) des districts et des subdivisions a effectué un immense travail. Ils ont réalisé des diagnostics, analyses, écoutes et débats et ont été au premier plan en contact avec une population « méfiante et hésitante » et ont acquis l'expérience de servir.

Chez quelques uns on sent la motivation et l'appartenance au projet, la fierté d'avoir été à l'origine d'un tracé d'une piste ou d'avoir solutionné un conflit.

Il serait dommage de perdre tant de capacités auto acquises, si une nouvelle reformulation serait envisagée.

H/ LA TRANSPARENCE

Toute la problématique de l'agriculture comme celle du développement rural, se base sur une information claire, précise, juste et orientée vers le plus large public, une information visible, quantifiable et qualifiable.

Or dans ce monde agraire où même les données climatiques, les rendements des cultures, les superficies, le nombre d'agriculteurs; sont lourdement biaisées alors que dire de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et des dépenses publiques qui eux sont fortement politisées.

La transparence n'est pas le fort de notre administration, lourde, partisane et strictement hiérarchisée, elle handicape l'information, la communication, l'action, l'organisation, et la cohésion d'un monde rural et d'une société qu'on veut concernée.

En attendant une probable mutation de ces structures faire de la recherche pour la recherche, et prétendre trouver, s'est s'offrir à la dérision de sa conscience, induire en erreur plusieurs générations de chercheurs, et faire de la bêtise une réalité.

Au temps de la modélisation mathématique et des tableaux de bord, nous pensons qu'ils ne servent même pas a des travaux pratiques pour des étudiants en cours préparatoires.

La communauté scientifique doit fournir des connaissances qui produisent l'information et ce n'est pas à partir de l'information administrative qu'ont doit produire des connaissances.

I/ LA COMMUNICATION

Les PPDR ont bénéficié d'un formidable marketing politique, des moyens lourds (presse écrite, radio et télévision) leur ont consacré des émissions radiophoniques et télévisuelles complètes et non pas par des spots publicitaires. La focalisation sur les problèmes des ruraux et l'intervention dans les espaces ruraux n'ont trouvé aucune réaction négative.

A Sétif d'innombrables émissions de la radio locale, à travers une communication ascendante, donna la parole aux ruraux pour s'exprimer sur leurs difficultés et leurs attentes.

En communication interne c'est une importante cellule au niveau de la wilaya (CTW) et des cellules aux niveaux DSA et CF (ministère de l'agriculture) qui fournissent la DPAT en chiffres qui alimentent une base de données à Alger.

Pour la communication externe, c'est le pathétisme qui a pris le dessus, les interventions se font par conférence de presse en étalant des chiffres globaux en milliard qu'on dépense pour les communes sinistrées, les communautés dont on améliore les conditions de vie, et les pauvres qu'on cible par des aides.

On ne trouve pas de communication autour d'un projet, par exemple l'investissement consenti et les dépenses opérées, l'infrastructure achevée, les indicateurs améliorés, les résultats et les impacts atteints.

J/ L'ORGANISATION

Ce n'est pas facile de comprendre qui fait quoi, au sein de ces nombreuses institutions étatiques, et de déchiffrer le réseau qui s'est constitué autour des PPDR.

Nous pouvons dire, que tous ces gens autours des PPDR nous ont donné l'impression d'être des passagers (à la différence de voyageurs) d'un bus où personne n'a de lien avec l'autre aux antipodes d'une équipe de football (par exemple) avec un entraîneur, un capitaine, et où la circulation du ballon reflète la cohésion entre les différents éléments de l'équipe.

L'intégration et la coordination des actions auraient juste pu être une « collaboration » entre différentes institutions administratives et techniques pour un moment autour d'un projet, maintenant dans ce groupe aléatoire il n'est pas aisé, voire impossible de situer les blocages et les responsabilités.

5.9.2 LES RAISONS DE L'ÉCHEC

A ce stade du PPDR nous situons les raisons de l'échec à deux niveaux :

Au niveau de la conception et la programmation ;

Au niveau de la mise en œuvre.

A/ AU NIVEAU DE LA CONCEPTION ET LA PEOGRAMMATION DU PROJET :

Au niveau de la conception et la programmation, on lui reproche :

- L'absence de définitions et des objectifs atteignables, précis, clairs et mesurables ;
- L'absence de cibles claires, où notamment les pauvres ne sont pas explicitement cités et idéalement visés et soutenus ;
- L'absence d'un compte propre pour chaque projet et le pari sur une convergence de ressource financière de plusieurs agences de microcrédit (CNAC, ANSEJ, ADS, FNAPAAT, FONAL) et fonds publics (FDRMTVC PCD PDL PSD). Ce montage financier n'a pas permis à ce que les financements des projets soient réunis à la date du démarrage ;
- L'utilisation d'intrants exclusivement financiers de l'État ont fait des PPDR un fourre tout, le gonflement du coût des projets par des études de faisabilité, comme si du

coup tous les services techniques de la commune, de la daïra et de la wilaya se sont déclarés incompétents ;

- La nomenclature des activités offertes est dans la plupart des cas irréaliste et irréalisable, (si on cible des pauvres) et dans la majorité des cas non rentables ;
- Laisser les animateurs et les facilitateurs seuls confrontés aux desiderata de la population locale et la pression des administrations, et que les élus, les ONG et la communauté scientifique ne sont pas intégrés comme parties prenantes dans les PPDR au moins comme observateurs indépendants ;
- Le suivi, le contrôle et l'évaluation ne sont pas inclus réellement tout au long du cycle du projet ;
- La population concernée qui n'est pas invitée à participer bénévolement à certaines réalisations à intérêts collectifs, ni à donner des avis sur la mise en œuvre ;
- Le manque d'imagination dans les aspects environnementaux s'est résumé à des travaux forestiers que les populations rurales n'appréhendent pas et tout en alourdissant le budget de l'état et le coût du projet ;
- Le retard effectué dans la formation des agents de l'administration aux approches participatives et l'absence d'une culture managériale.

B/ AU NIVEAU DE LA MISE EN ŒUVRE

Au niveau de la mise en œuvre nous avons relevé des défaillances qui nous ont semblé flagrantes :

- **La présentation fine de la zone du projet :** les écarts entre la réalité et les documents du projet sont parfois très consternants, nous pouvons citer en exemple, le revenu des ménages, le statut des adhérents, le montage financier, la frontière du PPDR, l'offre en micro activité, l'ambition des objectifs spécifiques font souvent appel à des subjectivités et des tâtonnements.

- **La hiérarchie des besoins** : aussi paradoxale que cela puisse paraître dans tous les PPDR que nous avons visités aucune hiérarchie n'est respectée pour la réalisation des objectifs.

- **L'écoute de la population locale** : durant la phase de réalisation, l'administration et les entrepreneurs se sont montrés intransigeants, envers les avis de la population

locale, ce qui a conduit à des aberrations flagrantes, d'ailleurs nombreuses infrastructures (des bassins, des puits, des pistes, des sources) sont sans utilité pour la population.

- **Le suivi et le contrôle :** :sur terrain il nous a été donné de constater que le nombre de réalisations est plus important sur le terrain que ce que laisse supposer la documentation offerte par les services réceptacles[71] et la population rurale pose des questions délicates sur les fonctionnaires ;

- **Les femmes** : avec dix femmes pour la wilaya les PPDR sont passés à coté des principes d'égalité, de justice et de droit, de plus si le nombre des ciblées était conséquent le FNAPAAT, aurait pu être une solution pour des femmes dans le besoin et pour la valorisation l'artisanat.

5.9.3/ RECOMMANDATIONS

A/ RECOMMANDATIONS EN TERME POLITIQUE

- Créer un fonds spécial « développement des montagnes » à l'image des fonds pour la steppe et les hauts plateaux.
- Pousser le processus de décentralisation vers les élus locaux (maire).
- Offrir une dignité aux pauvres par la micro finance, car c'est un outil qui a fait ses preuves dans des pays insoupçonnés.
- Ouvrir l'espace à des ONG nationales non récupérables politiquement.
- Faciliter l'accès au crédit aux petits producteurs qui sont aussi une source productive non négligeable.
- Mettre en place des unités de gestion des projets autonomes avec direction régionale ou nationale.
- Inscrire impérativement les projets et le budget de l'État dans une logique de résultat et de responsabilité et de transparence.

[71] Nous pouvons citer les salles de soins et le volume des corrections torrentielles, les puits et les forages.

B/ RECOMMANDATIONS EN TERMES DE PLANIFICATION ET DE STRATEGIE

- Réécrire la stratégie en termes clairs, selon un lexique de définitions appropriées, avec les objectifs globaux, les objectifs spécifiques, les cibles, les acteurs, le montage financier, les délais, les documents des projets, la logique des interventions, les matrices d'impacts, les termes de références pour les évaluations internes et les évaluations externes; avant, pendant et après la mise en œuvre des projets.
- Agir par anticipation à des problèmes que par réaction à des catastrophes.
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques par le partage des connaissances.
- Promouvoir la participation de la population dans toutes les étapes du projet.
- Formuler des projets avec une seule problématique centrale simple et maîtrisable, elle peut être environnementale, économique, de gouvernance ou sociale.
- Réduire le nombre des projets par wilaya et élargir les frontières du projet.
- Formuler des projets pour des massifs montagneux (répartitions éco géographique répartition économique, répartition culturelle) plutôt que par des projets éparpillés à sur la base d'un découpage administratif.
- Formuler des projets de développement à travers des agents de filières et des communautés rurales, avec une supervision de l'administration locale et un soutien de l'État, conduira à plus de cohésion économique et sociale.
- Designer à la tête de chaque projet un chef de projet, le motiver et le soutenir avec une équipe qu'il a à former, puis responsabiliser et motiver l'équipe du projet sur la performance et les résultats du projet (appliquer les principes de succès/échec et récompense/ sanction).
- Les projets doivent impérativement respecter les délais, les budgets et la qualité requise et doivent impérativement être orientés vers l'impact.
- Assurer des formations appropriées (gestion de projet, approches participatives, la prospective) aux agents de l'administration.
- Rehausser les capacités des ruraux par l'accès à une information sûre et fiable et par des formations et des vulgarisations.
- Rattacher un compte microcrédit au projet à travers un bureau unique et éviter aux cibles l'engrenage avec différentes administrations.
- Promouvoir le bénévolat, la touiza, le mécénat, la participation des secteurs privés, les fonds de la zakat, qui sont aussi d'excellents intrants.

- Concourir à une assistance d'associations et institutions internationales et profiter des expériences acquises[72] .

C/ RECOMMANDATIONS EN TERMES D'OPERATIONNALISATION

- Hiérarchiser les actions et respecter impérativement le choix des communautés ciblées.
- Démarrer le projet une fois tous ces intrants réunis.
- Offrir plus de transparence « essentiellement sur le financement du projet ».
- Faire du contrôle une action démocratique ou rien ne sera caché à la population.
- Recourir à des entreprises de réalisation versées dans la qualité et respectant les délais.
- Construire des infrastructures durables, en harmonie avec les sites d'implantation et la culture locale.
- Offrir un cheminement sans obstacles aux crédits pour les porteurs de projets innovants.
- Faire participer la population à toutes les réalisations collectives ne nécessitant ni technologie, ni savoir faire particulier.

5.10/ CONCLUSION

Aussi parfait que soit le modèle de développement, aussi imaginative que soit la vision stratégique, aussi talentueuse que soit la conception d'un projet, si on n'arrive pas à l'implantation des projets sur le terrain et à la récolte de bénéfices pour la société, le discours ne joindra jamais l'action.

Les PPDR des montagnes du nord sétifien ne sont ni des modèles, ni des exemples à suivre. Ils constituent un échec managérial monumental, un intolérable forcing des pouvoirs administratifs à finir à la hâte une tâche fortement délicate incomprise et bousculant leurs vieilles habitudes.

Ces PPDR n'ont pas été menés dans une logique d'implémentation d'une stratégie d'agriculture et de développement rural durable, et au lieu d'atteindre des changements de

[72] FIDA, GTZ et FAO en particulier.

capacités et des attitudes des acteurs du développement, ils se sont coincés dans un engrenage sur l'équipement public.

Sur ce temple ont été sacrifiés, des objectifs spécifiques tels que la fixation ou le retour des ménages, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, la création d'emploi, la valorisation des paysages ruraux etc. Sur le terrain ces PPDR n'ont pas abouti à une manifestation concrète de changement.

Il est évident que dés le départ de l'implantation, le ciblage des sites, des communautés, et des individus s'est montré problématique pour l'administration locale, et le bâclage dans la précipitation des études de diagnostics des territoires, des ménages et la formulation du projet, s'est répercuté sur les résultats souhaités.

La faillite est à des niveaux de conception, de programmation ; de formulation, de management et de responsabilité, où l'approche par projet s'est révélée une délicate méthode inadaptable avec les pratiques administratives et le cumul des échecs s'est répercuté inexorablement sur les impacts souhaités et à la lumière de la performance, certains PPDR donnent l'impression que l'argent public est déversé dans la nature et qu'il n y a aucune rigueur dans le contrôle et le suivi.

Ces PPDR se sont révélés, à un juste titre, comme un mauvais plan de politiques sectorielles, de mauvais équipements en infrastructure rurale, destiné à des sinistres territoires et à une pauvre population.

Pour les administrations locales la confusion entre l'agriculture et développement rural, et la dispersion des efforts s'est finalement faite aux dépends des communautés rurales et du budget de l'État.

Pour nous, il est clair que les PPDR implantés dans les régions montagneuses du nord de la wilaya de Sétif sont un échec économique et social monumental, et l'occasion ratée qui aurait offert des opportunités à des citoyens pauvres de prospérer et de se prendre en main.

CONCLUSION GENERALE

L'ambition première de ce travail est de chercher à la lumière d'informations globales et d'une action locale une trajectoire rapprochant les théories des institutions, les discours politiques et les visions stratégiques aux pratiques de terrain. Elle vise en premier lieu à travers des principes de développement durable à favoriser un gain de lucidité et l'émergence d'un processus de progrès dans la prise de décision politique, la construction et le pilotage des projets de développement et, l'affinement de la stratégie nationale de développement rural durable (SNDRD) Car des défis considérables et soutenus sont indispensables pour atteindre des objectifs aussi existentiels que la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et l'indépendance vis à vis de l'exportation des hydrocarbures.

A travers ce violent exercice et cette complexe tâche, ce travail d'évaluation est construit pour être débattu, il n'est ni un audit ni un contrôle et encore moins une inspection.

L'évaluation a ces chartes et dans certains états elle est constitutionalisée, dans d'autres elle est consignée dans des textes adoptés par les institutions et les associations.

Sous le parapluie du concept de développement durable, l'outil PPDR apparaît comme un condensé de bons fondements de développement durable où l'éthique, l'égalité, la responsabilité, la transparence et la gouvernance, émergent comme principes essentiels, mais surtout une plate forme de débat nationale où des murs seront détruits et des ponts construits entre gouvernés et gouvernants.

Car à travers les PPDR l'intervention en milieu rural et la politique se conçoivent autrement en Algérie, après avoir été descendantes et sectorielles, elles sont transversales, de proximité, ascendantes, intégrées, participatives et décentralisées. Elles visent du coup les institutions, les territoires, les activités, les communautés, les ménages et les individus.

Ce nouveau souffle très médiatisé à l'image de la « révolution agraire est né dans la sphère agricole et rurale, a voulu faire des ruraux et plus particulièrement les pauvres et les petits exploitants des acteurs, d'une stratégie outillée et équipée en conséquence contre des crises actuelles, des risques masqués et des menaces annoncées, dont les signes ne trompent

pas et dont les contours sont en train de se dessiner dans ce paysage agressif, néo libéral et mondialisé.

Pour accompagner ce changement, l'objectif opérationnel de notre étude était d'identifier et de récolter des impacts des PPDR sur l'agriculture et le développement rural dans la région montagneuse du nord ouest de la wilaya de Sétif.

L'ambition est loin de l'action, et c'est au niveau de la pratique que ces nobles principes se sont confrontés à la brutale réalité du terrain, ou des acteurs institutionnels n'ont pas résolu des petits problèmes de développement sur ces micros espaces ruraux et ont du coup discrédité, l'outil PPDR, la stratégie et la politique qui l'ont fait naître.

Sur le terrain à travers nos observations et analyses notre enthousiasme s'est estompé car les PPDR visités n'ont pas solutionnés des problèmes vitaux à l'existence d'une communauté dans ces espaces sinistrés, le constat de l'échec est visible sur le terrain et reconnu par les populations ciblées.

C'est une programmation hasardeuse du montage financier qui a d'emblée mis les PPDR dans d'énormes risques d'insuccès et surtout l'échec d'une expérience de micro crédit qui a pris des pauvres comme « cobaye » , accentués par une lamentable mise en œuvre des projets, qui s'est coincé dans des banales réalisations d'infrastructures rurales ou des responsabilités individuelles et collectives se dissipent derrière des jeux de pouvoirs, des stratégies d'acteurs et surtout des faibles capacités managériales.

L'approche participative, s'est révélée un saupoudrage de démocratie, elle n'a pas été au fond du principe qui veut que la participation de la population ne soit pas seulement dans la formulation du projet, et dans la participation financière, mais aussi et surtout un pont vers l'appropriation et la responsabilisation de la population à titre individuel ou collectif.

Il est vrai que face à cette lourde machine administrative, il n'y avait pas ni interlocuteurs déterminés, ni un arbitrage indépendant pouvant orienter les actions, débattre des opportunités, et fournir les solutions raisonnés et consensuelles.

Cette adhocratie n'a pas fourni cette plus value qu'on peut classer parmi des intelligences compétitives, et ses bonnes pratiques qu'on peut percevoir dans les connaissances managériales où émergent la performance, l'organisation, la communication et la transparence.

Mais la SNDRD est toujours là, et ce n'est pas la mauvaise implémentation et implantation des ces PPDR qui devraient arrêter cette dynamique ; toutefois en reconnaissant l'échec, on s'éloigne de sa culture, et on s'engage dans un perpétuel apprentissage car au delà de la bonne gouvernance et de la bonne gestion, la performance et le talent doivent émerger dans un esprit compétitif, et une culture de résultats et de responsabilité.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AIT AMARA H. -1999- La transition de l'agriculture algérienne vers un régime de propriété individuelle et d'exploitation familiale. CIHEAM. *Cahiers Options Méditerranéennes*, vol. 36, pp. 127- 137.

ALKIRE S. -2002- Dimensions of Human development. *World development*, Vol. 30, No. 2, pp. 181–205.

ALTIERI M. A. -2002-Agroecology: the science of natural resource management for poor farmers in marginal environments.*Agriculture, Ecosystems and Environment*, 93:1-24.

AMIROU R. -2004- Imaginaire de la mondialisation et reconnaissance culturelle. Collection: "*Les classiques des sciences sociales"*, 27 p.

AMPARO G. D. -2003- Innovation rurale et organisations des producteurs: Evaluation des interventions de l'INTA auprès des minifundistes argentins. CIHEAM -IAMM. *Série "Master of Science"*, n°55, 149 p.

ARPE -2001- Guide pratique développement durable : le diagnostique des villes moyennes. Agence régionale pour l'environnement du midi Pyrénée, 176 p. disponible sur www.territoires-durables.fr/upload/pagesEdito/fichiers/GuidePratique.pdf consulte luin 2008

ASSELIN L-M. et DAUPHIN A. -2000- Mesure de la pauvreté : Un cadre conceptuel. Edit Centre canadien d'étude et de coopération internationale. Centre de recherche pour le développement international CRDI, 46 p.

AVILEZ B. A. -2000-Gestion soutenable et proximités des ressources naturelles "le cas de l'agriculture du Dehesa en Andalousie. Thèse de doctorat d'économie appliquée. INRA Grenoble, 362 p.

AZAPAGIC A. PERDAN S. et CLIFT R. -2004- Sustainable development in practice: Case studies for engineers and scientists. Edited by John Wiley and Sons, 459 p.

BACI L.-1999- Les reformes agraires en Algérie. C*ahiers options méditerrannée*nes ciheam, volume 36 pp :285-291.

BAKER J. L. -2000- Evaluation de l'impact des projets de développement sur la pauvreté : Manuel à l'attention des praticiens. Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Banque mondiale. http://siteresources.worldbank.org/ INTISPMA/Resources/Impact-Evaluation--French-/iehandbook_fr_ch1.pdf.

BARTLETT A. A -2006- Reflections on Sustainability, Population Growth, and the Environment— in M. Keiner (ed.), The Future of Sustainability, 17–37. Springer Printed in the Netherlands.

BATIE S .S. -1989-Sustainable development: Challenges to the profession of agricultural economics. *American journal of agricultural economics*, Vol. 71, n° 5: 1083-1101.

BENBEKHTI O. SAIFIA et BENZIANE B. -2006.-De la Réforme agraire au développement rural, l'évolution des interventions en milieu rural. Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR) Algérie: A process and a contribution leading to ICARRD New Challenges and Options for Revitalizing Rural Communities" Porto Alegre, Bresil, 7 au 10 mars 2006.

BESSAOUD O. -1994 - L'agriculture algérienne de l'autogestion à l'ajustement (1962-1992). *Cahiers Options Méditerranéennes*, Ser. B/n 8, pp 89 – 103.

BESSAOUD O. et TOUNSI M. -1995-Les stratégies agricoles et agro-alimentaires de l'Algérie et les défis de l'an 2000. *Cahiers Options Méditerranéennes,* Sér.B/ n°14, pp 101- 118.

BESSAOUD O. -2004- L'agriculture et la paysannerie en Algérie. Communication au symposium " Etat des savoirs en sciences sociales et humaines ". CRASC- Oran 20- 22 Sept. 22p

BESSAOUD O. -2005- La sécurisation foncière en Algérie. Constats et propositions provisoires. Rencontre internationale sur le financement de l'économie algérienne. Ministère des finances du 1 au 4 avril, 14 p.

BESSAOUD O. CHASSANY, J.P. ABDELHAKIM, T. et NAWAR, M. -2005- Le développement rural durable en Méditerranée *In.- Agri-Med: agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne.* Rapport annuel, 345 p.: publication du CIHEAM, Montpellier, pp 22-134

BHANDARI . B. B 2003 Participatory rural apparaisal institut of environmental strategies (IGES),japan.22p .disponible :sur.iges.or.jp/en/pub/eLearning/waterdemo/bhandari_m4. pdf consulte avril 2007.

BIRD G. W. et IKERD J. -1993- Sustainable agriculture; twenty first century system. *Annals American academy of political and social science* AAPSS, Vol. 529 rural America, blue print for tomorrow, pp: 92-102.

BIT -2000- Le développement agricole durable dans une économie mondiale. Rapport de l'organisation internationale du travail 78p disponible sur http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/techmeet/tmad00/tmad-r.pdf consulte mai 2009

BLAISE Y. -2004- Montage et gestion participative des projets de développement rurale outils et méthodes d'interventions. Mémoire de 3ème cycle en agronomie. Ecole nationale d'agriculture de Méknès Maroc, 215 p.

B. M. -2000- The logframe handbook. A logical framework approach to project cycle management. Washington, DC: World Bank. 113p http://www.worldbank.org/evaluation/logfram/

B. M. -2002- Reaching the rural poor a rural development strategy for the Middle East and North Africa region.doc. pdf 48 p. Disponible sur worldbank.org/INTARD/Strategy /20436719/ consulté le 14/03/2009.

BOUDJENIOUA A. et FLEURY A. -2003-Urban and péri-urban agriculture in Sétif, UA magazine 2 p.

BOUKHARI .M. H. - 2003- Montage et gestion des projets. Manuel de formation,58 p. disponible sur www.indh.ma/fr/doc/Montage_formulation_participative_projets.pdf consulté janvier 2008.

BOULANGER P. M. -2004- Les indicateurs de développement durable : entre science et processus social. Institut pour un développement durable (Iddri), centre d'études et de recherche associé aux amis de la terre, 24 p.Disponible sur http ://www.iddweb.be

BRYCESON D. F. -1996- Deagrarianization and rural employment in sub-Saharan Africa: A sectoral perspective. *World Development*, Vol. 24, No. 1, pp: 97-l11.

CHEHAT F. -1994- Impact des reformes économiques sur la céréaliculture algérienne. *Cahier Options Méditerranéennes*, Ser. B:n/8, pp 105-115

CLAYTON B. D et BASS S. -2002- Sustainable development strategies :a resource book. Earthscan Publications Ltd., 383 p.

CMED -1987- Notre avenir à tous. Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Ed. du Fleuve, Québec, 432 p.

CNES - ?-5ème Rapport National sur le développement humain - OMD

CNES - ?- La Maîtrise de la globalisation. Une nécessité pour les plus faibles. Bulletin officiel n°11, 17eme session plénière, 43 p.

CNES -1998- Avis relatif au plan national de lutte contre le chômage.

CNES -2003- Stratégie de développement de l'agriculture, janvier 2003, 98 p.

CNES -2004- Éléments de débat pour un pacte de croissance 26eme séance plénière, 100 p.

Commission Européenne CE. - 2004 - Manuel - Gestion du cycle de projet. 160 p. Disponible sur tp://ec.europa.eu/europeaid/multimedia/publications/documents/tools/ europeaid_adm_pcm_guidelines_2004.fr.pdf. Consulté décembre 2008.

Commission Européenne CE (a). - 2006 -Guide d'évaluation de projet et de programme.47 p.Disponible sur :http://ec.europa.eu/europeaid/evaluation/methodology/examples/ guide3_fr.pdf. Consulté décembre 2008.

Commission Européenne CE (b) -2006- Bases méthodologiques d'évaluation 103 p. Disponible sur http://ec.europa.eu/europeaid/evaluation/methodology/ examples/guide1_fr.pdf. Consulté décembre 2008.

COMPHAIRE-S., BEZY J., OLU OKEDIJI F. et VAN DEN BERGHE P. L. -1977- Le nouveau dossier Afrique. Situation et perspectives d'un continent. Edition Marabout université, 378 p.

CONTE-B. 2001 Le concept de développement -6p. disponible sur conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs_pdf/LeConceptDeDeveloppement.pdf consulte aout 2008

COULOMB P. 1999- De la terre à l'Etat droit de propriété, théories économiques, politiques foncières. CIHEAM -Institut Agronomique Méditerranéen, Montpellier. *Cahiers Options Méditerranéennes*, vol. 36, pp: 13-40.

CROWLEY E. -2006- Towards sustainable rural development. SARD initiative word rural forum San Sebastian, Spain, 20th October 14 p doc disonible sur fao .org consulte aout 2008

DART J. J. -1999-'A story approach for monitoring change in an agricultural extension project'. *Proceedings of the Association for Qualitative Research (AQR),* International,Conference,Melbourne,AQR, www.latrobe.edu.au/www/aqr/offer/papers/JDart.htm link consulte avril 2008

DAVIES R. et DART J. -2005- The 'Most Significant Change'(MSC) Technique. A guide to its use, 104 p. disponible sur www.mande.co.uk/docs/MSCGuide.pdf consulte avril 2008

DINSMORE P C. et BREWIN J.C. -2006-The AMA handbook of project management., Amacom édition 2nd ed. N.Y., 519 p.

DJENANE A-M -1997(a)-Reformes économiques et agriculture en Algérie. Doctorat d'Etat es Sciences économiques, institut des sciences économiques, université Ferhat Abbés de Sétif, 260 p.

DJENANE A-M -1997-(b) L'exploitation agricole familiale comme modèle de restructuration du secteur agricole public en Algérie : cas du Sétifois. *Cahiers Options Méditerranéennes*, Sér. B/n°12, Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée, 1- 18 p.

DJENANE A-M –2006- L'expérience récente de construction des territoires ruraux dans la wilaya de Sétif, pp 32- 42

DJENANE A-M. -2007- Le phénomène d'agglomération des populations algériennes: essai d'explication à travers le cas de la wilaya de Sétif (1988-2004), publication SEDET-CNRS, edit. Harmattan, 11 p.

DOROTA Z. H. et DONALD A. B -1994- Promoting sustainable agriculture and rural development: The relevance of chapter 14 of the agenda 21 for state governments. Bulletin 293, Florida cooperative extension service, Institute of food and agricultural sciences, University of Florida. 13p.

DUMONT R. -1980- La croissance de la famine. Une agriculture repensée. ed. du Seuil, 2ème édition, 184 p.

ESPUNY P. -2004.- Le développement durable un nouveau paradigme. Communication, GRIPIC (Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur les Processus d'Information et de Communication) dire le développement durable. pp:23 ::32

FALL A-S. FAVREAU L. et LAROSE.G-2004- Altermondialisation, développement et démocratie : la contribution des organisations de coopération internationale (OCI). Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC). Série Comparaisons internationales, Juin 2004, n° 10, 30 p. disponible sur *https://depot.erudit.org/retrieve/2074/CI10.pdf consulte 25 5 08*

FAO -2002- World Agriculture : Toword 2015 2030 : Summary report : 97p. doc pdf Disponible sur www.fao.org. Consulte Dec. 2007.

FAO -2007- Projet pour une agriculture et un développement rural durables en régions de montagne (ADRD-M). Rapport sur les principales leçons tirées et recommandations pour l'ADRD dans les zones de montagne méditerranéenne, 12 p. Disponible sur www.fao.org/sard/sard-m consulte Dec. 2007

FERET S. -2001-L'agriculture et le développement durable cahier de propositions pour XXI siècle édition Charles Leopold mayer. Alliance pour un monde responsable pluriel et solidaire. 66 p disponible sur www.alliance21.org consulte le 25 5 08

FERROUKHI S. A. BENTERKI N. et RAMDANE M.-2003- Le développement rural durable. Expériences et perspectives dans les économies en transition : le cas de l'Algérie. Options mediterannéene 49-61

FIDA - ?-Guide pratique de suivi et évaluation : pour une gestion orientée vers l'impact. Disponible sur www/ifad/org consulté le juillet 2008

FRIEDMAN K. S. -2003- Myths of the free market. Algora Publishing. New York, United States, 227 p.

GADILLE R. -1972-Les politiques agraires. Que sais-je ? Le point des connaissances actuelles N° 1472. *Édition presses universitaires* de France, 128 p.

GAFSI M., LEGAGNEUX B., NGUYEN G., ROBIN P. -2006-Towards sustainable farming systems: Effectiveness and deficiency of the French procedure of sustainable agriculture. *Agricultural Systems,* 90 : 226-242.

GALLISOT R. -1978- Economie de l'Afrique du nord Que sais-je ? *Édition presses universitaires* de France puf 4eme édition 126p

GODARD O. -2004- La pensée économique face à l'environnement Cahier n°2004-025. Laboratoire d'économétrie Descartes F-75005 Paris Disponible sur Http://ceco.polytechnique.fr/ consulte juin 2007

GRAUGNARD G. et HEEREN N. -1999- Prise en compte de l'impact et construction des indicateurs d'impact : guide méthodologique de l'évaluation de l'impact 52 p doc PDF disponible sur http://f3e.asso.fr/IMG/pdf/guideImpact.pdf. consulte juin2007

GUILLERM A. et BORDET Y. -1977-Clés pour l'autogestion. Ed. Seghers, 288 p.

GUILLERMOU Y. -1994-Marchés, états et logiques paysannes en Algérie. *Cah. Sci. Hum.* 30(1-2): 179-196.

GUILLERMOU Y. -1999- Villes et compagnes en Algérie. Revue autre part n°11,pp:47- 60.

GUTHMAN J. -2006-Thinking inside the neoliberal box: The micro-politics of agro-food philanthropy, *Geoforum*, doi:10.1016/j.geoforum.2006.09.001

HALONEN T. et MKAPA B.W -2004- Une mondialisation juste pour créer des opportunités pour tous: Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation : créer des opportunités pour tous. 210 p. PDF

HARVEY S. J. Jr. -2005- For a sustainable agriculture, we need more Adam Smith, not less. Department of agricultural economics working, paper No. AEWP 2005-03. disponible sur http://www.dass.missouri.edu/agecon. Consulté le 04 03 2008.

HELMS B. –2006- Access for all. La finance pour tous : Construire des systèmes financiers inclusifs. Edit. Saint Martin 202 p.

HERTEL T. W L. et WINTERS A. L. -2005- Poverty and the WTO: Impacts of the Doha Development Agenda / edited by A copublication of The World Bank and Palgrave Macmillan. Hampshire USA 564p

HERVIEU B. -2002- Le développement durable : une nécessité pour nourrir le monde ? Dossier de l'environnement de l'INRA n°22 disponible sur http://www.inra.fr/dpenv/do22.htm

INPACT -2004- Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale. Socle commun de la durabilité document disponible sur www.afip.asso.fr consulte 2 04 2008

JONES R. -2007- Project management survival: a practical guide to leading, managing and delivering challenging projects. MPG Books Ltd, Bodmin, Cornwall Great Britain, 255 p.

KAY R. et ALDER J. -2002- Coastal Planning and Management. edition published in the Taylor & Francis Library, 387 p.

KEINER M. -2006- The future of sustainability. Published by Springer, Netherlands, 258 p.

KHERALLAH M., MINOT N., CHEMINGUI M., THOMAS M., DEWINA R. ET ORDEN D. -2007- Impact of trade liberalization on agriculture in the near east and north Africa. International Food Policy Research Institute (IFPRI) and International Fund for Agricultural Development (IFAD), 174 p.

KUSEK J. Z. et RIST R. C. –2004- Ten steps to a results-based monitoring and evaluation system : a hand- book for development practitioners. World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC, 268p.

LEISTER A. -2003- Project planning and control. Edited by Elsevier Ltd Great Britain,406p

LOHMEIR J. -1997- Le manuel planification participative et gestion du cycle de projet. Doc. PDF 176 p consulte janvier 2008
disponible sur hagar.up.ac.za/catts/learner/patsy/devnet/manuals/ppocont.pdf

LOURDEL N. -2005- Méthodes pédagogiques et représentation de la compréhension du développement durable : Application à la formation des élèves ingénieurs. Thèse de doctorat sciences et génie de l'environnement Uni. Saint Etienne France, 299 p.

LUDWIG F. et ASSENG S. -2006- Climate change impacts on wheat production in a Mediterranean environment in Western Australia. *Agricultural Systems*, 90, 159–179.

MACPHERSON S. et SILBURN R. -1998- The meaning and measurement of poverty in Poverty Pesistance global reality edited by John Dixon and. Macarov, pp:1-15.

MADR-2003- La stratégie de développement rural durable. Perspective décennale

MADR -2003- Conception et mise en œuvre du projet de proximité de développement rural (PPDR) " guide de procédures" Version du 07/06/03.

MADR -2004- Les instruments et les outils de la stratégie de développement rural durable Le tableau de bord et les outils de suivi évaluation du plan d'action, 353 p.

MADR - 2004- Présentation de la stratégie. 114 P.

MALDAGUE M. -2004- Sciences du développement et analyse systémique, Bulletin de l'ANSD, volume 5, décembre 2004, pp.19-40. Kinshasa : Académie nationale des sciences du développement. Disponible sur "Les classiques des sciences sociales" Site web:http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/ visite mai 2006

MOHAMMEDI S. -2006- La politique du renouveau rural en Algérie. Séminaire International Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne (2007/2013), 8/9 février 2006, Le Caire, Egypte 24 p

MOUGEOT L. J. A -2005- AGROPOLIS. The Social, political and environmental. Dimensions of urban agriculture. Edition Earthscan and the International Development Research Centre (IDRC), 316 p.

MOUSSALIM S. -2007- Contribution à l'évaluation des projets de développement rural local: le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache ». Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de hautes études du CIHEAM, 191 p.

NEU EDR D. -2001- Évaluer : apprécier la qualité pour faciliter la décision. Direction scientifique de travail n° 21 GRET (groupe de recherche et d'échanges technologiques), 93 p. www.gret.org/ressources

OLESEN J. E. et BINDI M. -2002- Consequences of climate change for European agricultural productivity, land use and policy. *Europ. J. Agronomy*, 16, 240 : 239-262.

Organisation Mondiale du Commerce -2000- Les caractéristiques spécifiques de l'agriculture et la nécessité de traiter l'agriculture à part dans le cadre de l'OMC. Présenté par la suisse, 68 p.

OUELMOUHOUB S. -2005- Gestion multiusage et conservation du patrimoine forestier : cas des subéraies du Parc National d'El Kala (Algérie). Master es Sciences. Institut agronomique de Montpellier, 129 p.

PETIT M. -2002- La multifonctionnalité de l'agriculture : base d'un nouveau contrat social européen ? Quelle légitimité internationale ? Communication au Séminaire Jean Monnet, Université de Catania, Avril 2002, 18 p.

PNAE-DD -2002- Plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement 79 p.

PNUD -2005- Rapport national sur les objectifs du millénaire Algérie. 84 p.

POTTER C. et BURNEY J. -2002- Agricultural multifunctionality in the WTO Flegitimate non-trade concern or disguised protectionism? Journal of Rural Studies 18 () 35–47 40

POWELL K. 2004 The SARD Project Toolkit: a resource guide for promoting SARD in projects and programmes, It is the product of a collaborative effort between FAO, major groups from civil society and partner organizations. 102 p disponible sur ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/ag249e/ag249e00.pdf.

PRETES M. -1997- Development and infinity world development, Vol. 25, No. 9, pp. 1421-1430.

PRETTY J. -2002- Agri-Culture reconnecting people, land and nature, Earthscan publication Sterling USA, 378 p.

PRETTY J.-2006- Agroecological approaches to agricultural development: contributions by Rimisp-Latin American Center for Rural Development (www.rimisp.org) Development Research Centre, Ottawa, Canada (www.idrc.ca). 37p

PRETTY J. et KOOHAFKAN P. -2003- Les terres et l'agriculture : De la Conférence de Rio, 1992, au Sommet de Johannesburg, 2002 Compendium des études de cas sur l'aménagement des terres et l'agriculture et le développement rural durables (A D R D) publication de la FAO et Université d'Essex 77 p.

RASMUS K. L. -2006- Operationalising the SARD-Initiative in Viet Nam Uppsala, Exjobb masters thesis in environmental communication submitted to department of Urban and rural development, Swedish University of Agricultural Sciences, Uppsala, 102 p.

REBOUHA F. -2005- Évolution des pratiques et projets du monde rural à proximité de métropoles en Algérie. Cas de la région d'Oran. Colloque : faire compagne, Rennes, 17-18 mars.

RICHMAN L. -2002- Project management: step by step. Amacon edition, New York, 304 p.

SAHLI Z. -2006- Problématique du développement rural : cas des zones de montagnes, 24p. disponible sur www.fao.org/SARD/common/ecg/2489/en/.pdf consulté mai 2008.

SHARACHCHANDRA L. M. -1991- Sustainable development : A Critical Review. *World Development*, Vol. 19, No. 6, pp. 607-621.

SHEPARD R. B. -2005- Quantifying environmental impact assessments using fuzzy logic. Springer publication, 275 p.

SHERWOOD D. -2002- Seeing the forest for the trees: Manager's guide to aplying systems thinking.edit Nicholas Breaching LONDON, 365 p.

STIGLITZ J.E. -2006- Making globalization work. Edit. W. W. Nororton & Company, Inc., New York, 199 p.

TIANO A. -1968- Le développement économique du Maghreb. *Collection Sup. Presse universitaire de France,* 122p.

TISDELL C. A. -2007- Sustainable agriculture in handbook of sustainable development. Edited by Giles Atkinson, Simon Dietz, Eric Neumayer, 2007 PPP

TOULAIT H. -1988- L'agriculture algérienne : les causes des échecs. edit OPU 544 p

VAN DER HELM R. T. C -2005- Le phénomène VISION : Une enquête sur la nature et sur les fonctionnements des "visions futurs" et sur leurs usages pour la gestion de l'environnement. Thèse de doctorat de Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts, Paris, 550 p.

VARGAS R. V. - 2008- Practical guide to project planning. Edition Auerbach, 234 p.

VICTOR S. -2005- Réconcilier l'agriculture et l'environnement : modélisation systémique des agro-écosystèmes complexes. Atelier A.10. Modéliser et agir dans des systèmes complexes : la gestion de l'eau et des territoires ruraux. doc pdf 25 p. disponible sur www.mcxapc.org/docs/cerisy/ consulte juin 2007

VON MISES L. -1999- Humain action :Treatise on economics. edition Fox et Wilkses San Franscisco USA, 930 p.

VORLEY B. -2002- Sustaining agriculture: Policy, governance, and the future of family-based farming a synthesis report of the collaborative research project "policies that work for sustainable agriculture and regenerating rural livelihoods". Doc. PDF 14 p. in www.iied.org/agri/projects.html consulte juin 2007

WALKER W. E., RAHMAN S.A et CAVE J.-2001- Adaptive policies, policy analysis, and policy-making, *Eur. J. Oper. Res.* 128, pp. 282–289.

WEIL P. -2003- Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée. Europeen university institute, Badia Fiesolana Sandominego Italy, 17 p.

Sites web

- Bureau international du travail : www.ilo.org/public/frenc
- Banque mondiale : www.worldbank.org
- Consultative group to assist he poor, www.cgap.org/p/site/c/
- Conseil national économique et social, CNES : www.cnes.dz
- Food agnd agriculture organisationt, FAO : www.fao.org/
- Fond international pour le developpement de l'agriculture, Fida : www/ifad/org
- Forum européen pou le développement de l'agriculture durable: www.ruralforum.info/en/home
- Gtz Coopération Technique Allemande : www.gtz.de
- International institut for environment and development : www.iied.org/agri/proj_ptw.html
- Ministère délégué au développement rural Mddr : www.mddr.gov.dz/ppdriStatic/index.htm
- Portail de l'évaluation :www.ofarcy.net/index.php
- Programme des nations unis pour le développement Pnud : www.undp.org

ANNEXES

ANNEXE 1: ACTION 21.

1 PREAMBULE

SECTION I. DIMENSIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES
2 COOPERATION INTERNATIONALE VISANT A ACCELERER UN DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET POLITIQUES NATIONALES CONNEXES
3 LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
4 MODIFICATION DES MODES DE CONSOMMATION
5 DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE ET DURABILITE
6 PROTECTION ET PROMOTION DE LA SANTE
7 PROMOTION D'UN MODELE VIABLE D'ETABLISSEMENTS HUMAINS
8 INTEGRATION DU PROCESSUS DE PRISE DE DECISIONS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

SECTION II. CONSERVATION ET GESTION DES RESSOURCES AUX FINS DU DEVELOPPEMENT
9 PROTECTION DE L'ATMOSPHERE
10 CONCEPTION INTEGREE DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DES TERRES
11 LUTTE CONTRE LE DEBOISEMENT
12 GESTION DES ECOSYSTEMES FRAGILES: LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET LA SECHERESSE
13 GESTION DES ECOSYSTEMES FRAGILES: MISE EN VALEUR DURABLE DES MONTAGNES
14 PROMOTION D'UN DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DURABLE
15 PRESERVATION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE
16 GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES BIOTECHNIQUES
17 PROTECTION DES OCEANS ET DE TOUTES LES MERS - Y COMPRIS LES MERS FERMEES ET SEMI-FERMEES - ET DES COTIERES ET PROTECTION, UTILISATION RATIONNELLE ET MISE EN VALEUR DE LEURS RESSOURCES BIOLOGIQUES
18 PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU DOUCE ET DE LEUR QUALITE : APPLICATION D'APPROCHES INTEGREES DE LA MISE EN VALEUR, DE LA GESTION ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES EN EAU
19 GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES SUBSTANCES CHIMIQUES TOXIQUES, Y COMPRIS LA PREVENTION DU TRAFIC INTERNATIONAL ILLICITE DES PRODUITS TOXIQUES ET DANGEREUX
20 GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS DANGEREUX, Y COMPRIS LA PREVENTION DU TRAFIC INTERNATIONAL ILLICITE DE DECHETS DANGEREUX
21 GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS SOLIDES ET QUESTIONS RELATIVES AUX EAUX USEES
22 GESTION SURE ET ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS RADIOACTIFS

SECTION III. RENFORCEMENT DU ROLE DES PRINCIPAUX GROUPES

23 PREAMBULE
24 ACTION MONDIALE EN FAVEUR DE LA PARTICIPATION DES FEMMES A UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET EQUITABLE
25 ROLE DES ENFANTS ET DES JEUNES DANS LA PROMOTION D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE
26 RECONNAISSANCE ET RENFORCEMENT DU ROLE DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET DE LEURS COMMUNAUTES
27 RENFORCEMENT DU ROLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES : PARTENAIRES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
28 INITIATIVES DES COLLECTIVITES LOCALES A L'APPUI D'ACTION 21
29 RENFORCEMENT DU ROLE DES TRAVAILLEURS ET DE LEURS SYNDICATS
30 RENFORCEMENT DU ROLE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE I
31 COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
32 RENFORCEMENT DU ROLE DES AGRICULTEURS

SECTION IV. MOYENS D'EXECUTION

33 RESSOURCES ET MECANISMES FINANCIERS
34 TRANSFERT DE TECHNIQUES ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLES, COOPERATION ET CREATION DE CAPACITES
35 LA SCIENCE AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE
36 PROMOTION DE L'EDUCATION, DE LA SENSIBILISATION DU PUBLIC ET DE LA FORMATION
37 MECANISMES NATIONAUX ET COOPERATION INTERNATIONALE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT
38 ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS INTERNATIONAUX
39 INSTRUMENTS ET MECANISMES JURIDIQUES INTERNATIONAUX
40 L'INFORMATION POUR LA PRISE DE DECISIONS

ANNEXE 2 OBJECTF DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

Depuis 1990, une suite de conférences et de sommets mondiaux ont eu lieu sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans le but d'établir un programme de développement général fondé sur la défense des droits de l'homme – comportant des objectifs quantitatifs, des cibles assorties d'un calendrier précis, et des indicateurs chiffrés

En septembre 2000, 147 chefs d'État et de gouvernement – et 191 pays en tout – ont adopté la Déclaration du Millénaire. La Déclaration se concentre sur les préoccupations que suscitent la paix, la sécurité et le développement, y compris dans des domaines tels que l'environnement, les droits de l'homme et la bonne gestion des affaires publiques. Elle souligne également les besoins propres à l'Afrique. Elle vise à intégrer dans un programme d'ensemble, une diversité d'objectifs de développement complémentaires et qui se renforcent mutuellement. Les Objectifs internationaux de développement (OID) ainsi que les objectifs de développement contenus dans la Déclaration du Millénaire sont analogues mais diffèrent cependant sous certains aspects. Récemment les diverses catégories d'objectifs ont été regroupées sous l'appellation "objectifs du Millénaire pour le développement" (OMD) et sont récapitulées à l'annexe 1

La liste des OMD ne contredit en aucune manière les accords conclus sur d'autres objectifs et cibles lors des conférences et sommets mondiaux tenus au cours des années 1990. Les OMD qui incorporent les OID font la synthèse des cibles et des objectifs consacrés au suivi du développement humain. Ils se concentrent sur huit objectifs principaux:

1. Éliminer la pauvreté et la faim
2. Réaliser l'éducation primaire universelle
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement viable
8. Créer un partenariat mondial pour le développement.

Le suivi des OMD se fera tant à l'échelon mondial que national. À l'échelon mondial le Secrétaire général rendra compte tous les ans à l'Assemblée générale des progrès accomplis dans la réalisation d'un certain groupe d'OMD, et présentera un rapport plus détaillé tous les cinq ans. Ces rapports viendront appuyer une campagne dynamique conçue pour maintenir les questions relatives à la pauvreté au premier plan et au centre des préoccupations nationales et mondiales de développement. On a besoin de ces rapports pour attirer l'attention du monde sur les OMD.

Au niveau national, les rapports consacrés aux OMD contribueront à mobiliser les dirigeants politiques et les hauts responsables ainsi que la société civile, les communautés, le grand public et les médias. Ils contribueront aussi à établir une modalité de suivi systématique et identifiable des conférences et sommets mondiaux tenus au cours de la dernière décennie

Utilité

Le rapport relatif aux objectifs du Millénaire pour le développement est un instrument qui doit contribuer à l'éveil des consciences, aux activités de promotion , à la formation d'alliances, et au renouvellement des engagements politiques au niveau national, ainsi qu'au renforcement de la capacité nationale à évaluer les objectifs et à établir des rapports à ce sujet. Le rapport sur les OMD est donc avant tout un document traitant des affaires publiques. Dans le cadre de la campagne mondiale menée en faveur des OMD, le rapport suscitera, à l'échelon national, l'intérêt du grand public et de la société civile, des médias et des hauts dirigeants et responsables. Il aidera à orienter sur certaines priorités spécifiques, le débat national consacré au développement Le rapport relatif aux OMD vise essentiellement à établir un climat favorable à l'action afin d'encourager les décideurs et les autres protagonistes à intervenir

Source : GROUPE DES NATION UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT Rapports nationaux relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement Une Note directive Décembre 2001. 21 p

ANNEXE 3 : **QUELQUES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA WILAYA DE SETIF.**

INDICATEURS DE LA SANTE :

Une polyclinique pour 95258 habitants. (1)

Un centre de santé pour 21510 habitants (1)

Une salle de soin pour 4220 habitants (1)

Médecins généralistes: 680 dont 330 prives (1)

Médecins spécialistes 358 dont 227 prives (1)

Chirurgiens dentistes 328 dont 310 privés (1)

INDICATEURS COMMODITE ET INFRASTRUCTURE :

Dotation en eau potable 120 litres/hab (1)

Taux d'électrification 98,2% (1)

Taux de raccordement en gaz 51% (1)

Établissement postales 130 (1)

Capacité de stockage 251581 m2 (1)

En couverture 72684,50m3 (1)

Entrepôts frigorifique 7921 m3 (1)

Routes nationales 600 km (1)

Chemin de wilaya 708 km (1)

Chemins communaux 2162 km dont 635 non revêtus (1)

INDICATEURS DE L'ÉDUCATION

Nombres d'écoles 865

Nombres élèves /classes 36

Nombres établissement du moyen 170 Nombres d'élèves 43 élèves/classes (1)

Nombres de lycées 57

Nombres d'élèves/classes 33 élèves/classes (1)

Taux de réussite a l'examen de fin cycle primaire 51.6 % (2)

Taux de réussite a l'examen du BEF 44, 7 % (2)

Taux d'alphabétisation des femmes 42,4 % (2)

Ratio élèves enseignants 24, 2 (2)

INDICATEURS FINANCIERS

Dépenses ordinaires 21997,8 par tête habitants' (2)

Ressources fiscales par tête habitants 894,5 (2)

Taux de chômages 14 %(1)

Tableau : Activités et emplois dans la wilaya de Sétif

BTP	COMMERCE	SERVICE	INDUSTRIE	AGRICULTURE	ADMINISTRATION	TOTAL
70983	62204	60000	32287	32000	15190	272684

(1) : DPAT document interne.

(2) : BM

ANNEXE 4 : GUIDE D'ENTRETIENS.

I –GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ADHÉRENTS ET LES PERSONNES CIBLES

LA PARTICIPATION AU PROJET ET LES AVIS SUR LES RESULTATS DU PROJET

Avez-vous apprécié la participation à la formulation du projet ?

Auriez vous pu être impliqués plus dans la participation ?

Quelles sont les raisons de votre adhésion ?

Quelles sont les choses que le projet vous a apportées ?

Quelles sont les choses que le projet ne vous a pas apportées ?

Comment juger vous l'infrastructure mise en place ?

Comment juger vous les résultats du projet ?

Qui vient vous visiter maintenant ?

A votre avis qui a le plus d'influence sur les résultats de ce PPDR ?

LES IMPACTS SUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Quels sont les changements les plus significatifs ?

Sont-ils positifs, négatifs ou neutres ?

Pour l'agriculture quelles sont les changements apportés par le PPDR ?

Pour le développement rural :

A titre personnel que vous ont apporté ces réalisations ?

A titre collectif (la famille, les voisins) que vous a apporté le projet ?

2 – GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ANIMATEURS ET DES FACILITATEURS

Quelles sont les raisons pour l'implication dans le projet ?

Avez-vous reçu une formation particulière, une assistance technique, avant ce projet ?

Comment jugez-vous l'expérience PPDR ?

De quelle façon est prise la décision ?

Croyez-vous qu'il a été bien fait ?

Les problèmes identifiés ont-ils été résolus ?

Quels sont les conflits et avec qui apparaissent-ils ?

ANNEXE 5 : COMMUNIQUE DE PRESSE.

Plus de 2,7 milliards de dinars ont été consentis en 2007 dans la wilaya de Sétif pour la réalisation de 34 projets ruraux de proximité dans le cadre du programme de développement rural. Ces projets déjà lancés au profit de 1.720 familles, a indiqué la responsable du service de développement rural au niveau de la DSA [redacted] Salima Guessoum, "ont fait l'objet d'une étude technique par la commission de wilaya chargée du programme de développement rural et sont destinés aux populations des communes se situant au nord et au sud de la capitale des Hauts-Plateaux".

Les projets retenus, confiés à des entreprises locales, consistent en la réalisation des logements ruraux, au forage des puits pour satisfaire les besoins en eau potable et à la construction des bassins et des petits barrages pour l'irrigation, a précisé la même responsable, ajoutant que la réalisation de corrections torrentielles et l'amélioration de l'éclairage public sont parmi les projets retenus au profit des habitants de ces régions rurales "dans le but d'améliorer leur cadre de vie et d'assurer leur stabilité ". 1L'année dernière avait été marquée par le lancement de 27 projets de développement rural au profit de 1.160 familles réparties sur 27 régions à travers 24 communes rurales, nécessitant une enveloppe de 1,3 milliard DA, a indiqué [redacted] Guessoum. La wilaya de Sétif avait été choisie, avec 11 autres wilayas du pays classées " wilayas pilotes", pour l'exécution de la nouvelle vision relative aux projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), rappelle-t-on. Il s'agit de projets destinés à 45 communes rurales sur les 60 que compte la wilaya de Sétif et dont le nombre d'habitants représente plus de 65 % de la population globale.

Diponible sur http://www.mddr.gov.dz/ppdriStatic/index.htm

ANNEXE 6: **MESURES D'ATTENUATION POUR LES PPDR VISITES.**

	Localisation	risques	Impacts positifs, potentiels ou probables	Impacts négatifs, potentielou probables	Atténuation possible
Infrastructures rurales - Pistes - Routes -Pistes agricoles	SIAB BOUIMENE TELLA TOUZIANA TAKHROBET	Changement culturel. Changement de consommation Formation d'agglomération	Ouverture sur les marchés Proximité institutionnelle Communication loisirs	Consommation de terres, agricoles Bouleversement du paysage	Investir dans la qualité de l'ouvrage Accentue le contrôle Raisonner en réseau, nœuds,
santé	BOUIMENE		Création de Pole sanitaire Alerte sanitaire (épidémie)	La mauvaise qualité des services,	Amélioration de l'accueil, Information vulgarisation Disponibilité des médecins
Eau potable	BOUIMENE TELLA TOUZIANA IAOUTENE	Qualité de l'eau	Les conditions de vie des ménages	La gestion de la ressource La création d'un poste de dépense	Entretien et gestion communautaire
Assainis-Sement	BOUAMRANE TELLA TOUZIANA IOUTENE	Maladies Pollutions (nappes et sols)	Conditions de vie		
Logement rural	TOUS LES SITES	La distribution de l'aide (le ciblage) Augmentation de prix des matériaux de construction	Amélioration de conditions de vie des pauvres Équité entre ruraux et urbains Réduction des dépenses pour la santé Fixation des ruraux	La consommation de tous l'épargne de survie des pauvres La qualité du logement Le retour de l'insécurité	Transparence envers les pauvres Harmonisation de la construction avec la culture et le paysage
Activités agricoles	TOUS LES SITES	Les revenus de l'agriculture La concurrence sur la ressource	Réduction du chômage Augmentation de la production La sécurité alimentaire a l'échelle individuelle et communautaire)	La qualité de l'emploi proposé. La profitabilité de l'activité La généralisation dans le métier d'éleveur	Diversification Densification La recherche Formation vulgarisation Entreprenariat crédit
Activités non agricoles	TOUS LES SITES			Pollution, Consommation de ressources (terre, eau)	

Résumé :

Avec l'avènement du PNDAR, les PPDR sont une nouvelle forme d'intervention privilégiée dans la sphère agricole et rurale. C'est une innovation de taille bouleversant la vision et les pratiques où il est fait appel à l'engagement, l'imagination et au réalisme des acteurs prés de la ressource et aux centres des tensions. Ce travail se veut une étude exploratoire, didactique et sommative à travers un labyrinthe de paradigmes, théories et principes dans une mondialisation effrénée et effroyable, perturbée entre le chaos et l'équilibre, et désorientée par les bruits et les signaux. Malgré la violence de l'exercice l'ambition de ce travail n'est nullement de fournir une analyse détaillée et l'évaluation s'est imposée comme une culture démocratique, managériale et une plate forme de débat sur l'avenir des espaces ruraux, à travers une politique d'intégration de l'agriculture et du développement rural dans le contexte d'un développement durable.

L'objectif principal de l'étude a consisté à suivre la trajectoire de l'objet PPDR à travers son implémentation à la SNDRD, et à travers son implantation sur des territoires ruraux à fortes contraintes de la wilaya de Sétif. La focalisation à partir d'étude de cas, et d'une dizaine de projet, et leurs analyses à travers des critères évaluatifs, sur la cohérence et la pertinence pour éclairer la vision ; sur l'efficacité et l'efficience pour accompagner l'action, et puis sur l'impact et la durabilité pour orienter la cible ; des leçons apprises et des recommandations ont été formulées afin d'améliorer les outils et les instruments de la SNDRD.

Mots clés : montagne, PPDR, SNDRD, évaluation, impact, agriculture et développement rural

الملخص:

مع ظهور المخطط الوطني للتنمية الفلاحية والريفية (PNDAR) ،يمثل المشروع الجواري للتنمية الريفية (PPDR) نوع جديد من التدخل في المجال الزراعي والريفي . وهذا ابتكار لتغيير الرؤية والممارسات حيث يكون نداء إلى الالتزام , الواقعية والابتكار من طرف المتدخلين المقربين من الموارد وفي قلب التوترات . هذا العمل هو دراسة استكشافية ,وتعليمية شاملة عبر متاهة من النماذج والنظريات والمبادئ في عالم يتجه نحو العولمة سريعة ورهيبة ,وبين فوضى واضطراب التوازن , وقبل مندهشة من الضجيج والإشارات . على الرغم من عنف التمرين , طموح هذا العمل ليس لتقديم عرض مفصل وتحليل , فالتقييم أصبح ثقافة ديمقراطية وإدارية ومنبرا للنقاش حول مستقبل المناطق الريفية , من خلال سياسة التكامل بين الزراعة والتنمية الريفية في سياق التنمية المستدامة .

الهدف الرئيسي من الدراسة هو أن تتبع مسار ال PPDRمن خلال تنفيذه في الإستراتجية الوطنية للتنمية الريفية المستدامة (SNDRD) من خلال وجودها في المناطق الريفية شديدة الأعباء في ولاية سطيف . التركيز على دراسة حالة وعشرة مشاريع جوارية , قمنا بتحليل من خلال المعايير التقنية كالالتحام والانطباق لإلقاء الضوء على الرؤية , وعلى الكفاءة والفعلية لدعم الفعل , ثم التأثير والاستدامة لتوجيه نحو الهدف وقدمت الدروس المستخلصة وتوصيات لتحسين وسائل وأدوات SNDRD

الكلمات الرئيسية: جبال PPDR, SNDRDالتقييم , الآثار , الزراعة والتنمية الريفية .

Abstract

With the advent of PNDAR, the PPDR is a new privileged tool in the agricultural and rural sphere. The PPDR is an important innovation which deeply changed the vision and practices where it appeals to commitment, imagination and realism of players close to the resource and the center of tensions. This work is an exploratory study, didactic and summative through a maze of paradigms, theories and principles in a rapidly globalizing world and terrible disrupted between chaos and equilibrium, and bewildered by the noise and signals, Despite the violence of the exercise the ambition of this study is not to provide a detailed analysis, and assessment has emerged as a democratic culture, management and a platform for debate on the future of rural areas, through a policy of integration of agriculture and rural development in the context of sustainable development. The main objective of the study is to follow the trajectory of the object PPDR through the implementation SNDRD, and through its presence in rural areas with strong constraints in the wilaya of Setif. Focusing on a case study, and a dozen projects, and their analysis through evaluative criteria, the coherence and relevance to the enlightened the vision, on the effectiveness and efficiency to support the action and also on the impact and sustainability for directing the target; lessons learned and recommendations were made to improve the tools and instruments of The SNDRD.

Key words: Mountains, PPDR, SNDRD, Evaluation, Impact, Agriculture and rural development.